

# Sécurité globale

N° 1, nouvelle série [N° 27 de la série originale]

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Serge KEBABTCHIEFF, Editions ESKA, Paris

### CONCEPTION ET RÉALISATION DE CE NUMÉRO SPÉCIAL / NOUVELLE SÉRIE

Charles-Louis FAVILLIER et Xavier RAUFER

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Antoine ANDREMONT, professeur à la faculté de médecine (université Paris VII), directeur du service de bactériologie de l'hôpital Bichat

Alain BAUER, professeur de criminologie

Pierre de BOUSQUET de FLORIAN, préfet

Gérard CHALIAND, chercheur, écrivain

Philippe CLERC, directeur à l'assemblée française des Chambres de commerce et d'industrie

Éric DENECE, directeur du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2r)

Georges ESTIEVENART, chercheur associé à l'Institut Choiseul, directeur honoraire-fondateur de l'observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) (Lisbonne)

Jean-François GAYRAUD, commissaire divisionnaire de la police nationale, chargé de conférence

Camille GRAND, directeur de la Fondation pour la recherche stratégique

Michel KLEIN, général de division (2S), chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique

Jean-Paul LABORDE, conseiller à la Cour de Cassation

Patrick LAGADEC, directeur de recherche à l'École polytechnique

Oliver LEPICK, secrétaire général de Sogeti, chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique

Michel MASSON, ancien directeur du renseignement militaire (DRM), ministère de la Défense

Richard NARICH, ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur

Jean-Bernard PINATEL, président de la Fédération française de l'intelligence économique (FEPIE)

Alessandro POLITI, directeur du groupe de travail Scénarios de stratégie et de sécurité à l'Institut Nomisma (Bologne)

Xavier RAUFER, directeur des études du département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines (université Paris-II)

Fernando REINARES, professeur, directeur de recherche au real Instituto elcano (Madrid)

Guillaume SCHLUMBERGER, directeur de la prospective sur la sécurité au CEA/DAM

Christian SOMMADE, délégué général du haut comité français de la défense civile (HCFDC)

Général d'armée (2S) Marc WATIN-AUGOUARD, ex-inspecteur général des armées, gendarmerie

Michael WERMUTH, ancien directeur du département Homeland Security à la Rand Corporation (Washington)

## Sécurité globale

Editions ESKA

12, rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris

Tél. : 01 42 86 55 65 - Fax : 01 42 60 45 35

Site : [www.eska.fr](http://www.eska.fr)

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le comité de rédaction de la revue est ouvert à toute proposition d'article.

Les auteurs sont priés de respecter les lignes directrices suivantes quand ils préparent leurs tapuscrits :

- ✓ Les articles ne doivent pas dépasser 40 000 signes (notes et espaces comprises).
- ✓ Les articles doivent être inédits. Si justifié par un intérêt éditorial précis, la rédaction accepte néanmoins les versions longues et étayées d'articles préalablement parus.
- ✓ Deux résumés, l'un en français, d'une dizaine de lignes maximum et un autre, en anglais, de la même importance, doivent être fournis avec le manuscrit, accompagnés de la qualité et la liste des dernières publications de l'auteur.
- ✓ Une bibliographie sommaire peut éventuellement être jointe aux articles.
- ✓ Les auteurs feront parvenir leur article par Internet à l'adresse suivante : [agpaedit@wanadoo.fr](mailto:agpaedit@wanadoo.fr) en format MS Word (.doc ou .rtf) ; Times New Roman 11 justifié, interlignes simples.
- ✓ Les auteurs doivent joindre dans un fichier séparé portant mention de l'ensemble de leurs contacts : courriel, adresse postale et le cas échéant numéro de téléphone.
- ✓ L'article doit être présenté de la manière suivante : titre en Times 14, suivi, à chaque fois à la ligne, du prénom et du nom de l'auteur, de sa qualité (notice biographique), du résumé français/anglais et du corps du texte.
- ✓ Les auteurs sont invités à structurer leurs analyses par intertitres afin de faciliter la lecture.
- ✓ Lors de la remise de l'article à la rédaction les fichiers Word doivent être titrés de la façon suivante : NOM (de l'auteur en majuscules) – titre (de l'article en minuscules)
- ✓ Tous les tableaux, graphiques, diagrammes et cartes doivent porter un titre et être numérotés en conséquence et sourcés s'ils ne constituent une œuvre originale. Toutes les figures doivent être transmises séparément en fichiers jpeg ou pdf d'une résolution suffisante (idéal 300 dpi) et leurs emplacements doivent être clairement indiqués dans le texte.
- ✓ Réduire au minimum le nombre de notes, et les placer en notes de fin selon le système de référencement Word.
- ✓ Tous les textes qui ne correspondraient pas aux critères linguistiques standards et aux exigences de rigueur critique seront renvoyés aux auteurs pour adaptation.
- ✓ Une attention particulière devra être portée à la ponctuation : guillemets français, majuscules accentuées (État, À partir de, Égypte, etc.) et à un usage modéré des majuscules conformément aux règles typographiques.

Référence : Collectif, *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Imprimerie Nationale, Paris, 2002.

*Les articles signés expriment la seule opinion de l'auteur  
et ne sauraient engager la responsabilité de la revue.*

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.*

La loi du 11 mars 1957, n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que des copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustrations, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'art. 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français de Copyright, 6 bis, rue Gabriel Laumain, 75010 PARIS.

Sécurité Globale | N°1, nouvelle série | N°27, série originale

Revue trimestrielle | © Editions ESKA | Printemps 2015

ISSN : 1959-6782 • ISBN : 978-2-7472-2459-8 • CPPAP : 0916 K 90246

# Sommaire

## N°1, Nouvelle série [Printemps] 2015

- ALAIN BAUER ET XAVIER RAUFER – *Société et crime : deux visions* 5  
Alors que le Master de criminologie du CNAM entre dans sa deuxième année, les auteurs exposent les principes et perspectives de la criminologie.
- CAMILLE VERLEUW – *Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?* 13  
La première et unique étude exposant dans le détail le système de pouvoir iranien et les hommes qui comptent à Téhéran. Quelles approches favoriser ? Quelles erreurs éviter ? Les réponses fondées sur la profonde connaissance qu'à l'auteur de la société/culture perse contemporaine.
- XAVIER RAUFER – *Écrire un essai* 129  
Nul n'apprend plus jamais à quiconque à écrire un texte long et structuré : étude, mémoire, thèse, essai. Voici donc l'approche de l'auteur, pour savoir concevoir, structurer, rédiger un texte, selon une approche rigoureuse et stimulante, celle de la *phénoménologie*.



# Société et crime : deux visions

*Alain BAUER et Xavier RAUFER*

“Et qui pardonne au crime en devient le complice”  
Voltaire (*Brutus*)

5

Alors qu'un master en criminologie se crée au Conservatoire National des Arts et Métiers, nous estimons utile d'exposer notre vision de cette discipline, désormais portée par ce diplôme nouveau. Il sera ici évoqué :

- 1 - Ce que nous constatons,
- 2 - Ce à quoi nous objectons, et
- 3 - Ce que nous prônons.

## L'indéniable mondialisation du crime

Le monde entier constate et déplore les ravages du crime organisé. Or malgré les

plaintes de toutes ces victimes du crime ; malgré les alertes lancées par maintes ONG, malgré les rapports d'entités internationales renommées, telle l'ONU-drogue & crime ou des services officiels de cent pays ; malgré les articles publiés sur ce sujet par nombre de médias, certains, dans le monde académique, parlent encore de “construction”, d’“intoxication” et de “stéréotypes”. Cependant, la réalité existe – et passé les classiques querelles de définitions, nous constatons qu'en France, comme dans le monde, le crime organisé existe bel et bien.

Voici d'abord le sens d’“organisé” en matière criminelle. Soit un gang s'adonnant au placement de “machines à sous” illicites. Dans le Midi de la France, de tels gangs contrôlent souvent de 100 à 200 de

Alain BAUER et Xavier RAUFER

ces machines (par eux nommées “barques”). Ce qui suppose une structure complexe et rodée : importation de cartes électroniques spéciales d’Espagne, d’Italie ou d’Amérique latine ; intervention de techniciens-installateurs, de placiers démarchant les cafetiers ; d’équipes de “releveurs de compteurs” et de protection-sécurité en cas de “guerre” territoriale ; enfin, création de sociétés écran couvrant l’activité illicite. Même le banal trafic de cannabis nécessite une structure pyramidale avec chef et “état-major”, approvisionneurs un cran en dessous et, à la base, *dealers*.

6

Voici maintenant ce que disent du crime organisé planétaire des voix autorisées<sup>1</sup> :

(ONU-DC) : pour l’an 2013, le chiffre d’affaires du crime organisé mondial est d’environ 870 milliards de dollars. C’est plus que le PNB de l’Indonésie. Si le crime organisé était un pays, il entrerait donc dans le G20.

(Sources officielles, États-Unis) : pour 2013 toujours et part du total précité, le chiffre d’affaires mondial estimé du trafic international de biens contrefaits s’élève à environ 250 milliards de dollars.

(Time Magazine – Fortune 5 – 15/09/2014, *chiffre d’affaires des principales mafias mondiales en 2013*) : Yamaguchi Gumi (Japon), environ 80 milliards de dollars ; Solntsevskaya Bratva (Russie), 8,5 milliards de dollars ; Camorra (Naples,

Italie), 4,9 milliards de dollars ; Ndrangheta (Calabre, Italie), 4,5 milliards de dollars ; Sinaloa Cartel (Mexique), 3 milliards de dollars.

(Sources officielles et ONG, Italie) : dans ce pays, leurs crimes en matière d’environnement (bâtiments hors-normes, abandon de déchets toxiques, incendies criminels, crimes archéologiques, etc.) ont en 2013 rapporté aux mafias 16, 7 milliards d’euros. Preuve qu’il s’agit de crime organisé, non d’un banal effet d’aubaine : les 34 120 crimes à l’environnement réprimés en 2013 par la justice ont *tous été commis par les 300 mêmes clans et “familles”*.

(Sources officielles, Italie et États-Unis) : mondialisation du crime, la preuve. Les quatre mafias historiques du *Mezzogiorno* ont 3 000 “opérateurs” à l’œuvre aux seuls États-Unis, mafieux ou “associés”.

(Europe, *tribune libre de magistrats italiens, New York Times international, 30/04/2014*) “Les mafias ont profité de la crise pour accentuer leur infiltration dans les entreprises licites, hors de leurs fiefs du sud de l’Italie, à Rome et à Milan ; mais aussi en France, en Allemagne, en Espagne et au-delà.”

(Stéphane Gatignon, *maire écologiste de Sevrans, 93 ; Le Monde du 12/04/2011*), l’emprise des gangs sur cette ville de 50 000 habitants, sise à quinze kilomètres de Paris : “La prochaine étape, ce sont des

entreprises (*sous contrôle criminel ndr*) qui répondent aux marchés publics, y compris dans le BTP, les sociétés de nettoyage ou de sécurité privée. Ils pourront alors être tentés par l'influence politique locale en considérant qu'il faut avoir des élus dans son jeu pour obtenir des marchés publics."

### La sociolâtrie : fantasmes et méfaits

Les criminologues aiment le dialogue et la confrontation des idées ; pour faciliter ces échanges, ils proscrivent ainsi toute attaque *ad hominem* ou disqualification. Les signataires ne critiquent ou ne rejettent donc pas des hommes, mais surtout trois idées, qu'ils estiment fausses et dangereuses :

1. L'idée étrange de quelques sociologues pensant qu'on peut, de son bureau, avoir raison contre le monde entier ; et s'estimant tellement supérieurs qu'ils refusent toute évaluation externe de leurs travaux<sup>2</sup>. Dans leur négation de l'existence même du crime organisé, un classique réflexe joue à plein, qui veut qu'est inexistant ce qu'on ne *peut* ou ne *veut* pas voir, ou qu'on ne comprend pas. Rappel : au XIX<sup>e</sup> siècle, l'académie royale britannique se vit présenter un ornithorynque *vivant*. L'animal avait un bec, *mais* une fourrure et une queue de castor ? Elle pondait des œufs

*mais* allaitait ses petits ? L'académie décréta froidement qu'elle n'existait pas.

2. L'idée que notre société est haïssable, et qu'il faut chérir ses victimes, injustement qualifiées de "malfaiteurs", plutôt que sévir ; les excuser plutôt que leur "faire violence" en les sanctionnant. S'agissant par exemple des vendeurs de cigarettes "à la sauvette" du quartier de Barbès, à Paris, cela donne : "Le commerce de la misère préempte l'espace et génère des désagréments pour les riverains, mais, pour les plus fragiles, c'est une des dernières manières d'avoir une place dans la société" (*Un sociologue, dans le Journal du Dimanche, 22/05/2011*).

3. L'idée que la "jeunesse des quartiers populaires" est de l'extérieur « poussée-au-crime » par des déterminismes sociaux : misère, exclusion, racisme, chômage ; sans que jamais ne joue son libre arbitre. Ce qui, dans *Libération* du 11/09 2012, donne : "Marseille, la précarité, pré carré du crime... La carte des règlements de compte recoupe assez celle de la grande précarité et de l'échec scolaire...". C'est possible – mais *quid* de l'élémentaire principe selon lequel "corrélacion n'est pas causalité" ?<sup>3</sup>

Avec Philippe Robert et Renée Zauberman, nous constatons que c'est la ri-

*Alain BAUER et Xavier RAUFER*

chesse qui suscite le crime, plutôt que l'inverse. Lors des Trente Glorieuses, ces auteurs montrent ainsi qu' "une puissante vague de délinquance patrimoniale (1960-1985) correspond à l'entrée dans la consommation de masse qui, dans le même temps, devient une société de prédation de masse"<sup>4</sup>. Ce, à l'inverse du cliché sociologiste sur la misère-provoquant-le-crime.

## Oui, la criminologie

8

De longue date, deux conceptions du crime s'opposent : la vision sociolâtrique et la vision criminologique<sup>5</sup>.

Pour la sociolâtrie, pauvreté et inégalités enragent ceux qui y sont soumis. Dans une société coupable d'exclusion sociale, des facteurs sociaux, émotionnels, psychologiques (rage, frustration...), « poussent-au-crime » la victime, ainsi assignée au rôle de "criminel".

À l'inverse, la criminologie implique la responsabilité de l'individu – même si bien sûr, la misère sociale peut fournir un terrain favorable. Mais les calculs et choix d'un individu arbitrant entre le profit qu'il tirera d'une activité, criminelle ou non, en un analogue laps de temps, lui dictent en fin de compte sa conduite.

Partant de là, nous exprimons notre engagement pour la criminologie réaliste

avec, au départ, l'affirmation qu'une situation normale est indispensable pour que les normes de droit soient reconnues, et applicables : "Toute norme présuppose une situation normale ; il n'est pas de norme qui puisse faire autorité dans une situation totalement anormale par rapport à elle"<sup>6</sup>.

Ainsi, seul le fait d'établir ou rétablir un ordre permet ensuite de résorber la misère – le bien-être social et la justice sont naturellement l'objectif suprême, mais l'établissement d'un ordre par des moyens légaux est préjudiciable.

Pour un malfaiteur, nous estimons que la voie criminelle peut être, à un moment de son existence ou sur un territoire donné, un choix de vie même, un choix rationnel. Pour un individu sans perspectives, plongé dans un univers de ruse et de violence, violer la loi est immédiatement avantageux, tandis que les risques liés au crime sont lointains, mal perçus – donc négligés. Frisson de l'aventure, défi à l'ordre et transgression des interdits : la vie criminelle offre ainsi au jeune "sans repères", une excitante stratégie alternative de production de revenus.

De ce fait, les phénomènes criminels sont d'autant plus nécessaires à étudier qu'ils imposent une double charge à la société, qui doit :

– payer une première fois pour prévenir le crime et réprimer ses méfaits, et

– payer encore pour protéger l'économie et la finance légitimes de la gangrène des milliards du crime et de la circulation de l'argent terroriste.

Enfin, nous plaçons humblement notre jeune entreprise criminologique dans la voie du plus lumineux ouvrage de généalogie criminelle jamais écrit en France "*Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*"<sup>7</sup>. Observation passionnée et savante du réel social et criminel, grand pouvoir d'évocation – mais aussi, incom-

préhension de bienséants qui, à avoir lu un titre sans ouvrir le livre, pensèrent que Chevalier opposait deux classes en en condamnant une – ce qui est tout sauf le cas.

Là est le souffle qu'il faut retrouver. Ce sont de tels matériaux qu'il faut désormais savoir brasser à l'échelle mondiale. De la longue histoire à l'horizon prévisible, par la recherche de terrain et le décèlement précoce.

Au travail.

### L'origine des "classes dangereuses"

En 1840, paraît chez J. B. Baillière, éditeur, un ouvrage en deux volumes de Honoré-Antoine Frégier, intitulé "*Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes, et les moyens de les rendre meilleures*", inspirateur de Louis Chevalier, mais aussi de Victor Hugo ("*Les Misérables*" paraît en 1862).

Rappelons d'abord qu'à l'époque, le mot "classes" s'utilise au pluriel (comme on dit aujourd'hui "catégories") : d'usage, les socialistes français du XIX<sup>e</sup> siècle parlaient des "classes ouvrières".

Voilà ce qu'on lit sur la page de garde du livre de Frégier :

"Cet ouvrage contient des documents et des traits de mœurs propres à bien faire connaître les *classes dangereuses* et *misérables* qui existent dans la ville de Paris, et dans d'autres capitales du monde civilisé. (...)" À côté de la population riche, à côté des classes laborieuses et des classes pauvres, les grandes villes renferment forcément des *classes dangereuses*. L'oisiveté, le jeu, le vagabondage, la prostitution, la misère, grossissant sans cesse le nombre de ceux que la police surveille et que la justice attend. Ils habitent des quartiers particuliers ; ils ont un langage, des habitudes, des désordres, une vie qui leur est propre."

Alain BAUER et Xavier RAUFER

## Annexe

### Sciences criminelles anglo-saxonnes : les grandes visions (bibliographie)

Année de parution / publication	Auteurs	Titre de l'ouvrage ou de l'article	Revue ou éditeur
1968	Becker G.	"Crime and punishment: an economic approach"	<i>Journal of Political Economy</i> (76)
1973	Ehrlich I.	"Participation in illegitimate activities: a theoretical and empirical investigation"	<i>Journal of Political Economy</i> (81)
1982	Blau J., Blau P.	"The cost of inequality: metropolitan structure and violent crime"	<i>American Sociological Review</i> (7/1)
1998	Bourguignon F.	"Crime as a social cost of poverty and inequality : a review focusing on developing countries"	<i>Development Economics research group, World Bank, Washington DC</i>
1998	Fajnzylber P., Lederman D., Loayza N.	"Determinants of crime rates in Latin America and the world"	<i>The World Bank, Washington DC</i>
1999	Freeman R.	"The Economics of crime"	<i>Handbook of Labor Economics - Elsevier Science</i>
1999	Glaeser E., Sacerdote B.	"Why is there more crime in cities?"	<i>Journal of Political Economy</i> (107/6)
2000	Kelly M.	"Inequality and crime"	<i>Review of Economics and Statistics</i> (82)
2002	Fajnzylber P., Lederman D., Loayza N.	"What causes violent crime?"	<i>European Economic Review</i> (46/7)
2002	Fajnzylber P., Lederman D., Loayza N.	"Inequality and violent crime"	<i>Journal of Law and Economics</i> (45/1)
2005	Demombynes G., Özler B.	"Crime and local inequality in South Africa"	<i>Journal of Development Economics</i> (76/2)
2005	Gatti U., Tremblay R.-E., Vitaro F., McDuff P.	"Youth gangs, delinquency and drug use: a test for the selection, facilitation and enhancement hypotheses"	<i>Journal of Child Psychology and Psychiatry</i> (46/11)
2005	Neumayer E.	"Inequality and violent crime: evidence from data on robbery and violent theft"	<i>Journal of Peace Research</i> (42/1)
2007	Brush J.	"Does income inequality lead to more crime ? A panel cointegration analysis for the United States"	<i>Economic Letters</i> (96)
2008	Pridemore W. A.	"A methodological addition to the cross-national empirical litterature on social structure and homicide: a first test of the poverty-homicide thesis"	<i>Criminology</i> (46)
2009	Nadanovsky P., Cunha-Cruz J.	"The relative contribution of income inequality and imprisonment to the variation in homicide rates among developed (OECD), South and Central American countries"	<i>Social Science and Medecine</i> (69)
2011	Poveda A.	"Economic development, inequality and poverty: an analysis of urban violence in Colombia"	<i>Oxford Development Studies</i> (39/4)
2011	Pridemore W. A.	"Poverty Matters: a reassessment of the inequality-homicide relationship in cross-national studies"	<i>The British Journal of Criminology</i> (51/5)
2011	Rios V.	"Security Issues and Immigration Flows: drug-violence refugees, the new mexican immigrants"	<i>Latin America Research Review</i> (49)
2012	Chintrakarn P., Herzer D.	"More inequality, more crime ? A panel cointegration analysis for the United States"	<i>Economic Letters</i> (116/3)
2012	Whitworth A.	"Local inequalities and crime: exploring how variation in the scale of inequality measures affects relationship between inequality and crime"	<i>Urban Studies</i> (50/4)
2013	Enamorado T., Lopez-Calva L-F., Rodriguez-Castelan C.	"Crime and growth convergence: evidence from Mexico"	<i>World Bank Policy Research Working Paper N°6730, World Bank, Washington DC</i>

## Notes

1. Par exemple : *The Economist* – 17/01/2014 – “As globalised gangs profit from new regulations and markets, governments are struggling to keep up” ; et *2013/2014 Kroll Global Fraud Report* – Organized crime infiltration in the supply chain, etc.
2. Voir l’explicite communiqué de l’Association des sociologues enseignants du supérieur, du 4 juillet 2012, selon lequel “l’évaluation des enseignants-chercheurs favoriserait les risques psychosociaux, démissions, suicides, arrêts longue maladie pour longue dépression”, et qui rejette tous “formats imposés à travers des calendriers ou des indicateurs bibliométriques et quantitatifs” – bref, tout travail conceptuel tant soit peu concret ou mesurable.
3. L’été, les gens mangent plus de glaces ET il y a plus d’incendies de forêt : oui, mais quel rapport direct ?
4. PR et RZ, “*Mesurer la délinquance*”, *Presses de Sciences Po*, Paris, 2011.
5. Voir en annexe, la bibliographe de 22 études et ouvrages présentant les grandes visions existant dans les sciences criminelles nord-américaines, ces cinq dernières décennies.
6. Sandrine Baume “*Carl Schmitt penseur de l’État, genèse d’une doctrine*”, *Presses de Sciences-Po*, Paris, 2008.
7. Louis Chevalier, Perrin, 2002.



# Sécurité Globale

## Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

À retourner accompagné de votre règlement aux  
Éditions ESKA – 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS  
Tél. : 01 42 86 55 65 – Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>

M, Mme, Mlle \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Société/Institution \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_

### TARIFS D'ABONNEMENTS\*

	France particulier	France société/ institution	Etranger particulier	Etranger société/ institution
1 an (2015)	<input type="checkbox"/> 104 €	<input type="checkbox"/> 131 €	<input type="checkbox"/> 126 €	<input type="checkbox"/> 157 €
2 ans (2015 et 2016)	<input type="checkbox"/> 185 €	<input type="checkbox"/> 232 €	<input type="checkbox"/> 222 €	<input type="checkbox"/> 278 €

\* Abonnements souscrits à l'année civile (janvier à décembre).

Je souscris un abonnement pour  1 an  2 ans

Je joins mon règlement de \_\_\_\_\_ Euros

- par chèque bancaire à l'ordre des Éditions ESKA
- par virement bancaire aux Éditions ESKA – BNP Paris Champs Élysées 30004/00804/  
compte : 00010139858 36
- par carte bancaire : merci d'indiquer votre numéro de compte et la date d'expiration

N° carte bancaire :  Visa  Eurocard/Mastercard

\_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### Derniers numéros parus

Sécurité globale 25-26 | 2013 : La France face à ses ESSD  
Sécurité globale 24 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (2<sup>e</sup> partie)  
Sécurité globale 23 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (1<sup>re</sup> partie)  
Sécurité globale 22 | 2012 : La Suisse : nation militaire  
Sécurité globale 21 | 2012 : L'eau, enjeu de sécurité et de développement



ÉDITIONS ESKA

12 rue du Quatre-Septembre – 75002 Paris, France

Tél. : 01 42 86 55 65 | Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>





# Dossier | Iran 2015

*Recherches, rédaction :*  
*Camille VERLEUW*





# Sommaire

Glossaire : titres religieux et orthographe des noms.....	17
Préface.....	20
<b>I - L'Islam iranien, singulier et original.....</b>	<b>23</b>
<b>II - L'Iran aujourd'hui. Qui commande ? Qui dirige ? .....</b>	<b>26</b>
Le Président de la République.....	30
La Présidence.....	31
Le gouvernement.....	37
<b>III - L'Iran aujourd'hui : bilan et perspectives économiques.....</b>	<b>50</b>
Les moyens de la diplomatie iranienne.....	51
Perspectives à court terme.....	53
Échanges commerciaux.....	55
Le secteur pétrolier.....	57
Le secteur gazier.....	61
Les réserves en pétrole et gaz de schiste .....	63
Les produits dérivés du pétrole et le secteur minier .....	63
Le secteur aérien.....	64
Le secteur ferroviaire .....	65
Le secteur automobile et le transport routier.....	65
La production d'électricité.....	66
Les secteurs financier et bancaire.....	67
Le nucléaire .....	68
Le secteur des armements .....	70

Camille VERLEUW

	Les nouvelles technologies .....	71
	La conquête de l'espace.....	71
	Les secteurs de l'agriculture et de l'élevage .....	72
	<b>IV - L'Iran aujourd'hui. Les affaires : climat et risques .....</b>	<b>72</b>
	Les interdits religieux, incidences sur les mœurs .....	72
	Les interdits politiques.....	73
	Quelques autres faux-pas.....	74
	Les incertitudes politiques.....	75
	Des risques d'arrestation, d'enlèvement – voire d'exécution.....	77
	Les risques d'instabilité politique .....	79
	Les risques d'actions terroristes.....	83
	Les risques commerciaux.....	83
	Le mystère majeur de demain : le prochain faqih .....	85
	<b>ANNEXE I - Liste non-exhaustive de responsables iraniens .....</b>	<b>88</b>
16	<b>ANNEXE II - Les grandes entités politico-religieuses de la R. I. I. ....</b>	<b>94</b>
	IIa - Institutions spécifiques à la R. I. I. ....	96
	IIb - L'opposition armée au régime .....	97
	<b>ANNEXE III - Principales élections et gouvernements iraniens .....</b>	<b>99</b>
	<b>ANNEXE IV - Iran : les cinq étapes de la Révolution islamique.....</b>	<b>100</b>
	1979 à 1988.....	100
	1989 à 1997.....	104
	1997 à 2005.....	105
	2005 à 2011 .....	108
	La revanche du faqih .....	110
	<b>ANNEXE V - Sources .....</b>	<b>114</b>

# IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

## Chi'isme, ésotérisme, stratégie

*Camille VERLEUW*

*Chercheur persanophone, ayant vécu plusieurs années au Moyen-Orient et en Asie centrale, auteur ou co-auteur d'études & d'ouvrages, sous son nom ou des pseudonymes, notamment "Atlas de l'Islam radical", CNRS Éditions, Paris, 2007 ; "Traffics et Crimes en Asie Centrale et au Caucase", PUF, Paris, 1999 ; "Atlas Mondial de l'Islam activiste", Paris, 1991 ; "La Communauté Musulmane d'Australie", Canberra, 1990 ; "L'Association Hojjatiyye Mahdaviyye", in "Contestations en Pays Islamiques" du Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie Modernes (CHEAM), Paris, 1986 ; "Les Organisations Marxisto-Islamistes en Iran", (CHEAM) Paris, 1985 ; "Les Associations Unionistes Islamiques, le Premier Mouvement Khomeyniste", Téhéran, 1983,...*

17

### GLOSSAIRE : titres religieux et orthographe des noms

La révolution islamique iranienne a popularisé des mots dont certains figurent même aujourd'hui dans les dictionnaires nationaux de nombreux pays, comme "ayatollah" – qui n'a certes pas en Iran les connotations péjoratives apparues ensuite. Hors les mots persans ou arabo-persans dont la traduction figurera en bas de page de cette étude, il sera souvent fait mention

de titres religieux, aussi utilisés en Iran que sont ceux de la chrétienté (prêtre, évêque, cardinal, pape) :

**Faqih** : mot d'origine arabe (= jurisconsulte), aujourd'hui utilisé en Iran pour désigner le dirigeant suprême du pays. Il a été élu en juin 1989 par le Conseil des Surveillants. Celui-ci compte aujourd'hui 91 religieux de rang moyen ou élevé, eux-mêmes élus pour neuf ans au suffrage universel direct par la population de leur circonscription. Le Conseil a le pouvoir

Camille VERLEUW

d'écarter le faqih et de le remplacer par un autre religieux.

**Hojjatoleslâm ou hojrat ol-islâm<sup>1</sup>** : titre d'origine arabe (= preuve de l'islam), donné aux religieux qui ont atteint le plus haut niveau des études théologiques et qui sont compétents pour donner une opinion sur des problèmes contemporains rencontrés par les croyants (le "diplôme" équivaut à un master II). Ce religieux reste souvent proche d'un éminent professeur mais peut poursuivre des études spécialisées, notamment en philosophie ou en droit.

18

**Ayatollah<sup>2</sup>** : titre d'origine arabe (= signe de Dieu) donné à un hojratolislâm installé dans une école théologique, une ville ou un district, où il a acquis sa notoriété et l'appui d'assez de croyants pour que leurs dons lui permettent d'animer des activités éducatives ou de bienfaisance. Il a pour cela publié un ouvrage appelé

"towzih-ol masâ'el" (= explication des problèmes) contenant les prescriptions que doivent suivre ses disciples. Devenu une autorité de référence<sup>3</sup>, il peut publier des jugements<sup>4</sup> sur des problèmes nouveaux ou exceptionnels.

**Grand-ayatollah** : appelé "ayatollah al-'ozmâ"<sup>5</sup>, titre réservé à des ayatollahs jouissant d'une réputation internationale et comptant des millions de disciples. Ils sont souvent établis dans les villes saintes du chi'isme, mais plusieurs ont quitté l'Iran et/ou l'Irak en raison de différends politico-religieux. Ils dirigent d'importantes fondations, écoles, institutions caritatives, centres d'information ou mosquées, partout où vivent des chi'ites. Malgré les pressions ou les menaces d'extrémistes ou de militaires iraniens, la plupart de ces "grands-ayatollahs" maintiennent des activités indépendantes des intérêts de Téhéran, grâce au "khoms", impôt que leur verse tout disciple, soit un cinquième de ses bénéfices.

- Pour faciliter l'accès au texte "utile", nous avons placé en annexe le rappel des grandes étapes de la République islamique d'Iran. Le lecteur gagnera toutefois à consulter d'abord cette annexe car l'histoire méconnue de la R. I. I. est cruciale pour bien comprendre les réactions de ses dirigeants, aujourd'hui comme demain.

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

Rien n'y a fait.

Des sanctions internationales sans précédent ont privé le rial iranien de 80 % de sa valeur.

Les exportations de pétrole du pays ont diminué des deux-tiers.

De multiples attaques cybernétiques ont visé ses installations nucléaires ("ver" informatique *Stuxnet*, etc.).

Plusieurs physiciens du nucléaire ont été assassinés en Iran même.

Bien d'autres opérations secrètes ont, semble-t-il, eu lieu sans que le public en sache rien.

Cependant :

- Il y avait environ 200 "centrifugeuses" en Iran en 2003 ;  $\pm$  7 000 à la fin des années-Bush ;  $\pm$  19 000 à la mi-2014 mais seulement 10 000 tourneraient dont 85 % de la première génération et plus un millier d'ultra-modernes de la 2<sup>e</sup> génération<sup>6</sup>.

- Les réserves iraniennes en uranium "faiblement enrichi" s'élèvent aujourd'hui à 10 000 kilos ; "enrichi à 20 %", à plus de 200 kilos, mais le pays a commencé à les traiter pour alimenter son réacteur de Bushehr.

Les sanctions, rododontades, etc., n'ont rien empêché. Au minimum, l'Iran approche de "l'option japonaise", formule désignant un pays capable de produire l'arme atomique, mais s'arrêtant au seuil de sa réalisation.

Désormais, un accord est possible sur le nucléaire iranien. Et le monde des affaires recommence à regarder vers Téhéran.

Mais que d'approximations, d'erreurs – de sottises – n'entend-on pas sur l'Iran d'aujourd'hui !

Selon la pratique du décèlement précoce, nous avons largement anticipé ce retour de l'Iran aux affaires. À l'usage de tous ceux qui veulent aller, ou revenir, à Téhéran, nous travaillons depuis trois ans à offrir de l'Iran une vision réaliste et documentée.

Ce travail mis à jour en janvier 2015, le voici.

**Alain Bauer et Xavier Raufer**

Camille VERLEUW

## Préface

Bien comprendre les pages suivantes nécessite d'avoir intégré ces dix points cruciaux :

1 - L'Iran possède à lui seul  $\pm 10$  % des réserves connues de pétrole brut et  $\pm 16$  % des réserves de gaz naturel au monde.<sup>7</sup> Nul ne doit l'ignorer. Nul ne doit ignorer non plus le fait qu'environ 55 % des champs listés en Iran sont actifs<sup>8</sup> : ceci ouvre d'immenses possibilités pour les entreprises internationales. Le réseau ferroviaire que l'Iran construit du golfe Persique à l'Asie centrale et au Kazakhstan, jouit d'une stabilité inconnue chez ses voisins orientaux. Songeons aussi que durant la Seconde Guerre mondiale, les Alliés ont ravitaillé l'URSS à partir du port de Chahbahâr, au long d'une route qui filait droit vers le nord. Ces voies révolutionnent l'économie de l'Asie centrale et des échanges commerciaux qui se libèrent seulement aujourd'hui des diktats de l'ex-URSS.

2 - L'Iran islamique adopte d'emblée les nouvelles technologies. Toutes les institutions privées ou d'État, partis, associations, journaux, magazines et agences de presse, universités, écoles religieuses, etc., ont leurs sites Internet. Le chiisme iranien n'est ni un wahhabisme pleurant l'époque magnifiée du Prophète Mohammad, ni le despotisme nord-coréen ayant déifié Kim Il-sung ! Toutes les

nuances politiques existent en Iran, si elles acceptent le principe d'un jurisconsulte au-dessus des organes de l'État, à l'instar des anciens rois de droit divin. *La Révolution islamique de 1979 est surtout une révolution de l'enseignement théologique chiite : l'économie, les langues étrangères, les sciences exactes ou les dernières technologies font désormais partie du cursus.* Toutes les études scientifiques et académiques sont traduites en persan dès leur publication dans leur pays d'origine. *L'Iran à lui seul publie chaque année plus de livres que tous les pays de langue arabe réunis<sup>9</sup>.*

3 - La République islamique d'Iran a poussé à l'extrême l'élitisme de ses dirigeants. S'agissant des conditions d'éligibilité au Parlement ou au gouvernement, elles sont telles que nombre de dirigeants européens n'auraient jamais pu occuper leurs fonctions actuelles si ces mêmes conditions leur avaient été appliquées ! *Il est en effet exigé des députés et ministres iraniens d'avoir tous au minimum des diplômes type master II ou doctorats.* Le pays a même créé le 31 mai 2005 la Fondation nationale des élites<sup>10</sup> afin d'aider les professeurs et les meilleurs étudiants dans les domaines essentiels au développement du pays et enrayer par des aides multiples leur exode à l'étranger.

4 - Les sanctions internationales des dix dernières années ont forcé l'Iran à devenir autonome, ou presque, dans nombre de domaines. Il n'y a quasiment

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

plus aucun équipement qui n'y soit fabriqué, parfois à grande échelle. L'exploration poussée du territoire a permis de cartographier toutes les ressources minières nationales, notamment du minerai d'uranium près de la ville de Yazd. Cuivre, bauxite, fer, or, argent, pierres précieuses (lapis-lazuli, agates, turquoises,...) n'attendent qu'une exploitation industrielle à grande échelle. Le pays a adopté une "économie de résistance" : modifier les habitudes de consommation qui dépendaient des importations, favoriser la production nationale, et promouvoir la compétition entre les industries locales pour maintenir un niveau raisonnable des prix alors que les produits de consommation de base des familles restent en partie subventionnés.

5 - L'Iran est de loin le principal pays chiite au monde, mais *l'ayatollah Khomeyni a assujéti la religion aux intérêts de l'État en créant en février 1988 une entité inconnue ailleurs en Islam*<sup>11</sup>. Le chiisme est aussi majoritaire dans des États moins peuplés comme l'Irak ou Bahreïn. Des minorités chiites existent également en Arabie saoudite, au Koweït, au Pakistan et en Inde, mais tous les autres grands pays musulmans sont sunnites. Jusqu'à ce jour, les conflits entre chiites et sunnites font au quotidien des victimes innocentes. Comme s'y ajoutent des facteurs ethniques, linguistiques, commerciaux, sociaux ou culturels, rien ne laisse présager une fin à un antagonisme né voici quatorze siècles !

6 - Le régime iranien est chiite en interne et pragmatique à l'international : les affaires étrangères dépendent en fait directement d'un office spécialisé au Bureau du faqih, où œuvrent d'anciens ministres du domaine, dont le Dr. 'Ali-Akbar Velâyiati. Dès 2011, l'oubli d'une telle règle implicite a provoqué le rejet des dirigeants d'alors, professant un néo-mahdisme ravageur pour la réputation du pays et pour son économie. In fine, tout accord ou traité entre l'Iran et un ou des autres pays doit obtenir l'assentiment du faqih. Il est essentiel de tenir compte de ses "petites" remarques, qu'elles soient exprimées verbalement ou postées sur son site internet. Ainsi, le 8 février 2015, il déclare que "*Téhéran s'accorde avec Washington sur le fait que l'absence d'un accord est préférable à un accord qui ne préserverait pas ses intérêts*".

7 - L'Iran garde ses spécificités malgré des envahisseurs aux mœurs et langues variées, (Arabes, Mongols ou Turcs après l'an 633 de notre ère). Le pays subit aussi depuis deux siècles des influences européennes ou américaines, mais n'a jamais perdu ses racines. Malgré les tentatives de quelques fanatiques religieux de détruire ses coutumes ancestrales, la population les préserve, ouvertement ou en secret. Exemple, l'année hégirienne lunaire arabe n'a jamais détrôné l'antique calendrier solaire qui débute aux ides de mars (quand *septembre* était vraiment le 7<sup>e</sup> mois, *octobre* le 8<sup>e</sup>, *novembre* le 9<sup>e</sup> et *décembre* le 10<sup>e</sup>). Le 21 mars, début du printemps, appelé

Camille VERLEUW

“nowrouz” (“now” = nouveau, et “rouz” = jour lumineux) est le premier jour de l’an. Bien d’autres coutumes datent de l’histoire antéislamique des Iraniens.

8 - **L’histoire écrite de l’Iran remonte à plus de 2500 ans** : l’écriture arabe modifiée en cours sert à écrire une langue indo-européenne analogue à la plupart de celles parlées de l’Irlande au Bangladesh et à l’Inde, qui ont conquis le monde entier. *Traiter un Iranien d’arabe du fait de son écriture est aussi idiot que qualifier un Hongrois de latin, pour la même raison.* La conquête arabe a certes imposé un tiers du vocabulaire actuel, dont d’anciens mots arabisés du moyen-persan revenus ensuite sous une nouvelle forme (comme divân, vazir, varaq, serâj, etc.). Les Mongols et les Turcs, mais aussi les Portugais, qui occupèrent pendant plus de 160 ans le port de Bandar ‘Abbâs<sup>12</sup>, ont marqué le vocabulaire courant. L’influence du français date de l’arrivée des premiers ambassadeurs de Louis XIV à Ispahan auprès du roi safavide Abbâs II, dans la 2<sup>e</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

9 - **Certains de ceux qui, en 1979, assurèrent le succès de la Révolution islamique, sont aujourd’hui revenus au pouvoir** ! Le faqih Seyyed ‘Ali Hoseyni-Khâmene’i, compagnon de l’imam Khomeyni depuis 1962, n’a vraiment pas apprécié d’être contré après 2005 par des partisans d’un intrigant ayant, après la mort tragique (en 1981) du hoj. Seyyed Mohammad-Hoseyn Hoseyni-Beheshti,

conquis la fameuse école théologique Haqqani de Qom. De même, le jurisconsulte suprême ne pouvait permettre que celui qui lui avait été imposé comme Premier ministre en octobre 1981 Mir-Hoseyn Musavi-Khâmene’i, avec qui ses relations avaient été exécrables, puisse devenir président de l’Iran en 2009.

10 - **Cette étude s’achève en alertant sur certains risques ignorés des médias.** Ainsi, la vie ascétique des ayatollahs fait qu’ils vivent souvent longtemps : Arâki, 100 ans ; Mohammad-Rezâ Golpâyegâni, 93 ans ; Ma’rashi-Najafi, 93 ans ; Khoyi, 92 ans ; Montazeri, 87 ans ; ou Khomeyni, 86 ans. Or, si le faqih Khâmene’i n’aura “que” 76 ans en juillet 2015, c’est cependant un âge où d’illustres ayatollahs sont récemment décédés : Mohammad Shirâzi, Mohammad-Javâd Mughniyye, Mohammad-Hoseyn Fazlollah... *Il est donc naturel que tout Iranien s’interroge dès aujourd’hui sur le religieux qui deviendra le futur faqih.* L’Assemblée des experts<sup>13</sup>, renouvelée en 2006, s’était donné comme président l’ayatollah fondamentaliste Mohammad-Rezâ Mahdavi-Kani<sup>14</sup>, président de l’Association du clergé combattant, après avoir écarté le pragmatique ‘Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni. Mais l’ayatollah Mahavi-Kani, hospitalisé le 4 juin 2014 pour une attaque cardiaque qui devait le plonger dans un coma total, est finalement décédé le 21 octobre 2014. Il a été remplacé par l’ayatollah Seyyed Mahmud Hâshemi-Shâhrudi (né en 1948). Cette nomination ajoute une nouvelle in-

connue au futur politico-religieux de l'Iran.

## I. L'Islam iranien, singulier et original

Trente-six ans après le soulèvement d'une population excédée contre l'empereur Mohammad-Rezâ Châh Pahlavi (26/10/19-27/07/80) et son entourage prédateur qui exaspérait la population, l'Iran a vu arriver à nouveau au pouvoir des leaders pragmatiques bénéficiant du soutien populaire et surtout de la caution du plus haut leader politico-religieux du pays, le faqih Seyyed 'Ali Hoseyni-Khâmene'i (1939-ev). La précédente expérience d'un gouvernement moins dogmatique, sous la présidence du hojjatoleslâm Seyyed Mohammad Khâtami de 1997 à 2005, a néanmoins montré que le soutien du leader suprême pouvait être momentané et que de puissantes forces politico-militaires dans le pays pouvaient saboter les efforts d'un gouvernement et s'opposer à l'application de son programme.

Se fondant sur les idées<sup>15</sup> de l'ayatollah Seyyed Ruhollah Musavi-Khomeyni (1903-89), la majorité des habitants de l'Iran avait accueilli avec enthousiasme son retour le 1<sup>er</sup> février 1979 et se dota d'une constitution confiant le pouvoir suprême à un juriste religieux appelé faqih, censé apte à conduire les musulmans dans la juste voie religieuse. Propre

à une minorité islamique nommée "Chiisme duodécimain", cette idée veut perpétuer la direction de la communauté des croyants (AR ummah) par la descendance du Prophète Mohammad, sa fille Fâtima et son gendre 'Ali ben Abitâleb, le quatrième calife.

À la mort du Prophète, le 8 juin 632, la lutte pour la direction de la nouvelle communauté des croyants reste surnoise. Modeste durant les califats d'Abou Bakr (632-4, mort empoisonné ?) et d'Omar (634-44, assassiné), cette contestation s'étend après celui d'Othmân (644-56, assassiné) ; le califat de 'Ali ben Abitâleb est, lui, vite contesté. Soutenu par 'Aïsha, une veuve du Prophète, Mo'awiya (gouverneur de Syrie) s'y oppose. 'Ali transfère en 656 la capitale de l'empire arabe naissant de Médine à Kufâ, faisant ainsi de cette région de l'Irak le berceau de son gouvernement. Les combats intermusulmans continuent et le calife 'Ali est assassiné le 27 janvier 661. Son fils Hasan (625-670, empoisonné) ne devient calife que sept mois car il est contraint à la démission par Mo'awiya. Les partisans de la famille de 'Ali refusent que le califat passe à Mo'awiya et à ses descendants, les Omeyyades : le conflit politico-religieux sur la succession du Prophète Muhammad marque donc le début du chiisme. Ses partisans considèrent comme seuls vrais successeurs du Prophète des descendants mâles de sa fille Fâtima et de son époux 'Ali ; ils les nomment "imam"<sup>16</sup> ; à l'instar du Prophète, ils les voient infaillibles.

Camille VERLEUW

Leurs propos ont été publiés dans des ouvrages, notamment le “*Chemin des Prescriptions*”<sup>17</sup> qui rassemble ceux de l’imam ‘Ali. Comme les affaires familiales sont souvent complexes, leurs descendants vont se disputer : nombre d’empoisonnements et assassinats qui déroutent les pieux croyants. C’est ainsi qu’il existe plusieurs branches chiïtes.

Contrôlant aujourd’hui le nord du Yémen, les *Zaidites* n’ont retenu que les trois premiers imams. La rébellion conduite par le clan Al-Houthi se poursuit depuis le 18 juin 2004, entre des périodes de calme relatif. Les gardiens de la révolution islamique d’Iran<sup>18</sup> fournissent des instructeurs et des armes à la rébellion à partir de leurs bases secrètes en Érythrée<sup>19</sup>.

Viennent ensuite les *Ismaéliens* qui retiennent Ismâ’il, fils de Ja’far, comme septième imam avant que le pouvoir religieux ne passe à une série de leaders appelés “dâ’i”. Laissons là les différends entre descendants d’Ismâ’il : ils nous entraîneraient trop loin. Sachez que les célèbres “Aga Khan” sont issus de cette lignée d’imams.

Viennent ceux qui concernent la présente étude : les *chiïtes duodécimains* (AR ithna ‘ashariyya), ainsi nommés car ils reconnaissent une lignée continue de douze imams. Ils se qualifient également de “jaafarite”<sup>20</sup> en référence à Ja’far, le 6<sup>e</sup> imam. À la mort de son fils Ismâ’il, l’imam Ja’far

a choisi comme successeur un autre fils, Musâ Kâzem, considéré comme le 7<sup>e</sup> imam par les Chiïtes duodécimains.

Le douzième descendant du Prophète, l’imam Al-Muntazar, né le 29 juillet 869 (15 sha’bân 255) à Sâmarrâ, est caché dans une cave à l’âge de cinq ans, pour échapper aux agents du calife Al-Mu’tamîd qui le traquent dès la mort de son père. Le Qurayshite Othmân ibn Sa’îd, secrétaire dudit, se déclare alors la “Porte”<sup>21</sup> qui permet à “l’Imam Caché” de délivrer ses décrets à ses partisans. Pendant quelque 70 ans, quatre “adjoints spéciaux”<sup>22</sup>, disent les Chiïtes, Othmân ibn Sa’îd, son fils Muhammad, puis le Persan Huseyn ibn Rûh Al-Qumi, enfin le Persan Muhammad ibn ‘Ali Sâmârri, prétendent communiquer avec “l’Imam Caché”. Un ultime décret avant la mort de Sâmârri, le 19 juillet 940 (10 shawwâl 328), annonce qu’il n’y aura dorénavant plus de “bâb” et que, devenu invisible<sup>23</sup>, l’imam reviendra avec Jésus<sup>24</sup> à la fin des temps, pour établir une société modèle islamique<sup>25</sup>.

Dès l’année 940, des “adjoints généraux”<sup>26</sup> ayant étudié le Coran et la Tradition, guident les chiïtes. Sur la base du hadith imamite affirmant que “En cas de problème, consultez ceux qui ont étudié nos paroles (des imams). Ils sont ma preuve<sup>27</sup> pour vous et je suis la preuve de Dieu pour eux”, le titre de “hojjatoleslâm” est créé pour ces religieux, versés dans la religion et la jurisprudence musulmane.

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

C'est surtout le martyr du 3<sup>e</sup> imam, Hoseyn, le deuxième fils de Fâtima qui a épousé une fille du dernier empereur sassanide Yazdagird III (590-651)<sup>28</sup>, qui permet aux chiïtes duodécimains de s'opposer à ces sunnites ayant choisi d'autres successeurs au Prophète. "Tâsu'â" et "âshurâ", deux jours de deuil célébrés les 9 et 10 muharram du calendrier lunaire hégirien, comportent des mortifications spectaculaires, autoflagellation du dos avec des chaînes<sup>29</sup>, entaille du cuir chevelu au sabre<sup>30</sup>, entraînant des saignements abondants. Ils commémorent la bataille de l'armée de Hoseyn contre Yazid Ier<sup>31</sup> et ses troupes en octobre 680 à Kerbelâ, les blessures de Hoseyn et sa mort le lendemain.

Aujourd'hui, le chiïsme jaafarite forme la deuxième branche de l'islam en nombre de fidèles, évalués par la plupart des sources à environ 10 % des musulmans. Majoritaire en Iran, en Irak<sup>32</sup> et à Bahreïn, le chiïsme duodécimain l'est aussi au Liban. Il est aussi présent au Koweït, en Afghanistan, au Pakistan, en Arabie saoudite et dans d'autres pays de la Péninsule arabique, surtout sur la rive sud du golfe Persique ; en Inde (dans la région de Lucknow où vivent encore des proches de l'ayatollah Khomeyni), dans le Caucase, et depuis 1979, dans les communautés iraniennes installées aux États-Unis, en Europe et en Turquie.

Le chiïsme n'est religion officielle en Iran que depuis 510 ans, grâce au roi sa-

favide Esmâ'il 1<sup>er</sup> (1487-1524) qui conquiert le pouvoir en 1501 en battant les Timourides, des turkmènes sunnites. Ces derniers représentent toujours dans l'Iran actuel une minorité sunnite, comme la plupart des Kurdes, Baloutches et Arabes de la rive iranienne du golfe Persique, mêlés de Zanjis, ex-esclaves noirs de la côte orientale de l'Afrique.

Sur la base de récentes évaluations (fin 2013), 89 % des 77 350 000 Iraniens sont chiïtes mais ce pourcentage est répété depuis un demi-siècle sans que des recensements de l'État iranien aient permis une plus fine évaluation (impossibilité de se déclarer athée, absence de liberté religieuse en dehors des "gens du livre", répression des Bahâ'is, des soufis chiïtes ou sunnites, des 'Ali Allahis, négation de la spécificité des sabéens ou chrétiens de Saint-Jean que les autorités ont inclus avec les chrétiens assyro-chaldéens ou arméniens, menaces de mort contre les convertis au protestantisme et à des groupes évangélistes, etc.). L'apostasie est toujours punie de mort. En revanche, il faut noter que l'Iran est une exception parmi les pays musulmans pour la place faite aux "gens du livre" : deux députés sont élus par la communauté arménienne, un par les Assyro-Chaldéens ou assimilés, un par les Zoroastriens et un par la communauté juive (le régime iranien ne se déclare qu'antisioniste, ce qui explique ses liens avec plusieurs groupes d'orthodoxes ou d'ultra-orthodoxes juifs habitués des visites à Téhéran).

Camille VERLEUW

En conclusion, le système chiite chapeauté par un faqih est un régime prisonnier du bon vouloir d'un seul homme. Ses mots d'ordre ne souffrent d'aucune contestation ouverte et peut servir à des groupes politiques pour contrer leurs adversaires. Néanmoins, jusqu'à ce jour, le faqih s'est entouré d'un très nombreux "secrétariat" comprenant des hommes de toutes les tendances. Leurs avis peuvent amener le faqih à changer sa position : ce fut le cas en ce qui concerne le planning familial. Avec sa "bénédiction", le gouvernement iranien avait promu en 1993 le modèle d'une famille avec deux enfants, les contraceptifs étant gratuits et les interruptions de grossesse permises dans des cas médicaux spécifiques. Ce programme rencontra un succès exceptionnel et le taux de fécondité passa de 7 à 1,8 en moins de dix ans. Il apparut alors qu'il était passé sous le seuil de renouvellement des générations,  $\pm 2,1$ . Le résultat fut que le faqih reconnut publiquement l'erreur de son précédent jugement et recommanda une politique de natalité plus soutenue dans un document en 14 points au mois de mai 2014. Les fondamentalistes, toujours partisans d'une relégation de la femme au foyer, sautèrent sur l'occasion pour proposer une grande loi contre les moyens de contraceptions qui fut votée le 24 juin par 207 voix contre 106. Ils lancèrent également une campagne pour renvoyer à la maison les femmes instruites qui occupaient des postes dans les administrations (État, provinces, districts, villes, etc.). La municipalité de Téhéran emboîta le pas en juillet 2014.<sup>33</sup>

26

## II. L'Iran aujourd'hui. Qui commande ? Qui dirige ?

L'élection présidentielle de juin 2013 a ramené sur le devant de la scène politique iranienne des pragmatiques connus, mais aussi des membres de l'élite intellectuelle, ayant eu un parcours politique plus discret depuis 1979. Avant de présenter ces nouveaux dirigeants, élus ou nommés, soulignons ce fait crucial : *la République islamique d'Iran a poussé à l'extrême l'élitisme de ses dirigeants*. Il est exigé de tout député ou ministre un diplôme universitaire ou religieux du plus haut niveau : appliquées dans le reste du monde, ces conditions d'éligibilité renverraient chez eux au moins 90 % des dirigeants...

Ce fait est trop méconnu des décideurs occidentaux qui croient en majorité ne traiter qu'avec de miteux et ignares mollahs ne connaissant que le Coran. Or il est exigé d'avoir au minimum un master II ou un doctorat (les études pour le titre d'hojjatoleslâm s'assimilent à un master II) pour être candidat à une élection. Récemment votées au Parlement, ces exigences ont permis d'éliminer des personnalités locales, notamment du bazar ou du bas clergé chiite qui, dès 1963, soutenaient l'imam Khomeyni dans les Cercles unifiés islamiques (C.U.I.), puis au Parti unifié islamique (P.U.I.). Certains de ces dirigeants historiques ont ainsi dû obtenir un master ou un doctorat pour sauver leur siège au Parlement. Ceux qui croyaient s'en sortir

avec des diplômes de “validation des acquis” offerts par diverses universités européennes, ont suscité de vives oppositions quand leurs collègues ont voté sur la validité de leur mandat<sup>34</sup>.

On verra plus bas que l'état des informations sur ces nouveaux dirigeants varie beaucoup, car il y a souvent une réticence de ces élus ou promus à révéler les détails de leur biographie, laquelle n'a évidemment nul secret pour le ministère iranien du Renseignement, interrogé par le président Ruhâni lors de la désignation des ministres. Notons que ce ministère peut établir l'honorabilité et l'intégrité d'un candidat, qu'il est un soutien sans faille du régime et respecte les lois islamiques, mais que les députés peuvent récuser pour motifs politico-idéologiques. Sans surprise, des lettres calomnieuses ou de fausses révélations ont circulé au mois d'août 2013 dans l'opposition conservatrice, pour empêcher la nomination de ministres proches des réformistes ou du Mouvement Vert : ce fut le cas du Pr. Ja'far Milimonfared proposé par le président Ruhâni comme ministre des Sciences, de la Recherche et des Technologies. Ce professeur de l'université Sharif, qui fit des études à l'université Paris VI, a été récuse par 162 députés, contre 105 votes favorables et 15 blancs.

Au Parlement, en août 2013, les débats publics ont montré une certaine retenue, l'état désastreux de l'économie laissant craindre une explosion sociale et obli-

geant les politiciens rétrogrades à être plus ouverts. Mais chassez le naturel... il est prévisible que toute amélioration de la situation poussera ces conservateurs à tenter d'éradiquer toute personnalité réformatrice, remettant ainsi en cause des contrats, des règlements, voire des lois favorables à des intérêts ou à des investisseurs étrangers. La véritable hystérie antiréformatrice du député 'Atâ'ollah Hakimi-Seybani<sup>35</sup> lors de l'investiture du président Ruhâni, et les cris d'"À mort Khâtami" d'autres députés, montrent combien le clivage est profond entre politiciens iraniens, ce qui constitue un sujet d'inquiétude pour l'avenir.

Le vote de défiance du Parlement le 20 août 2014 contre Rezâ Farajidânâ, le ministre des Sciences, de la Recherche et des Technologies, par 145 voix pour, 110 contre et 15 abstentions sur les 270 députés présents, procède de la constante campagne des fondamentalistes contre le gouvernement Ruhâni. Pour la deuxième fois, le président Ruhâni a dû faire face à une attaque en règle de ses ennemis politiques : à nouveau, par deux fois, son candidat a été rejeté par le Parlement : Mahmud Nili-Ahmadâbâdi le 29 octobre et Fakhroddin Ahmadi-Dânesh-Âshtiyâni le 19 novembre. En janvier 2015, un groupe de 21 députés fondamentalistes a demandé la condamnation du ministre iranien des Affaires étrangères qui s'est promené seul avec le secrétaire d'État américain John Kerry pendant une interruption de la réunion de Genève. La cam-

Camille VERLEUW

pagne a également été amplifiée par un éditorial de Hoseyn Shari'atmadâri du journal conservateur Keyhân, par des imams de la prière du vendredi, et par Mohammad-Rezâ Naqdi, commandant en chef de la Mobilisation. Ce dernier a d'autre part déclaré dans une interview que *“les États-Unis nous supplient de signer l'accord sur le programme nucléaire”* alors que ses collègues Mohammad 'Ali Ja'fari et Hoseyn Salimi, respectivement commandant en chef et commandant en second de l'armée des pâsdârân, fanfaronnaient sur leur combat contre Israël.<sup>36</sup>

28

Découvrir les antécédents des dirigeants iraniens, appréhender leur personnalité, a nécessité de longues recherches dans des archives anciennes. N'existant souvent que sur les sites en persan, ces biographies sont désordonnées et les informations y sont disparates, sauf pour quelques membres du gouvernement sur son site. Certains se présentent même sans préciser sous quel gouvernement ils ont œuvré, ni à quelle date. Pour cerner la personnalité des nouveaux dirigeants et leurs antécédents et découvrir ainsi leurs positions idéologiques, il a donc été nécessaire de recourir à des sources non officielles.

Le site en persan du gouvernement iranien ([www.dolat.ir](http://www.dolat.ir)) présente 31 personnes de la résidence iranienne (13 membres) et de son gouvernement (18 ministres). Leur âge varie de 45 à 70 ans, soit une moyenne de 59 ans aujourd'hui, ou 23 ans

lors de la Révolution islamique<sup>37</sup>. Seuls deux femmes et un homme (à la Présidence) n'étaient pas adultes lors de la République islamique et ne sont donc pas venus aux affaires dès 1980. Il y a trois religieux à la Présidence et deux au gouvernement, l'un au Renseignement et l'autre à la Justice. Leur âge moyen est de 61,5 ans ; tous furent députés et/ou vice-ministre. Les deux associations de religieux, conservatrice et progressiste, sont représentées. Le Président et le ministre du Renseignement sont membres du Conseil des experts (qui élira le prochain faqih). Un membre du gouvernement, fils de religieux, a achevé lui-même des études théologiques du plus haut niveau mais ne porte pas l'habit religieux et a auparavant occupé des postes ministériels et diplomatiques.

Il n'y a pas de femmes au gouvernement mais trois à la Présidence : deux juristes alors que la troisième, Mme Ma'sume Ebtekâr, fit d'abord des études en pétrochimie avant de rejoindre la faculté de médecine. Cette dernière est connue pour avoir été la porte-parole anglophone des Étudiants dans la voie de l'imam durant l'occupation de l'ambassade américaine. Elle a épousé l'ingénieur Mohammad Hâshemi, jeune frère du hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni, haut responsable après février 1979 et fondateur du PACI en 1999. Docteur en immunologie, elle devint la première femme vice-présidente de la République, sous le hoj. Seyyed Mohammad Khâtami, de 1997 à 2005.

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

Plusieurs des trente-et-un dirigeants ont suivi un cursus mixte, université/école théologique ou facultés différentes : au total, 14 d'entre eux ont étudié l'ingénierie, 10 le droit islamique ou les droits étrangers spécialisés, 5 l'économie, 3 la médecine, etc. Douze de ces dirigeants ont étudié à l'étranger ou ont suivi de courtes formations dans plusieurs pays : 8 aux États-Unis, 5 au Royaume-Uni, 1 en Allemagne, 1 en Autriche, 1 en Pologne, 1 en Russie et 1 en Suisse. L'ex-ministre Farajidânâ avait étudié au Canada. Seul à avoir étudié en France, Ja'far Milimonfared, n'avait pas obtenu l'aval du Parlement pour devenir ministre des Sciences, de la Recherche et des Technologies, poste extrêmement surveillé par l'opposition au cabinet Ruhâni.

Dix-huit de ces personnes ont déjà été ministres ou vice-ministres. Neuf ont été députés et deux, conseillers municipaux. L'enthousiasme post-Révolution islamique a conduit six des nouveaux responsables à rejoindre la Croisade de construction pour développer les campagnes. L'attaque irakienne de 1980 a aussi vu cinq de ces dirigeants s'engager dans les unités de l'AGRI ou bien gérer l'effort de guerre hors des zones de combat.

Dix de ces responsables ont accédé aux organes suprêmes de l'État : 5 au Conseil suprême de la sécurité nationale (CSSN) et 5 au Conseil de discernement de l'intérêt du régime (CDIR).

Pour l'origine géographique, huit sont de Téhéran, mais nous ignorons s'ils sont d'origine azérie<sup>38</sup>. Trois sont natifs de Tabriz et de Khoy en Azerbaïdjan iranien.

En majorité, les membres de la Présidence et du gouvernement sont idéologiquement proches du hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni – membres ou proches du Parti des Agents de la construction d'Iran (PACI) ou du Parti Modération et Développement (PMD). Le ministre du Renseignement présida même le comité central du Front de la Résistance lors des élections législatives de 2012.

Notons que tous les députés étaient présents lors du vote sur les futurs ministres du président Ruhâni. Le président du Parlement, 'Ali Lârijâni, a souligné ce fait, unique depuis le début de la République islamique. Ces 284 députés étaient assurément conscients de la gravité de la situation en Iran. Demeurait toutefois un noyau conservateur qui voulait paralyser le gouvernement alors que la liste des noms soumis au vote avait pourtant reçu l'aval du faqih – mais bien des députés n'en ont eu cure !

Plusieurs ministres proposés ont reçu un soutien massif du Parlement : Tayyeb-niyâ (Économie-finances) 274/284, soit 96,48 % des votes, Chitchiyân (Énergie) 272/284, soit 95,74 %, Dehqân (Défense) 269/284, Qâzizâde-Hâshemi (Santé) 260/284, et Rahmâni-Fazli (Intérieur) 256/284 : cinq ministres avec le soutien

Camille VERLEUW

de plus de 90 % des députés, du jamais vu. Le deuxième groupe se défend bien, avec plus de 80 % de soutien : Zarifi, Affaires étrangères 232/281, Jannati, Guidance et Culture islamiques 234/284, et le hoj. 'Alavi, Renseignement 227/283 ou 80,21 %. Il faut maintenant y ajouter Mohammad Farhâdi avec 84 % des voix le 26 novembre 2014. Les moins soutenus par les députés furent Nâmdâr Zangane, Pétrole 166/283 ou 58,66 %, Rabi'i, Coopératives & travail avec 163/284 ou 57,39 %, et 'Abbâs-Ahmad Âkhundi, Voies et Urbanisme 159/284 ou 55,99 %.

Au total, les dirigeants actuels sont des musulmans pragmatiques, instruits de l'évolution du monde (la moitié a fait des études à l'étranger), réalistes (du fait peut-être que la moitié d'entre eux a excellé en mathématiques, techniques ou ingénierie), et à l'aise pour débattre des droits internationaux de l'Iran (onze ont suivi des cours de droit ou de relations internationales).

### Le Président de la République

Le hojjatoleslâm – docteur Hasan Ruhnâni, né le 12 novembre 1948 à Semnân ; études religieuses à Qom ; 1962, jeune talabe, il diffuse les tracts antigouvernementaux des grands ayatollahs ; arrêté en 1964 lors du mouvement de révolte lancé par l'ayatollah Khomeyni, il est incarcéré quelques jours, puis parfois interdit de prêcher ; ± 1968-72 licence en droit de l'université de Téhéran ; ± 1972-76 doctorat en

droit de l'université de Glasgow (Royaume Uni) ; en novembre 1977, propose le titre "d'imam" pour l'ayatollah Khomeyni ; 1979-mai 1984 député de Semnân (1<sup>re</sup> législature), président de la Commission de la défense ; 1983-84, également adjoint au Commandement de la guerre avec l'Irak ; mai 1984-mai 1988 député de Téhéran (2<sup>e</sup> législature), président de la Commission de la défense ; 1985-88 aussi, chef d'état-major de Khâtem-ol Anbiyâ et commandant de la défense aérienne<sup>39</sup> pendant la "Sainte défense"<sup>40</sup> du pays ; mai 1988-mai 92 : député de Téhéran (3<sup>e</sup> législature) ; 1989, représentant du faqih et secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale (CSSN)<sup>41</sup> ; membre du Conseil de discernement de l'intérêt du régime<sup>42</sup> ; 1989, fondateur du Centre des études stratégiques<sup>43</sup> affilié au Conseil de discernement de l'intérêt du régime (CDIR) ; mai 1992-mai 1997 député de Téhéran (4<sup>e</sup> législature), 1<sup>er</sup> vice-président de l'Assemblée nationale et président de la Commission de la politique étrangère ; 1993-96 directeur du Centre des études stratégiques ; membre du Conseil central de l'Association du Clergé Combattant de Téhéran<sup>44</sup> ; avril 1997-février 2000 député de Téhéran (5<sup>e</sup> législature), président de la Commission de la politique étrangère ; 9/2/2000 élu à la 3<sup>e</sup> Assemblée des Experts lors d'une élection partielle ; 2002 membre du Comité central du Parti Modération & Développement<sup>45</sup> ; oct. 2003 – août 2005 négociateur sur le dossier nucléaire ; 2006 réélu à la 4<sup>e</sup> Assemblée des Experts<sup>46</sup> ; élu président le 14/06/13 ; investi le 03/08/13

en présence de plusieurs chefs d'État dont le président du Tadjikistan, Emanali Rahmon ; 15/08/13 présente au Parlement son gouvernement qu'il nomme "Espérance et Espoir"<sup>47</sup> ; 25/09/13 rencontre le président François Hollande aux Nations unies à New-York ; a un entretien historique avec le président Obama<sup>48</sup> ; active les négociations sur le nucléaire qui aboutissent à l'Accord de Genève le 24/11/13.

### La Présidence

Eshâq Jahângiri Kuhshâhi, nommé le 04/08/13 Premier vice-président de la République ; né le 10/01/1957 à Sirjân, ± 1979 licencié en physique de l'université de Kermân ; 1979 membre de la Croisade de construction de Jiroft ; 1980-84 vice-directeur, puis directeur du Département de l'agriculture à Kermân ; mai 1984-mai 1992 député de Jiroft pendant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> législatures ; master en ingénierie industrielle de l'université Sharif à Téhéran ; doctorat en administration des industries de l'université libre islamique de Téhéran ; sept. 1992-août 1997 nommé par le hoj. Hâshemi-Rafsenjâni gouverneur d'Ispahan où il remplace Gholâm-Hoseyn Karbâschi ; 1997 cofondateur du Parti des Agents de la Construction ; 1997-2000 ministre des Mines et Métaux ; 2000-05 ministre des Industries et Mines ; 2005-09 membre du Conseil scientifique de l'Organisation des administrations industrielles ; 2006-10 secrétaire général du Parti des Agents de la Construction où il remplace Rezâ Amrollahi ; directeur du mensuel

"*Industrie et développement*" ; membre du haut conseil de la Fondation Bârân ; 2010, remplacé par Rezâ Malekzâde comme secrétaire général du Parti des Agents de la Construction ; président du conseil d'administration de Simân-e tehrân<sup>49</sup> ; 01/05/13 s'inscrit sur Facebook ; marié à Manizhe en 1979, trois enfants.

Mme Elhâm Aminzâde, nommée le 11/08/13 vice-présidente chargée des affaires juridiques ; née en 1964 à Shirâz ; 1981-1983 études à l'École religieuse Chizar ; 1983-91 licenciée en droit, puis master en droit international de l'université Shahid Beheshti ; 1993-97 doctorat en droit international de l'université de Glasgow ; 1998-99 professeur de droit à l'université 'Allâme Tabâtabâ'i ; 2001-03 professeur de droit à l'université Emâm Sâdeq ; 2001-05 cours à la faculté des relations internationales du ministère des Affaires étrangères ; 2002-... cours à la faculté de droit de l'université de Téhéran ; 2004-08 députée de Téhéran, Rey, Eslâms-hahr et Shemirânât (7<sup>e</sup> législature) ; 2008-12 membre, secrétaire exécutive, secrétaire scientifique, arbitre, représentante, etc., dans nombre de conférences internationales sur les droits de la femme ou le droit de l'espace ; 20— membre du conseil d'administration de la Fondation nationale des élites d'Iran ; mars 2012 candidate malheureuse à Téhéran aux législatives, arrivée seulement en 36<sup>e</sup> position au 1<sup>er</sup> tour bien qu'elle bénéficiât du soutien exceptionnel de quatre Fronts (le Front Uni des Fundamentalistes<sup>50</sup>, le Front de la Résis-

*Camille VERLEUW*

tance<sup>51</sup>, le Front du Monothéisme et de la Justice<sup>52</sup> et le Front des Bâisseurs de la Croisade<sup>53</sup>). Son impressionnante biographie sur le site du gouvernement tait bizarrement quelques détails pourtant disponibles ailleurs.

**Hojjatoleslâm Majid Ansâri**, nommé le 01/09/13 vice-président chargé des relations avec le Parlement ; pas de biographie sur le site du gouvernement ; né en 1954 à Zarand (exactement au village de Khânuk, prov. de Kermân) ; 1979-83 député de Zarand (1<sup>re</sup> législature) ; début 1988 membre fondateur de l'Association des Religieux Combattants (progressiste) ; 1988-1992 député de Zarand (3<sup>e</sup> législature) ; 1992-96 en master de droit ; 1996-2000 député de Téhéran (5<sup>e</sup> législature) ; 1996-2000 doctorat en droit ; 2000-04 député de Téhéran (6<sup>e</sup> législature) ; 2004-12 membre du Conseil des experts ; fonctions inconnues ; mars 2012 candidat malheureux aux élections législatives à Mamasani, Nurâbâd & Rostam (province du Fârs), soutenu par le Front de la Résistance ; à l'été 2013, le hoj. réformiste 'Ali 'Asgari avait aussi été envisagé pour s'occuper des relations avec le Parlement.

**Ojjatoleslâm Seyyed Mohammad-'Ali Shahidi**, nommé le 05/09/13 vice-président chargé de la Fondation des martyrs et des affaires des dévoués<sup>54</sup> (vétérans) ; pas de biographie sur le site du gouvernement<sup>55</sup> ; né le 09/07/1949 à Mahallât (Prov. Centrale) ; ne finit pas ses études secondaires mais suit des études reli-

gieuses jusqu'au niveau kefâye à Qom où il se lie d'amitié avec le hoj. Hasan Ruhâni ; 1979-88 diverses fonctions inconnues mais importantes, vu ses liens étroits avec les nouveaux dirigeants ; avril 1988-mai 1992 député de Mahallât et Delijân (3<sup>e</sup> législature) ; 1992-2005 diverses fonctions inconnues ; 2005-09 vice-ministre des Affaires étrangères chargé des affaires consulaires, quand Manuchehr Mottaki en est ministre ; 2009 conseiller en charge des affaires religieuses du président Ahmadinezhâd ; 03/08/09 - 20/07/11 inspecteur en chef de la présidence de la République (poste nouvellement créé).

**Sornâ Sattâri**<sup>56</sup>, nommé le 05/10/13 vice-président chargé des sciences et technologies ; biographie peu claire car nombreuses dates inconnues ; né ± 1968, fils du général de brigade Mansur Sattâri<sup>57</sup> ; 1990 BS en ingénierie mécanique de l'université technologique Sharif ; 1994 master II en ingénierie mécanique ; 07/01/95 perd son père ; 15/08/2000 laisse un message sur le site de l'IIAF qui rend hommage aux aviateurs iraniens<sup>58</sup> ; 2001 doctorat en ingénierie mécanique de l'université Sharif ; professeur associé de l'université Sharif ; membre du Conseil suprême de la Révolution culturelle ; secrétaire du conseil d'administration de la Caisse pour l'innovation et son développement (CID)<sup>59</sup> ; membre de la direction de la CID ; multiples articles dans les revues iraniennes ou étrangères<sup>60</sup> ; président du conseil d'administration du Parc techno-

logique Pardis ; président du conseil d'administration de la Caisse nationale de soutien aux chercheurs et ingénieurs dans les nouvelles technologies<sup>61</sup> ; membre du conseil d'administration de l'Institut de formation et de recherche des industries de la défense<sup>62</sup> ; directeur du Centre de recherche de l'industrie pétrolière<sup>63</sup> ; avt. oct. 2005 directeur général de l'Organisation pour la consommation optimisée des combustibles du pays<sup>64</sup> ; directeur du département Énergie de l'Institut d'études internationales sur l'énergie<sup>65</sup> ; 24-26/07/2007 présente en Grèce un important rapport sur l'industrie du ciment en Iran<sup>66</sup> ; 14-16/10/2007 cinq de ses études sont présentées lors de l'EPSE'07 organisée par la WSEAS à Arcachon (France)<sup>67</sup> ; directeur de la section "nanotechnologie" du Centre de recherche de l'industrie pétrolière ; début 2009 soutient la candidature du hojjatolelâm Seyyed Mohammad Khâtami à l'élection présidentielle mais ce dernier se désiste ; 14/01/10 dépose une demande de brevet pour un "hybrid nano sorbent" ; 16/08/11 ouvre une page sur Facebook, restée quasiment vide ; 29/09/2013 directeur du Centre de recherche de l'industrie pétrolière (RIPI) mais, vu ses nouvelles fonctions, est remplacé le 22/10/13 par Hamid-Rezâ Kâtuzyân ; oct. 2013 nommé d'office président de la Bonyâd-e melli-ye nokhbeğân<sup>68</sup>.

Mme Shahindokht Mowlâverdi (Molaverdi), nommée le 08/10/2013 vice-présidente chargée des affaires féminines et familiales ; née en 1966 à Khoy (prov.

d'Azerbaïdjan occidental) ; 1984-89 membre de l'Association islamique de la faculté de droit de l'université Shahid Beheshti ; 1985-89 membre des unités de recherche sur les manquements juridiques aux droits de la femme ; 1991-95 secrétaire de l'Éducation nationale pour la 3<sup>e</sup> région de Téhéran ; 1998-2005 expert, puis responsable des relations internationales du Centre pour la participation des femmes, affilié à la présidence de la République ; 1999-... secrétaire générale et membre fondatrice de l'Association pour le soutien des droits de la femme ; 1999-2008 directrice des publications 'Asr-e hoquq<sup>69</sup> ; membre du comité fondateur de l'Association d'amitié Iran-Belgique ; 2006 publie le livre "Violences corporelles contre les femmes" ; 2006 co-auteur du livre "*Lutte contre les violences envers les femmes dans les pays islamiques*" ; 2008 membre du comité "Femmes et enfants" du Conseil de discernement de l'intérêt du régime, chargée d'harmoniser les droits des enfants en Iran, en Turquie et aux États-Unis ; 2008 responsable du projet de loi sur les droits et responsabilités des femmes en Iran et la Convention sur l'élimination des discriminations envers les femmes, au Bureau des Nations unies à Téhéran ; 2008 publie "*Peurs et espoirs*" concernant les droits de la femme dans les lois de la République islamique d'Iran ; directrice du Bureau des actes officiels n° 1012 de Téhéran ; été 2013 elle est aussi envisagée pour s'occuper des affaires féminines de la Présidence.

## Camille VERLEUW

34

Mohammad Shari'atmadâri, nommé le 08/10/13 vice-président exécutif ; sa page sur le site de la Présidence [www.dolat.ir](http://www.dolat.ir) est vide ; né le 24 juin 1960 à Téhéran ; 1966-78 études primaires et secondaires ; 1979 membre du Comité central de la Révolution islamique ; ±1978-81 études en ingénierie électrique de l'université de Kermân ; ±1982 études en économie ; proche du hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni ; 1984 l'un des fondateurs du ministère du Renseignement où il devient vice-ministre ; master II en gestion et marketing international ; 1989 vice-ministre du Commerce pour le commerce local ; 1996, proche du groupe des seize Agents de la Construction qui soutiennent le hoj. Hâshemi-Rafsenjâni ; 1997 soutient la candidature du hoj. Reyshahri, ministre du Renseignement, à l'élection présidentielle ; 1997-2005 ministre du Commerce du gouvernement du hoj. Seyyed Mohammad Khâtami en tant que proche des "Agents de la Construction"<sup>70</sup> ; 1999 membre du Parti des Agents de la Construction<sup>71</sup> ; 2006 membre du récent Conseil stratégique pour les relations étrangères et conseiller pour la politique étrangère du faqih ; août 2012 proposé comme candidat à la présidence de la République par la "Société défendant les valeurs de la révolution islamique"<sup>72</sup> ; jan. 2013 confirme sa candidature ; avril 2013 annonce qu'il se retirera si les hoj. Rafsenjâni, Nâteq-Nuri, Khâtami ou Hasan Khomeyni se présentent ; mai 2013 se retire pour Rafsenjâni ; 08/10/13 nommé vice-président exécutif ; 28/10/13 au 17/11/13 ministre par intérim

des Sports et de la Jeunesse alors que le Parlement a rejeté par trois fois les candidats proposés par le président Ruhâni (Mas'ud Soltânfar, Rezâ Sâlehi Amiri, et Nasrollah Sajjâdi) ; marié à Maryam Lavayi, trois enfants.

Mohammad-'Ali Najafi, nommé le 17/08/13 vice-président, directeur de l'Organisation des vestiges culturels et du tourisme ; né en janvier 1952 à Téhéran ; 1958-70 études primaires et secondaires, section mathématiques ; 1970-74 licence en mathématiques de l'université industrielle Sharif ; 1974-78 master I et II en mathématiques au MIT (USA) mais ne soutient pas sa thèse de doctorat car il rentre en Iran lors de la Révolution ; 1975-78 membre de l'Association islamique des étudiants iraniens aux États-Unis et au Canada ; 1978-79 conseiller au Bureau du Dr. Chamrân, alors vice-Premier ministre chargé des affaires révolutionnaires ; 1979-80 membre du Conseil scientifique de l'université industrielle d'Ispahan ; 1980 membre du Conseil suprême de la Révolution culturelle ; 1981-84 ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur des cabinets Mohammad-Javâd Bâhonar (août 81), Mohammad-Rezâ Mahdavi-Kani (sept.-oct. 81) et Mir-Hoseyn Musavi-Khâmene'i (oct. 81) ; 1984-88 membre du Conseil scientifique de l'université industrielle Sharif ; 1986-88 adjoint pour l'éducation et la culture de la Radio-télévision ; 1988-97 ministre de l'Éducation nationale des cabinets Mir-Hoseyn Musavi-Khâmene'i et 'Ali-Akbar

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

Hâshemi-Rafsenjâni ; 1996 un des “Seize Agents de la Construction” partisans du hoj. Rafsenjâni ; 1997-2000 vice-Président et directeur de l’Organisation du plan et du budget ; 1999 membre du Parti des Agents de la Construction ; 2000-05 conseiller du président de la République et du ministre des Industries et des Mines ; 2000-10 à nouveau membre du Conseil scientifique de l’université industrielle Sharif ; 15/12/2006 & 21/01/2007 élu au Conseil municipal de Téhéran ; 13/08/2013 proposé comme ministre de l’Éducation nationale mais le Parlement lui refuse sa confiance à une voix près : 142 voix pour sur 284 votants, 133 contre et 9 abstentions.

**Mohammad Nehâvandiyân**, nommé le 04/08/13 directeur du Cabinet présidentiel ; né en 1954 à Téhéran ; 1972-78 licence et master I en économie de l’université de Téhéran ; 1979 enseignant en économie à l’École supérieure du bâtiment ; 1980-81 représentant du Premier ministre dans les ports et douanes du sud, conseiller du ministre du Commerce ; 1981-82 vice-ministre du Commerce chargé des relations avec le Parlement ; 1982-83 membre du Conseil de la monnaie et du crédit, vice-ministre du Commerce en charge des projets et du plan ; 1987 master II en économie de l’université George Washington (GWU) à Washington DC (USA) ; 1987-93 chargé de cours d’économie à la GWU ; 1993 doctorat en économie de la GWU ; 1993-1997 vice-ministre du Commerce chargé des

projets et du plan ; 1995-96 : chargé de cours à la faculté d’économie de l’université de Téhéran et à l’université Emâm Sâdeq ; 1995-98 vice-président de la Chambre de commerce, d’industrie et des mines ; 1996-98 : chargé de cours, Institut des études de recherches commerciales<sup>73</sup> ; 1997-98 vice-ministre du Commerce (planification et communication) ; 1997-98 chargé de cours à l’université Ferdowsi et au Centre de recherche des sciences humaines et des études culturelles ; chargé de cours au Centre d’enseignement de l’administration de l’État ; 2001-... conseiller du Centre des études stratégiques ; 2001-... conseiller de la Commission “grande économie commerciale et administrative” du Conseil de discernement des intérêts du régime ; 2003-05 chargé de cours à la faculté des relations internationales ; 2003-07 diverses fonctions, dont vice-président de la Chambre de commerce, d’industrie et des mines ; 2003 - jan. 2008 conseiller du président de la République et directeur du Centre national des études de la mondialisation ; sept. 2005 - jan. 2008 sous-secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale en charge de l’économie et de la technologie ; 2006-... membre du Conseil de la monnaie et du crédit ; 2008-10 à nouveau chargé de cours au Centre de recherche des sciences humaines et des études culturelles ; 2008-... chargé de cours sur l’économie américaine de la faculté des études mondiales de l’université de Téhéran ; 2008-... conseiller de la Commission de l’économie de l’Assemblée nationale ; entre-temps, directeur de dizaines

## Camille VERLEUW

de thèses aux universités de Téhéran, directeur de la Formation des enseignants, de la Défense nationale, Emâm Sâdeq, Libre islamique, et Internationale des Sciences islamiques de Londres.

Mohammad-Bâqer Nowbakht Haqiqi (Mohammad Bagher Nobakht Haghghi), nommé le 01/09/13 vice-président chargé du plan et du contrôle de son application<sup>74</sup>, chef de la Sous-direction du développement administratif et de l'investissement humain du Président<sup>75</sup> ; né 13/12/ 1950 à Rasht (prov. du Guilan) ; ± 1968 diplôme secondaire ; ± 1968-72 licence en économie ; master en gestion de l'université libre de Téhéran ; mai 1988-mai 92 député de Rasht (3<sup>e</sup> législature) ; 1990-93 professeur à l'université Shahid Beheshti de Téhéran ; mai 1992-mai 1996 député de Rasht (4<sup>e</sup> législature) ; 1993-95 professeur au Centre de formation à l'administration de l'État ; 1995-98 professeur au campus de Rasht de l'université libre islamique ; 1995-2003 professeur au Centre de formation à l'administration de l'État au Guilan ; doctorat en économie de l'université Paisley (Royaume-Uni) ; mai 1996-mai 2000 député de Rasht (5<sup>e</sup> législature) ; 1998-2003 professeur à l'université du Guilan ; mai 2000-mai 2004 député de Rasht (6<sup>e</sup> législature) ; *post-doc* en développement économique du Centre des études appliquées Cassin (Genève, Suisse) ; 12/06/04 leader du Parti Modération Et Développement où il remplace Hamid-Rezâ Hâjji Bâbâ'i ; vice-directeur du Département des études

économiques du Centre des études stratégiques (créé par le hoj. Hasan Ruhâni) ; 2007-11 professeur à l'université Shahid Beheshti et à l'Unité des sciences des recherches à l'université libre de Téhéran.

Mme Ma'sume Ebtekâr (Massoumeh Ebtekar), nommée le 10/09/13 vice-présidente, directrice de l'Organisation de la protection de l'environnement<sup>76</sup> ; née à Téhéran en 1960 ; 1963-69 à Philadelphie, où son père poursuit des études ; 1969-77 études primaires et secondaires à l'école internationale Iran Zamin de Téhéran ; 1977 études d'ingénierie pétrochimique à l'université Polytechnique de Téhéran ; porte-parole des Étudiants musulmans dans la voie de l'Imam, de par ses connaissances en anglais ; 1981 études de technologie médicale à l'université Shahid Beheshti ; rédactrice en chef de l'édition anglaise du journal *Kayhan* (pendant 2 ans) sur recommandation du hoj. Seyyed Mohammad Khâtami, représentant du faqih dans ce journal ; master et doctorat en immunologie de l'université de Formation des enseignants ; 1990 chargée de cours de l'université de Formation des enseignants ; 1993 représente l'Iran à la 3<sup>e</sup> Conférence mondiale sur la femme à Nairobi ; 1993 fonde le Centre d'études et de recherches sur les problèmes des femmes<sup>77</sup> avec d'autres chercheuses et la professeur Monire Gorji, qui publie le magazine bilingue *Farzâne* consacré aux problèmes de la femme ; 1996 présidente du Réseau des ONG pour les femmes en Iran ; 1996-97 responsable du projet d'une

branche consacrée aux études féminines à l'université de Formation des enseignants ; 1997-2005 première femme à entrer au gouvernement, nommée vice-présidente de la République chargée de la protection de l'environnement ; 2000 auteur du seul livre écrit par un Iranien sur la prise de l'ambassade américaine à Téhéran, "*Takeover in Tehran*"<sup>78</sup> ; professeur associé en immunologie de la Faculté des sciences médicales de l'université de Formation des enseignants ; 2005 fonde le Centre de la paix et de l'environnement<sup>79</sup>, ONG visant à favoriser les échanges d'opinion sur ces sujets ; 2005 publie "*Natural Peace and Ethics*" ; 2006 élue "héroïne de la Terre" par l'Organisation des Nations unies ; 21/01/2007 élue au Conseil municipal de Téhéran ; 2007-08 membre du Comité médical et vétérinaire de la Caisse de soutien aux chercheurs ; 2009 publie "*Khushehâ-ye shahrivar*", histoire des événements en Iran de 1997 à 2005 ; a épousé l'ingénieur Seyyed Mohammad Hâshemi, mère de deux enfants.

Vali'ollâh Seyf, nommé directeur général de la Banque centrale<sup>80</sup> lors de sa 55<sup>e</sup> assemblée générale, septembre 2013 ; né en 1952 à Nahâvand (prov. d'Hamadân) ; ±1980 docteur en comptabilité et affaires financières de l'université 'Allâme Tabâtabâ'i ; directeur financier et membre du Conseil exécutif de l'Organisation du développement et de la reconstruction des industries d'Iran ; directeur financier et membre du Conseil d'administration de la banque Sepah ; président du Conseil d'ad-

ministration (CA) et directeur général (DG) de la banque Mellat ; vice-président de la Fondation des déshérités et des volontaires du front de guerre en charge de l'économie et du plan ; vice-président de la Fondation des déshérités et des volontaires du front de guerre en charge des affaires commerciales et internationales ; président du Conseil d'administration et directeur général de la banque Sâderât ; président du CA et DG de la banque Sepah ; président du CA et DG de la banque Melli-ye irân ; 2004 président du CA et DG de Future Bank à Bahrein ; président du CA et DG de la banque Kârâfarin ; membre du Conseil de discussion entre le gouvernement et le secteur privé ; vice-président du comité iranien de la Chambre de commerce internationale.

## Le gouvernement

Mohammad-Javâd Zarifi, nommé le 15/08/13 ministre des Affaires étrangères (AE) ; né à Téhéran en janvier 1960 dans une famille de religieux ; 1977-82 études en relations internationales à San Francisco ; 1977-86 membre, puis dirigeant de l'Association islamique des étudiants aux États-Unis et au Canada ; 1978-80 conseiller au consulat d'Iran à San Francisco ; 1982-1988 conseiller politique, premier conseiller, et chargé d'affaires<sup>81</sup> à la représentation permanente de l'Iran à l'ONU ; 1983-88 docteur en relations et droit internationaux de l'université de Denver (Colorado, USA) ; 1988-89 conseiller du ministre des AE ; 1989-92

Camille VERLEUW

adjoint du représentant à la représentation permanente de l'Iran à l'ONU ; 1992-2002 vice-ministre des AE pour les affaires juridiques et internationales ; 2002-07 ambassadeur à la représentation permanente de l'Iran à l'ONU ; 2007-10 haut conseiller<sup>82</sup> du ministre des AE et président de la commission culturelle de l'Unesco ; mars-septembre 2011 : vice-recteur international de l'université libre islamique ; 2011-13 conseiller politique de la direction du Centre des études stratégiques ; 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 232 voix pour sur 281 votants, 13 abstentions et 36 voix contre.

38

**Bizhan Nâmdâr Zangane**, nommé le 15/08/13 ministre du Pétrole ; né en mars 1953 à Kermânshâh (prov. éponyme) ; 1977 master en ingénierie des voies et bâtiments de la faculté technique de l'université de Téhéran ; 1977-2006 membre du conseil scientifique de l'université Khâje Nasir Tusi ; 1980-82 vice-ministre de la Culture et de la Guidance islamique pour la culture ; 1982-83 membre du Conseil central de la Croisade de la reconstruction ; 1983-88 ministre de la Croisade de la reconstruction ; 1983-2005 membre du Conseil économique ; 1988-97 ministre de l'Énergie ; 1996 un des Seize "Agents de la Constructions" partisans du hoj. Rafsenjâni ; 1996-2011 membre du Conseil de discernement de l'intérêt du régime ; 1997-2005 ministre du Pétrole ; 1999 membre du Parti des Agents de la Construction<sup>83</sup> ; 2007-2013 professeur en gestion et économie du pétrole à la faculté

technique de l'université de Téhéran et à la faculté d'ingénierie chimique et pétrolière de l'Université industrielle Sharif ; 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 166 voix pour sur 283 votants, 13 abstentions et 104 voix contre.

**Hojjatoleslâm Hâjj Seyyed Mahmud 'Alavi**, nommé le 15/08/13 ministre du Renseignement ; né le 25 avril 1954 à Lâmerd (prov. du Fârs) dans une famille de religieux ; 1956 rejoint Najaf (Irak), avec son père, le hoj. Seyyed Rezâ. Études religieuses, mais aussi enseignement général, à Najaf, puis Âbâdân, Qom et Téhéran ; après 1972, études religieuses supérieures auprès de grands ayatollahs à Qom, et aussi à l'École supérieure des formateurs et juristes de Qom, avant un doctorat sur le *feqh* et les bases du droit islamique à l'université de Mashhad ; 1975-78 activités religieuses et culturelles dans la province du Fârs et activisme politique contre le régime impérial à Lâr, Gerâsh et Lâmerd ; 1979 représentant de l'État-major de la Révolution islamique au sud de la province du Fârs ; 1980 représentant du Bureau de l'imâm Khomeyni à Lâmerd ; 1981-mai 1984 député de Lârestân (1<sup>re</sup> législature) alors qu'il a entrepris une licence en sciences humaines ; mai 1984-mai 1988 député de Lârestân (2<sup>e</sup> législature) ; 1988-92 master en sciences religieuses<sup>84</sup> ; 1989-91 vice-directeur de l'inspection et des enquêtes, puis vice-directeur des relations publiques et de la promotion de l'Organisation idéologico-politique du ministère de la Défense et du

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

Soutien aux forces armées ; 1992-96 député de Lâmerd (4<sup>e</sup> législature) ; 1996-2000 député de Lâmerd (5<sup>e</sup> législature) et titulaire d'un doctorat sur les bases du droit islamique ; 2000-09 nommé par le faqih Khâmene'i directeur de l'Organisation idéologico-politique des Forces armées<sup>85</sup> ; 2006 élu membre de la 4<sup>e</sup> Assemblée des Experts<sup>86</sup> pour la circonscription de Téhéran avec plus de 2 millions de voix ; février 2012 déclaré par le Conseil des Surveillants<sup>87</sup> "inapte" à participer aux élections législatives alors qu'il figure comme premier candidat sur la liste du Front de la Résistance ; juin 2013 candidat à la présidence de la République mais se retire en faveur du hojjatolészlâm Ruhâni ; parle arabe et anglais ; a visité tous les pays frontaliers de l'Iran, l'Asie centrale, l'Asie du Sud-est, la R. P. de Chine, la Corée du Sud, l'Inde et, en Europe, l'Allemagne, la Suède, le Danemark et la France, plus le Maroc ; 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 227 voix pour sur 283 votants, 18 abstentions et 38 voix contre.

**Hoseyn Dehqân**, nommé le 15/08/13 ministre de la Défense et de la Logistique des forces armées ; né Dehqâni en 1957 à Shahrezâ (prov. d'Ispahan) ; licence et master II en métallurgie à l'université de Téhéran, master I en administration de l'État au Centre d'enseignement de l'administration de l'État, doctorat en administration de l'État à l'université de Téhéran ; 1979-82 rejoint l'Armée des Gardiens de la Révolution islamique (AGRI)<sup>88</sup> et en de-

vient le commandant à Téhéran ; 1982-84 commandant de l'unité envoyée en Syrie et au Liban ; 1984-86 commandant de la 1<sup>re</sup> région du Sârollah<sup>89</sup> et de son QG opérationnel ; 1986-90 commandant en second des forces aériennes de l'AGRI ; 1990-92 commandant des forces aériennes de l'AGRI ; 1992-96 chef adjoint de l'état-major commun de l'AGRI ; 1996-97 directeur de la Fondation des coopératives de l'AGRI ; 1997-2003 adjoint du ministre de la Défense et de la logistique des forces armées ; 2003-4 premier conseiller du ministre de la Défense ; 2004-2009 vice-président de la République et directeur de la Fondation des martyrs et des affaires des dévoués (vétérans) ; 2009-10 vice-directeur et secrétaire général du Centre de prospective de la défense<sup>90</sup> ; 2010 secrétaire de la Commission de la politique de défense et de sécurité du Conseil de discernement des intérêts du régime ; 2010 conseiller du président de l'Assemblée nationale ; 2010 conseiller du directeur de l'état-major exécutif des directives de S.E. l'Imam ; 2010 président du conseil d'administration du holding ICT de l'état-major exécutif des directives de S.E. l'Imam ; 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 269 voix pour sur 284 votants, 5 abstentions et 10 voix contre.

**Hamid Chitchiyân**, nommé le 15/08/13 ministre de l'Énergie ; né en 1957 à Tabriz (prov. d'Azerbaïdjan oriental) ; 1979 membre de la Croisade de reconstruction de la province d'Azerbaïdjan oriental ; 1980-7 membre du commandement de l'Armée

*Camille VERLEUW*

des pâsdârân sur les fronts de la guerre avec l'Irak ; 1985 licence en ingénierie mécanique ; 1988-92 député de Tabriz, notamment membre de la présidence de l'Assemblée en 1989 et rapporteur de la Commission de l'énergie ; 1992-96 membre du Conseil d'administration de la société Tavânir et de la Compagnie d'Électricité ; nov. 1993 -sept. 2005 secrétaire d'État pour les affaires énergétiques au ministère de l'Énergie ; 1995 ingénieur industriel de l'université industrielle Amir Kabir ; 1997 master en administration du Centre d'enseignement de l'administration de l'État ; 2005 professeur associé en ingénierie industrielle à l'université de formation des enseignants ; sept. 2005 - nov. 2010 vice-ministre de l'Énergie, aussi, de déc. 2007 à juil. 2008, chargé du secrétariat d'État pour la programmation et les affaires économiques ; nov. 2010 haut-conseiller du ministre de l'Énergie et président du groupe des conseillers de ce ministère ; le 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 272 voix pour sur 284 votants, 7 contre et 5 abstentions.

Seyyed Hasan Qâzizâde Hâshemi, nommé le 15/08/13 ministre de la Santé, des Soins et de l'Enseignement médical ; né en avril 1959 à Farimân (prov. du Khorassan central) dans une famille de religieux, mais son père était parfumeur ; Seyyed Hasan apprend le Coran auprès de Sheykh Hoseyn Motahhari, père de l'illustre idéologue islamique Morteza Motahhari et grand-père de l'actuel député 'Ali Motahhari ; secondaire à Mashhad, puis il

entre à la faculté de médecine de l'université de la ville ; 1979-83 membre fondateur et du Comité central de la Croisade de reconstruction ; 1980 interrompt ses études de médecine pour rejoindre pendant 33 mois le front de guerre contre l'Irak où il est blessé deux fois ; 1983 revient à l'université de Mashhad, diplômé en médecine générale en 1986, puis en ophtalmologie en 1989 ; ensuite, nombreux stages de spécialisation en Europe et aux États-Unis ; 1991 passe son internat en soins de la cornée et du segment antérieur de l'oeil à l'hôpital Labâfinezhâd de l'université des sciences médicales Shahid Beheshti ; 1991-... membre de l'Association des ophtalmologues américains ; 1992 fondateur de l'Ensemble d'ophtalmologie Nur ; 1995-... membre de l'European Society of Cataract & Refractive surgeons<sup>91</sup> ; professeur du service ophtalmologique de l'université des sciences médicales de Téhéran dans les hôpitaux Fârâbi et ophtalmologique Nur ; 1997-2001 secrétaire du Conseil de l'enseignement médical et médical spécialisé du pays ; 1997-2001 conseiller du ministre de la Santé, des Soins et de l'Enseignement médical ; 1997-... membre de l'Association des chirurgiens américains de la cataracte ; 2001-05 membre de la Commission d'organisation, de contrôle et d'estimation du ministère de la Santé ; 2001-08 membre du Conseil du Centre national de recherches en sciences médicales du pays ; 2005 doyen de la faculté de médecine de l'université d'ophtalmologie de Téhéran ; 2005-... membre de l'Association des chi-

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

rurgiens américains de la cornée; 2005-08 directeur du service ophtalmologique de l'Université des sciences médicales de Téhéran ; 2011-... président du conseil d'administration et secrétaire général de l'Association d'ophtalmologie d'Iran ; 2011-12 secrétaire du Conseil de détermination de la politique de la branche ophtalmologique ; membre de nombreuses sociétés médicales ; a publié dix livres et plus de 150 articles; son épouse née Kuchekzâde est pédiatre, spécialiste des maladies du sang et des cancers des enfants, membre du Conseil scientifique de l'université des sciences médicales de Téhéran. Leurs trois enfants sont eux-mêmes dans le domaine médical – (seul membre du gouvernement à donner des informations sur son épouse) ; 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 260 voix pour sur 284 votants, 18 contre et 6 abstentions. ; devenu d'office membre du conseil d'administration de la Fondation nationale des élites d'Iran.

'Abbâs-Ahmad Âkhundi, nommé le 15/08/13 ministre des Voies et de l'Urbanisme ; né le 06/06/1957 à Najaf (Irak) dans une éminente famille de religieux ; juin 1979 – juillet 1982 membre du comité central de la Croisade de reconstruction ; août 1982 – novembre 1986 vice-ministre politique et social du ministère de l'Intérieur ; master II en ingénierie des voies et bâtiments de la faculté technique de l'université de Téhéran ; février 1987 – février 1988 conseiller du directeur de la Fondation du logement et responsable de la re-

construction des régions sinistrées par les séismes ; février 1988 – août 1993 directeur de la Fondation du logement de la Révolution islamique ; août 1993 – août 1997 ministre du Logement et de l'Urbanisme ; 1994 premier article publié dans le domaine du logement, de nombreux autres ont suivi ; octobre 1997 – septembre 1998 vice-directeur général de la Radio-télévision ; doctorat en économie politique du Collège Royal Holloway de l'université de Londres ; 2003-2010 rédaction de nombreux projets de loi sur le logement, le secteur privé ; 2006-... membre dirigeant de l'ordre des ingénieurs en bâtiment ; 2006 membre du conseil scientifique des études mondiales de l'université de Téhéran ; membre du conseil scientifique de l'Institut des études nord-américaines et européennes affilié à l'université de Téhéran ; 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 159 voix sur 284 votants, 107 contre et 18 abstentions ; marié, trois enfants.

'Abdorrezâ Rahmâni-Fazli, nommé le 17/08/13 ministre de l'Intérieur où il remplace Mostafâ-Mohammad Najjâr ; NB : nulle date ne figure dans sa biographie officielle ; né le 22/12/1959 à Shirvân (prov. du Khorassan du Nord) ; 1977-85 études à l'université de formation des enseignants<sup>92</sup> et doctorat en géographie, spécialisé en programmation villageoise ; membre de l'AGRI ; directeur du Bureau technique et de l'habitat de la préfecture de Shirvân ; adjoint au maire de Shirvân ; adjoint pour les finances administratives,

*Camille VERLEUW*

42

puis adjoint pour l'éducation de la faculté des sciences humaines de l'université de Mashhad, fondateur et directeur des cours du soir ; 10/04/92 – 1996 député de Shirvân (Khorâsân, 4<sup>e</sup> législature), membre de la Commission du Plan, budget et comptes ; directeur de l'Institut supérieur du contrôle financier des pays membres de l'Organisation de la coopération économique (ECO)<sup>93</sup> ; membre du Conseil de la culture générale du pays ; membre du Conseil de recherche du Centre des recherches de l'Assemblée nationale ; membre du Comité de contrôle de la diffusion des billets de banque ; secrétaire du Comité de contrôle de la Caisse du développement national ; membre du Conseil suprême exécutif des politiques générales de l'article 44 de la Constitution ; membre du Conseil suprême de la communication du gouvernement (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> gouvernements) ; président du Conseil des universités d'audit du pays ; directeur adjoint de la Radio-Télévision iranienne et divers postes de vice-directeur spécialisé ; vice-ministre de l'Intérieur pour l'économie et les affaires internationales ; tour à tour vice-secrétaire culturel, social, et de l'information, puis vice-président du Conseil suprême de la sécurité nationale ; 9 juillet 2008 élu par les députés de la 8<sup>e</sup> législature, directeur général de la Cour des comptes de l'État<sup>94</sup> où il remplace Mohammad-Rezâ Rahimi, nommé Premier vice-président de la République iranienne ; 3 juillet 2012 réélu à ce poste sur proposition de la Commission du plan et du budget par les députés de la 9<sup>e</sup> législature ;

13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 256 voix pour sur 284 votants, 19 contre et 9 abstentions.

'Ali-Asghar Fâni, nommé le 17/08/13 ministre de l'Éducation nationale ; né en 1954 à Téhéran ; ± 1972 diplôme en mathématiques du secondaire ; 1972-78 licence et maîtrise en ingénierie des voies et construction de la faculté technique de l'université de Téhéran ; 1980 entre au Bureau de l'Éducation nationale de la 16<sup>e</sup> région de Téhéran ; jan. 1982 directeur général de l'Éducation nationale au Kurdistan ; maîtrise en administration de l'État du Centre d'administration de l'État ; jan. 1986 vice-ministre de l'Éducation nationale en charge du primaire ; doctorat en administration des ressources humaines et de conduite organisationnelle de l'université de Formation des enseignants de Téhéran ; 1993 directeur adjoint de la Fondation des martyrs de la révolution islamique ; 1997 vice-ministre de l'Éducation nationale chargé de la planification et des ressources humaines ; 2001 vice-ministre de l'Éducation nationale chargé du secondaire ; 2005 responsable du ministère de l'Éducation nationale ; 2005-09 président de la Commission de l'enseignement et de la formation, de la Commission culturelle du Conseil suprême de la révolution culturelle ; août 2013 proposé comme ministre après que Mohammad-'Ali Najafi n'eut pas obtenu l'aval du Parlement à ce poste n'ayant recueilli le 13/08/2013 que 142 voix sur 284 votants, 133 députés ayant voté contre et 9 s'étant

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

abstenus. ; 17/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 185 voix pour sur 266 votants, 57 contre et 24 abstentions ; devenu d'office membre du conseil d'administration de la Fondation nationale des élites d'Iran ; marié, deux enfants.

'Ali Jannati, nommé le 15/08/13 ministre de la Guidance et de la Culture islamiques ; né en 1949, fils de l'ayatollah Ahmad Jannati<sup>95</sup> ; après ses études primaires et secondaires, rejoint la nouvelle école religieuse Montazeriye (renommée plus tard Haqqâni) fondée par les hoj. Beheshti et Qodusi ; 1965-1975 études religieuses supérieures ; poursuivi par la Savak, il quitte l'Iran en 1975 sur les conseils des hoj. Beheshti et Rafsenjâni et rejoint en Syrie et au Liban le hoj. Mohammad Montazeri et d'autres jeunes venus se former à la guérilla ; les quatre années suivantes, il voit plusieurs fois l'imam Khomeyni en Irak et fait des voyages de propagande islamique en Europe et dans les États du golfe Persique ; 1980 directeur du bureau d'Ahvaz de la Radio-télévision iranienne ; jan. 1981 sur recommandation du hoj. Beheshti, il est nommé représentant du pouvoir judiciaire dans le Conseil de surveillance de la Radio-télévision, puis directeur de la Première chaîne ; 1984-87 gouverneur du Khouzistan ; 1987-89 membre de l'état-major du QG Khâtam-ol Anbiyâ' et directeur du Bureau du sous-commandement des forces armées ; 1989-92 à nouveau gouverneur du Khouzistan ; 1992-95 vice-ministre de la Culture et de la Guidance

islamique pour les affaires internationales ; 1995-1998 vice-directeur de l'Organisation de la Culture et des Communications islamiques ; 1998-2002 ambassadeur d'Iran au Koweït ; 2003-2005 conseiller du ministre des Affaires étrangères et président du Comité culturel et social du Conseil suprême de la sécurité nationale ; 2005-2006 vice-ministre du ministère de l'Intérieur pour les affaires politiques ; 2006-2010 à nouveau ambassadeur d'Iran au Koweït ; 2010-2013 chercheur sur la politique étrangère au Centre des études stratégiques ; pendant 6 ans, directeur du magazine *Farhang* ; a publié nombre d'articles et livres sur le Proche-Orient (*Frères musulmans, les courants salafi et takfiri, Israël, la Palestine...*) ; 13/08/2013 la confiance du Parlement 234<sup>96</sup> ; devenu d'office membre du conseil d'administration de la Fondation nationale des élites d'Iran ; partisan d'une libéralisation des moyens de communication de masse (comme Facebook).

'Ali Rabi'i (Ali Rabiei ou Rabii), nommé le 15/08/13 ministre des Coopératives, du Travail et du Bien-être social ; né le 06/12/55 dans le bidonville de Javâdiye, au sud de Téhéran, dans une famille d'ouvriers ; technicien à l'usine General Motors ; participe aux grèves de 1977-78 ; 1979 rejoint le Conseil de la révolution et œuvre au Comité de promotion de la révolution islamique dans le secteur industriel ; 1979 un des fondateurs de la branche ouvrière du Parti de la République islamique, dont il est responsable de 79 à

## Camille VERLEUW

44

81 ; 1980-82 membre du Conseil suprême de révision du Code iranien du travail ; directeur responsable et rédacteur en chef du journal "*Travail et ouvrier*"<sup>97</sup> ; 1980-85 rejoint l'AGRI et passe 50 mois sur les divers fronts des opérations, notamment membre des états-majors de la Base de Téhéran, de la 3<sup>e</sup> région nationale et du QG Hamze Seyyed-ol shohadâ ; licence en gestion de l'administration de l'université de Téhéran ; 1987-93 vice-ministre du Renseignement pour les affaires parlementaires et judiciaires ; 1989-94 directeur de l'Institut des études et des recherches politiques ; 1992 membre fondateur et membre du Comité central de la Maison de l'ouvrier<sup>98</sup> ; 1993-2005 responsable exécutif du secrétariat du Conseil suprême de la sécurité nationale, et responsable de son Comité de promotion ; 1995-... conseiller du Centre de recherches stratégiques du Conseil de discernement des intérêts du régime ; 1997-2005 conseiller social du président de la République ; 2000-05 secrétaire de l'État-major de lutte contre la corruption de l'administration gouvernementale ; master I en administration de l'État de l'université de Téhéran ; master II en administration des affaires culturelles de la faculté des sciences sociales de l'université 'Allâme Tabâtabâ'i ; doctorat en administration stratégique ; chargé de cours dans diverses institutions ; 01/01/2006 président du Comité central de la Maison de l'ouvrier où il succède à 'Ali-Rezâ Mahjub ; 01/05/2006 chahuté par des ouvriers lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> Mai<sup>99</sup> ; 2009-... chargé de cours (niveau 23),

membre du Conseil des experts en gestion de l'université Payâm-e Nu, membre du Comité scientifique, y a été élu "chercheur modèle" en 2011 ; nombreuses autres activités non datées ; le 01/01/12 est remplacé par Mme Soheylâ Jelowdarzâde comme présidente du Comité central de la Maison de l'Ouvrier ; début 2012 succède à Hoseyn Kamâli à la tête de la Coalition de la Maison de l'Ouvrier, réactivée à chaque élection depuis l'année 2000, en vue de soutenir les candidats défenseurs des ouvriers, dont 'Ali-Rezâ Mahjub qui sera élu député de Téhéran pour la 5<sup>e</sup> fois et Soheylâ Jelowdarzâde qui ne sera pas élue (elle l'avait déjà été 2 fois) ; 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement 163 voix pour sur 284 votants, 100 contre et 21 abstentions ; a épousé en 1981 Narges Hoseynzâde (décédée en 2007), 4 enfants.

'Ali Tayyebniyâ (Ali Taiebnia), nommé le 15/08/13 ministre des Affaires économiques et financières ; né en 1960 à Ispahan (prov. éponyme) ; 1978 diplômé de l'école secondaire en math-physique et entrée en faculté d'économie de l'université d'Ispahan ; 1980-83 directeur de la radio du Bureau d'Ispahan de la Radio-télévision iranienne ; 1983-88 master I & II en économie théorique de l'université de Téhéran ; 1986-89 conseiller auprès du Premier ministre ; 1993 docteur en économie de l'université de Téhéran et de l'université de Londres ; 1994-97 conseiller économique et secrétaire de la Commission de l'économie auprès de la présidence

IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

de la République ; 1995-97 directeur du groupe Économie théorique de l'université de Téhéran ; 1996-2005 secrétaire de l'état-major de l'organisation du bazar à la présidence de la République ; 1997-2001 vice-directeur "projet et étude" à la présidence ; 1997-2005 conseiller de la Commission de l'économie du Conseil des ministres ; 2001-05 vice-directeur de la coordination des affaires économiques et techniques ; 2001-05 membre de l'état-major économique du gouvernement ; 2002-05 représentant du président de la République dans le groupe de travail sur la loi d'optimisation des possibilités internes au pays ; 2002-08 expert en affaires monétaires et bancaires auprès du Conseil de la monnaie et du crédit ; 2003-05 secrétaire de l'état-major de gestion de crise ; 2004-05 membre du Conseil de recherche de la présidence de la République ; 2005-... professeur associé de la faculté d'économie de l'université de Téhéran ; 2005-06 vice-directeur de l'Organisation de la gestion et de la planification<sup>100</sup> en charge de l'économie et de la coordination des affaires du plan et du budget ; 2005-06 secrétaire du Conseil des administrateurs aux comptes des réserves monétaires ; 2005-07 directeur du magazine "*Barnâme va budje*"<sup>101</sup> ; 2007-... membre du Conseil de recherche de l'Organisation des taxes<sup>102</sup> ; 2007-... membre du comité de rédaction du magazine "*Eqtesâd va tejârat-e novin*"<sup>103</sup> du ministère du Commerce ; 2008-... membre du conseil d'administration de l'Institut des sciences bancaires de l'Iran<sup>104</sup> près la

Banque centrale ; 2009-... directeur du groupe de recherche de l'économie iranienne de l'Institut de développement et de recherches économiques<sup>105</sup> de l'université de Téhéran ; 2009-... membre du comité de rédaction du magazine "*Pul va eqtesâd*"<sup>106</sup> de l'Institut de recherche monétaire et bancaire du pays<sup>107</sup> ; 2011-... membre du comité de rédaction du trimestriel "*Eqtesâd-e mohit-e zist va en-erzhi*"<sup>108</sup> ; 2012 directeur du groupe économie sociale-institutionnelle de l'université de Téhéran ; 2012-... membre du comité de rédaction du magazine "*Râh-bord-e eqtesâdi*"<sup>109</sup> du Centre des études stratégiques ; 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 274 voix sur 284 votants, 7 contre et 3 abstentions ; taiebnia@ut.ac.ir.

Mohammad Farhâdi, nommé le 29/11/14 ministre des Sciences, de la Recherche et des Technologies ; né le 7 février 1950 à Shâhrud (Semnân) ; sort médecin généraliste en 1976 de l'université de Mashhad ; 1980 est diplômé en oto-rhino-laryngologie et chirurgie du cou et de la tête ; spécialité en chirurgie endoscopique des sinus et en implantation cochléaire, puis en chirurgie laser ; membre du comité Médecine de la Croisade universitaire de Mashhad ; vice-responsable du groupe Médecine du Commandement de la Révolution culturelle ; 1982-83 vice-directeur de la Croix-Rouge iranienne ; 1983-85 conseiller du ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur, et secrétaire de l'Éducation médicale spé-

## Camille VERLEUW

46

cialisée du pays ; 1985 recteur de l'université de Téhéran ; 1985-89 ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur ; membre du Conseil supérieur de la Révolution culturelle ; 1987-... directeur du *Medical Journal of the I.R.I.* ; directeur du centre pour le développement de l'éducation et de la recherche en Iran ; cours de spécialités et séminaires en Allemagne, Autriche, Russie et États-Unis ; 1992-2006 directeur de la section d'oto-rhino-laryngologie de l'Ensemble pour l'enseignement des soins Hazrat Rasul ; membre du Conseil de direction de l'université Shâhed ; membre du Comité central de contrôle du ministère de la Santé, des Soins et de l'Enseignement médical ; vice-président du Conseil national pour la recherche scientifique ; 1992 fondateur du projet d'implantation cochléaire en Iran et directeur du Centre iranien d'implantation cochléaire ; membre élu par les médecins de Téhéran au Conseil de l'Ordre des Médecins ; membre du Comité central de l'Association des coopérations médicales islamiques d'Iran ; 1995 professeur d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie du cou et de la tête, à l'université des sciences médicales d'Iran ; 1997-2002 ministre de la Santé, des Soins et de l'Enseignement médical ; 2000 président de la Société de médecine au laser d'Iran ; 2002 directeur du Centre de recherche en oto-rhino-laryngologie et chirurgie du cou et de la tête, de l'université des sciences médicales d'Iran ; 2002 président de la Fondation nationale scientifique d'Iran ; directeur de la Caisse nationale de soutien aux cher-

cheurs ; 2006 directeur de la Société de la médecine du sommeil d'Iran ; reconnu comme Professeur émérite national, devient membre de la Fondation nationale des élites ; membre scientifique du programme destiné aux doctorants iraniens créé en coopération entre l'université des sciences médicales d'Iran et l'International Neuroscience Institute de Hanovre (Allemagne) ; 2009 lettre de protestation contre les arrestations de manifestants après la réélection controversée du président Mahmoud Ahmadinezhâd ; 2010 élu Figure inoubliable de l'année ; 2012 également oto-rhino-laryngologiste au Grand Hospital Erfan ; 2012 lauréat du Prix 'Allâme Tabâtabâ'i de la Fondation nationale des élites ; 09/09/2013 nommé par le président Ruhâni directeur de la Croix-Rouge iranienne et, d'office, directeur de *Iranian Red Crescent Medical Journal* ; a publié neuf livres et 205 articles dans ses domaines de spécialités ; 26/11/14 sa candidature au poste de ministre du gouvernement Ruhâni recueille 197 oui, 28 non et 10 abstentions sur les 235 députés présents (les précédents candidats présentés par la Présidence, Mahmud Nili-Ahmadâbâdi et Fakhroddin Ahmadi Dâ-nesh-Âshtiyâni, n'avaient pas reçu l'accord du Parlement, respectivement le 29/10 et le 19/11) ; devenu d'office membre du conseil d'administration de la Fondation nationale des élites d'Iran.

Mohammad-Rezâ Ne'matzâde, nommé le 15/08/13 ministre de l'Industrie, des Mines et du Commerce ; né en juillet 1945

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

à Tabriz (Azerbaïdjan oriental) ; ± 1951-57 école Ferdowsi de Téhéran ; ± 1957-63 études secondaires au collège Ja'fari de l'Association des enseignements islamiques, 2 ans au lycée 'Alavi ; ± 1963-67 licence de la faculté technique de l'université de Téhéran ; 1968-77 directeur technique et directeur d'usines, secteur privé, Téhéran ; ± 1977 master I de l'université Polytechnique de Californie en ingénierie de l'environnement, fondateur et président de l'Association islamique des étudiants iraniens (AIEI) de l'université polytechnique, président-fondateur de l'AIEI de l'Ouest américain ; ± 1978 : master II à l'université de Californie de Berkeley en gestion industrielle – rentre à Téhéran avant de l'achever ; 1979 membre du Conseil d'administration et directeur technique adjoint de la société Irân Nâsionâl ; 1979-80 ministre du Travail et des Affaires sociales ; 1980-81 ministre des Industries et des Mines ; 1981 vice-Premier ministre exécutif ; 1981-82 conseiller du directeur de l'Organisation du plan et du budget et directeur général de la Planification de la production ; 1982-84 membre du Conseil d'administration et vice-directeur de l'Organisation des industries de la défense ; 1985-86 P-DG de la société Tavânir ; 1987-88 membre du Conseil d'administration et vice-directeur de l'Organisation des industries de la défense ; 1988-89 P-DG de la société Tavânir ; 1989-97 ministre des Industries ; 1996 un des Seize "Agents de la construction" partisans du hoj. Rafsenjâni ; 1997-2008 directeur général et vice-président du Conseil d'administration de la

Société nationale des industries pétrochimiques<sup>110</sup> ; 1999 membre du Parti des Agents de la Construction ; 2008-09 haut conseiller du ministre du Pétrole ; 2009 parti en retraite et fonde la société familiale "Towse'e-ye Tejârat-e Ne'mat"<sup>111</sup> active dans la gestion de projets industriels ; il a précédemment fondé le Centre d'enseignement de gestion pétrochimique<sup>112</sup>, le Centre d'enseignement technique d'ingénierie pétrochimique<sup>113</sup> de Bandar-e Emâm, et la Société de recherche et de technologie pétrochimiques<sup>114</sup> à Arâk ; organisé deux cycles de master II en gestion commerciale pour deux cents étudiants en cotutelle entre l'université de Calgary (Canada) et la faculté de gestion de l'université industrielle Sharif ; en outre, il a représenté l'Iran au Bureau international du travail, et à l'Organisation du développement industriel des Nations-Unies (UNIDO) ; a présidé des Commissions bilatérales économiques entre l'Iran et l'Autriche, la République tchèque, la Belgique et la Jordanie ; 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 199 voix pour sur 283 votants, 60 contre et 24 abstentions.

**Mahmud Hojjati-Najafâbâdi**, nommé le 15/08/13 ministre de la Croisade agricole ; né le 9/10/1955 à Najafâbâd (prov. d'Ispahan) dans une famille de religieux ; études primaires et secondaires à Najafâbâd ; 1975-79 licence à l'université du Travail, fusionnée avec l'université industrielle d'Ispahan après la Révolution islamique ; 1979 crée une branche de la Croisade de reconstruction dans la pro-

## Camille VERLEUW

48

vince de Chahâr Mahâl va Bakhtiyâri ; 1980 rejoint le front de guerre pour établir des QG du génie ; membre du Comité central de la Croisade de reconstruction d'Ispahan ; 1985 membre du Comité central de la Croisade (nationale) de reconstruction ; 1987 ingénieur de l'université industrielle d'Ispahan ; 1989-94 gouverneur de la province du Sistan-Baloutchistan ; 1994-97 directeur exécutif du projet du barrage de Karkhah ; 1997-2000 ministre des Voies et du Transport ; 2000-05 ministre de la Croisade agricole (avec 80 000 fonctionnaires, suite à la fusion du ministère de l'Agriculture et de celui de la Croisade de reconstruction), conduit à des niveaux jamais atteints précédemment des productions agricoles, notamment à l'autosuffisance en blé ; 2005-13 fonctions indéterminées ; 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 177 voix pour sur 284 votants, 81 contre et 26 abstentions.

**Mahmud Gudarzi**, nommé le 17/11/13 ministre des Sports et des et de la Jeunesse ; né en 1955 ; lutteur ; champion de lutte des centres de formation et des universités ; 1979-82 membre de l'AGRI ; 1980-81 sur le front irakien durant 11 mois ; 1981 responsable de la Fédération de tir ; 1981 vice-directeur technique de l'Organisation de l'éducation physique ; entraîneur principal des lutteurs de l'université de Téhéran pendant 20 ans ; entraîneur national de niveau 1, lutte ; entraîneur national de niveau 2, volley-ball ; fondateur de la revue scientifique et

éducative "*Varzesh-e dâneshgâh-e enqelâb*" de la Croisade universitaire ; 1984 responsable de l'éducation physique de la Croisade universitaire ; 1984 conseiller pour l'enseignement et la recherche du directeur de l'Organisation de l'éducation physique ; 1985 fondateur de l'Institut de formation des arbitres et entraîneurs du pays ; 1986-97 directeur général de l'éducation physique de l'université de Téhéran ; 1987-94 participe à la création de la faculté d'éducation physique de l'université de Téhéran dont il devient le vice-doyen administratif et financier ; formateur des entraîneurs de la Fédération de lutte de la R.I.I. ; docteur en administration et planification de l'éducation physique ; professeur de l'université de Téhéran ; 1998 fondateur de "*Harakat*", premier magazine scientifique et de recherche en sciences du sport en Iran ; rédacteur en chef de la revue *World Journal of Sport Sciences* (WJSS) ; 2008-13 doyen de la faculté d'éducation physique de l'université de Téhéran ; nombreuses autres activités ; a publié 11 livres et 70 articles ; novembre 2013 proposé comme ministre après que trois précédents candidats eurent été récusés par le Parlement : 1- Mas'ud Soltânifar avait obtenu 117 voix pour sur 283 votants, 117 députés avaient voté contre et 18 s'étaient abstenus le 13/08/2013 ; 2- Reza Sâlehi-Amiri : 107 voix pour sur 261 votants, 141 contre et 13 abstentions le 27/10/2013 ; 3- Nasrollah Sajjâdi : 124 voix pour sur 253 votants, 107 contre et 22 abstentions le 10/11/2013 ; finale-

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

ment Gudarzi est accepté : 199 voix pour sur 267 votants, 24 abstentions, 44 voix contre, le 17/11/2013.

**Mahmud Vâ'ezi**, nommé le 15/08/13 ministre des Communications et des Technologies de l'information ; né le 22/05/1952<sup>115</sup> au sud de Téhéran dans une famille de religieux ; 1958-64 primaire à l'École Sâdeqiye Seperi ; 1964-70 études secondaires en mathématiques aux lycées Mir Dâmâd et Marvi ; 1971-1976 études en ingénierie électrique à l'université d'État de Sacramento (Californie), membre de l'Association islamique des étudiants, États-Unis et Canada ; 1977 master II en communications de l'université d'État de San Jose ; 1978 doctorat en ingénierie des communications à l'université d'État de Louisiane, mais rejoint l'imam Khomeyni à Neauville-le-Château puis rentre en Iran ; début 1980 alors que le Dr. Mahmud Qandi (1944-81) est ministre des Communications, il devient vice-directeur du Centre des micro-ondes du pays puis directeur de ce centre, directeur général des télégraphes et téléphones, DG des services de téléphone urbains, finalement vice-ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones chargé des télécommunications jusqu'en 1986 ; fin sept. 1981-1986 président du Conseil d'administration et directeur général de la Société des Télécommunications d'Iran<sup>116</sup> (STI); pendant cette période, ce secteur voit le départ de 2000 techniciens et experts américains, le passage du système analogique au digital et les activités contre-révolutionnaires de certains

groupes politiques ; 1986-89 conseiller du ministre des Affaires étrangères et directeur du QG des relations économiques avec l'étranger ; master II en sciences politiques de l'université de Téhéran ; 1989-97 vice-ministre des affaires étrangères en charge de l'Europe et des Amériques ; 1997-99 vice-ministre des AE en charge de l'Économie ; début 1999-2013 vice-directeur du Centre des études stratégiques en charge des affaires internationales et de la politique étrangère (dépend du Conseil de discernement des intérêts du régime) ; 2003 doctorat en relations internationales de l'université de Varsovie (Pologne) ; 15/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 218 voix pour sur 284 votants, 45 contre et 20 abstentions.

**Hojjatoleslâm Mostafâ Purmohammadi**, nommé le 15/08/13 ministre de la Justice ; né en 1959 à Qom ; études religieuses de niveau ejtehâd ; 1979 procureur de la province du Khouzistan ; 1981 proc. de la province de Hormozegân ; 1982 proc. de la province du Khorassan ; 1989 président du Centre d'enquête stratégique de la sécurité nationale ; professeur de "sotuh 'âli" à l'école religieuse Marvi de Téhéran ; professeur de sciences politiques à l'université Emâm Sâdeq ; membre et vice-président politique de l'Association du Clergé Combattant<sup>117</sup> de Téhéran ; membre du conseil de détermination des programmes éducatifs des écoles religieuses pour femmes de tout le territoire ; président du Conseil d'administration du Centre des actes officiels de la Révolution

Camille VERLEUW

islamique ; 1991 ministre adjoint du Renseignement et directeur du renseignement étranger ; 2000 conseiller et directeur du groupe politico-social du bureau du faqih ; 2005-2008 ministre de l'Intérieur ; 2008-13 directeur de l'Organisation générale d'enquêtes du pays ; 13/08/2013 obtient la confiance du Parlement par 201 voix sur 284 votants, 64 contre et 19 abstentions.

### III. L'Iran aujourd'hui : bilan et perspectives économiques

50

Les sanctions imposées depuis l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran fin 1979 ont poussé l'Iran à accélérer son savoir-faire national dans de nombreux domaines, comme la synthèse de produits pharmaceutiques, les biotechnologies et les nanotechnologies. Le dernier rapport de Statnano sur les études dans ce dernier domaine montre que l'Iran surpasse même la France ! Avec 4,25 % des études mondiales en nanotechnologie, l'Iran se situe en 7<sup>e</sup> position derrière la Chine, les États-Unis, l'Inde, la Corée du Sud, l'Allemagne et le Japon. L'Iran devance donc ensuite la France, le Royaume Uni, l'Espagne, l'Italie, Taiwan, la Russie, l'Autriche, le Canada, Singapour, le Brésil, la Pologne, l'Arabie saoudite et la Suisse.<sup>118</sup> Nul ne s'étonnera de ces avancées, car la Révolution islamique de 1979 n'a pas glorifié les conditions de vie du temps du pro-

phète Mohammad, hormis dans le champ socio-religieux. Depuis lors, les autorités iraniennes ont d'ailleurs favorisé l'envoi d'étudiants dans les pays occidentaux. À l'inverse, les relations ostensibles de l'Iran avec des pays "antiaméricains" n'ont jamais entraîné qu'un flux minime d'étudiants vers ces pays. Même l'appui de Moscou à Téhéran n'a pas provoqué une ruée d'étudiants iraniens vers l'enseignement supérieur russe.

La consultation des biographies des dirigeants iraniens depuis 1979, sauf bien sûr une majorité de religieux chiites, devrait convaincre nos dirigeants qu'ils sont eux-mêmes, nonobstant leur appartenance politique, bien moins diplômés de prestigieuses universités européennes et américaines que leurs homologues iraniens. Même l'entourage de l'ex-président Mahmud Ahmadinezhâd comportait un nombre important de diplômés des universités américaines.

Car les relations économiques entre États ne reposent pas sur du tam-tam politique. Comme en chimie, ces relations nécessitent un catalyseur – économique, commercial, politique, militaire, policier, culturel, religieux, linguistique, etc., expliquant seul des faits qui paraissent étranges ou incompréhensibles. Le retour de l'Iran sur la scène commerciale mondiale bénéficiera ainsi de catalyseurs étrangers au commerce, voire inefficaces ou antagonistes dans le champ religieux ou linguistique. Exemple, l'intense com-

## *IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

merce entre la Turquie et les régions kurdes de l'Irak, alors qu'un facteur politico-linguistique s'y oppose. Aussi, la coopération des services spéciaux turc et iranien, alors qu'un facteur militaro-religieux s'y oppose – le facteur économique-stratégique étant ici primordial<sup>119</sup>. De fait, le retour de l'Iran sur la scène mondiale outrepassera les seules considérations politiques.

### **Les moyens de la diplomatie iranienne**

Dès que l'Iran a su bientôt recouvrer sa liberté d'action internationale, le ministère des Affaires étrangères a réactivé son réseau diplomatique – parmi les plus étendus au monde – pour relancer essentiellement ses relations commerciales. L'encre de la confirmation parlementaire des ministres n'était pas encore sèche que les diplomates sont partis tous azimuts. Parmi les premiers, Hoseyn Amir Abdollahiân, vice-ministre des Affaires étrangères chargé des pays arabes et africains, s'est rendu début novembre 2013 au Congo-Brazzaville et au Congo-Kinshasa pour signer des accords techniques et d'ingénierie<sup>120</sup> : souvenons-nous que l'Iran est membre observateur de l'Union africaine. Le 10 novembre 2013, Mohammad-Rezâ Ne'matzâde, ministre de l'Industrie, des Mines et du Commerce, recevait les ambassadeurs à Téhéran des États d'Afrique sub-saharienne, pour leur exprimer la volonté de l'Iran de réactiver tous les accords passés avec leurs pays.

Après l'accord sur le nucléaire de Genève (24/11/2013), face aux inquiétudes arabes, l'Iran a multiplié les déclarations apaisantes, organisant des rencontres avec les autorités de ces États en vue de relations plus ouvertes, d'abord commerciales. Le 28 novembre, le ministre des Affaires étrangères des EAU, sheykh Abdallah ben Zayed Al-Nahyane, venait à Téhéran y créer un comité économique conjoint pour accroître les relations dans tous domaines, selon le communiqué officiel. En réalité, il s'agit d'institutionnaliser tout de suite le cadre des activités du secteur privé entre les deux pays, car les EAU voudraient au maximum préserver ce qui a fait leur richesse depuis 1980. En effet, ils ont servi durant 33 ans de prête-nom à l'Iran dans nombre de transactions économiques avec les États-Unis, et bien d'autres pays. Si tous ces pays commercent demain librement et ouvertement avec l'Iran, l'économie des EAU s'effondrera. Lors de sa visite à Téhéran, sheykh Abdallah a été reçu par le président iranien Ruhâni<sup>121</sup>.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2013, le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javâd Sharif, s'est rendu au Koweït pour participer à la Commission économique conjointe. Les deux pays ont de bonnes relations depuis l'invasion irakienne du Koweït en 1991. À la mi-2014, l'émir du Koweït a effectué une visite officielle en Iran pour concrétiser un accord sur l'exploitation d'une nappe de gaz naturel sous les deux pays. Le 1<sup>er</sup> décembre 2013, Sharif avait rencontré son homologue à Mas-

Camille VERLEUW

cate, capitale du sultanat d'Oman. Jeudi 5 décembre, cette rencontre était suivie par celle du président du Parlement iranien, 'Ali Lârijâni, qui s'entretenait avec son homologue omanais, Khalid-al Mawali, mais aussi avec le sultan Qabus<sup>122</sup>. On aurait alors parlé d'une médiation omanaise pour aplanir les différends avec l'Arabie saoudite, les deux pays s'affrontant via leurs partisans en Syrie. On se rappellera que le 26 novembre, 'Ali Akbar Hâshemi-Rafsenjâni, ex-président iranien, exprimait sa volonté de rétablir de bonnes relations avec l'Arabie saoudite dans une interview au *Financial Times*<sup>123</sup>.

52

Les relations avec Oman, seul État où domine autre schisme de l'islam, ont toujours été excellentes – L'Iran avait confié à Oman la représentation de ses intérêts à Londres, quand son ambassade y avait été fermée fin 2011 ; la Suède représentant alors les intérêts britanniques à Téhéran. Déjà, du temps de l'empereur Mohammad-Rezâ Pahlavi, l'armée iranienne combattait une rébellion maoïste dans la province omanie de l'Hadramaout, proche d'un Yémen du Sud, alors communiste. L'islam ibadite omanais est issu d'une sécession parmi les partisans du calife 'Ali, après le compromis que ce dernier accepta avec Mu'âwiya<sup>124</sup>. Plus ignoré encore du public que les divers ismaélismes, ce schisme est aujourd'hui néanmoins bien vivant dans quatre pays<sup>125</sup>. Les bonnes relations des dirigeants omanais avec les pays occidentaux leur ont permis de jouer les intermédiaires discrets avec l'Iran, surtout

depuis deux ans, quand il est apparu que le faqih et la majorité des politiques iraniens s'opposeraient au retour au pouvoir des partisans du président Ahmadinezhâd. Les élections législatives du printemps 2012 révélaient en effet une profonde réorganisation de la scène politique iranienne que peu d'officiels étrangers avaient appréhendée, car aveuglés par des médias manichéens et adeptes du sensationnel<sup>126</sup>.

Depuis le début de la crise en Ukraine, des dirigeants iraniens dans divers domaines ont poussé leur pays à développer encore davantage les échanges avec la Russie dont le président Vladimir Poutine avait rencontré le nouveau président iranien en septembre 2013 en marge de la réunion du groupe de Shanghai à Bichkek. Le 5 août 2014, un accord de troc d'un niveau de 18 milliards de \$ par an était signé, soit en gros quelque 500.000 barils de brut iranien à échanger chaque jour contre des produits russes. Cela mettait le baril à 98,6 \$ alors qu'il avait déjà commencé à chuter. Cet objectif d'échange n'a néanmoins pas été atteint mais des trocs se sont concrétisés à un moindre niveau (p. ex. exportation de crevettes iraniennes en janvier 2015). Il y a tout lieu de rester prudent sur le futur niveau de ces échanges commerciaux (seulement 5 milliards de \$ en 2013) alors que l'ambassadeur iranien à Moscou, Mehdi Sana'i, disait en décembre qu'ils devraient à terme atteindre 70 milliards (mais sans date). Il est prévu une visite du président Poutine

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

à Téhéran en 2015 car son pays reste bien loin derrière une Chine dont les échanges commerciaux avec l'Iran approchèrent de 36 milliards de \$ en 2013, contre 4 milliards en 2003. Il faut noter que le vice-président Sornâ Sattâri s'était en octobre 2014 entretenu à Moscou avec Dimitri Rogozine, vice-Premier ministre russe en charge de la coopération aérospatiale, notamment sur l'installation sur le territoire iranien de relais de Glonass, le système russe de positionnement par satellites, équivalant au système américain GPS.<sup>127</sup> Il a ensuite effectué une visite à Kazan, capitale du Tatarstan, du 29 au 30 octobre 2014 pour signer un accord dans le domaine pétrolier.<sup>128</sup> L'entente entre les deux pays est davantage politique et militaire (soutien à Bachar-al Asad notamment, opposition aux États-Unis,...) et le gros contentieux porte sur le refus russe de livrer les missiles S-300 selon l'accord signé en 2007. Le ministre de la Défense russe, Sergueï Choïgou, est venu à Téhéran les 19 et 20 janvier 2015 signer un mémorandum d'entente sur la coopération militaire.<sup>129</sup> Rien n'a filtré sur les discussions qui ont dû avoir lieu sur les missiles S-300.

En ce début d'année 2015, les visites se poursuivent à un rythme très soutenu : Téhéran a reçu en moins d'un mois la visite de dirigeants d'une quinzaine de pays, des Européens surtout (Allemagne, Belarus, Chypre, Croatie, France, Italie, Russie, Slovénie), des voisins comme les AU, la Géorgie, ou Oman, des pays d'Asie comme le

Tadjikistan, Singapour, la Corée du Sud, le Japon, et ensuite des amis encore plus lointains comme le Venezuela et le Brésil. Les ambassadeurs kenyan et jordanien ont présenté leurs lettres de créance au président Ruhâni. Les envoyés iraniens sont aussi partis vers les États voisins en raison de la situation en Irak, au Qatar et en Turquie notamment. D'autres acteurs essentiels du commerce de l'Iran se sont rendus en Espagne ou en Côte d'Ivoire.

### Perspectives à court terme

Pour Valiollah Seyf, le directeur de la BCI, l'Iran a connu un taux de croissance de 0% pendant l'année iranienne 1392 (21/03/13 à 20/03/14), comparé à une croissance négative de 5,8 % en 1391.<sup>130</sup> Les nouvelles conditions politico-économiques avaient déjà conduit Mohammad Nahavandiân, chef de cabinet du président de la République, à prévoir une relance début novembre 2013, au vu des objectifs avancés par les grands voisins et partenaires de l'Iran dans le domaine économique<sup>131</sup>. Le budget de l'année 1392 prévoyait des dépenses de 128 mille milliards de rials alors que les recettes les plus optimistes étaient de 130.000 milliards de rials. La valeur du rial implique que les chiffres de l'économie iranienne en \$US sont toujours suspects : il est plus aisé de donner des pourcentages indépendants de la monnaie ; ainsi le budget 2012 du gouvernement Ahmadinezhâd était en baisse de 9 % par rapport à 2011, ce qui confirmait une tendance remontant à 2007.

Camille VERLEUW

54

Toujours confronté à des difficultés et à la chute du prix du pétrole brut depuis juin 2014, le gouvernement Ruhâni a proposé en décembre 2014 un budget en forte diminution pour l'année iranienne 1394<sup>132</sup>, en considérant prudemment que toutes les sanctions américaines, européennes et onusiennes ne seront pas levées et qu'il ne fallait pas inclure d'avance les avoirs bloqués dans des banques étrangères. L'Iran a déjà récupéré 4,2 milliards de \$US entre janvier et juillet 2014, 2,8 autres milliards de \$ pour la période du 20 juillet au 24 novembre 2014<sup>133</sup>, et 490 millions de \$ le 21 janvier 2015 sur les 4,9 milliards restant à débloquent si un accord est signé avant le 22 juin 2015.<sup>134</sup> Le budget 1394 avoisine 870 mille milliards de rials, soit environ 32 milliards de \$, avec un dollar US équivalent à  $\pm$  27.190 rials mais le \$ s'est apprécié de 10,6 % depuis un an.<sup>135</sup> La hausse de la part des taxes dans le budget, 23 %, permettra l'augmentation du budget de la défense car l'insurrection de groupes sunnites djihadistes en Syrie et en Irak menace directement les intérêts iraniens, politiques et commerciaux<sup>136</sup>, mais aussi les grands lieux saints du Chiisme, comme Kerbelâ ou Najaf. C'est ainsi qu'en décembre 2014, ce sont directement des forces spéciales iraniennes qui ont aidé les Irakiens à sécuriser les lieux saints et les voies empruntées par les pèlerins iraniens. Pour équilibrer le prochain budget, Ruhâni a osé demander aux grands conglomérats et aux fondations religieuses d'abandonner leur exemption de taxes et de participer comme tous au budget de l'État.<sup>137</sup> Les

plus importants groupes concernés sont Setâd, le holding dépendant du Bureau privé du faqih Khâmene'i et gérant notamment des télécoms et des industries pétrochimiques, de Khatam-ol anbiyâ', le conglomérat de l'Armée des pâsdârân, impliqué dans toutes les activités industrielles, financières et commerciales du pays et qui pèserait 25 milliards de \$, et Astân-e qods-e razavi, la très riche fondation religieuse centrée sur le tombeau de l'imam Rezâ à Mashhad. Le parlement iranien a voté le 3 décembre 2014 le projet de taxation de ces entités et la loi est actuellement étudiée par les douze membres du Conseil des Surveillants. Selon le hoj. 'Ali 'Asgari, directeur de l'Administration nationale des impôts et vice-ministre de l'Économie, quarante pour cent des acteurs de l'économie du pays ne sont pas taxés.<sup>138</sup> Néanmoins, face à la chute continue du prix du brut, le quotidien *Shargh* s'est demandé fin janvier si le prix de 72 \$ le baril retenu pour le calcul du budget par le gouvernement n'était pas suicidaire.<sup>139</sup> Le ministre iranien du Pétrole, Bizhân Zangâne, a néanmoins appelé tous les membres de l'OPEP à préserver un prix raisonnable, même si son pays pourrait survivre avec un baril à 25 US\$.<sup>140</sup> L'Iran a soutenu le président vénézuélien Nicolas Maduro qui fut même reçu par le faqih et qui était venu rencontrer les pays producteurs du golfe Persique en janvier 2015.<sup>141</sup> Face à la volatilité du prix du brut qui menace continuellement les plans de développement iraniens, le vice-président iranien Sornâ Sattâri, a confirmé que son

pays avait pris le chemin d'une économie basée sur le savoir et que la dépendance du budget de l'année iranienne 1394 aux revenus pétroliers avait encore baissé de quelque 30 %, atteignant ainsi le plus bas niveau depuis des dizaines d'années.<sup>142</sup> Le précédent budget pour 1393 (21/03/14 au 20/03/15) avait déjà vu sa part des revenus pétroliers diminuer de 40 %, ce qui avait en outre permis à l'Iran de se jouer à une grande échelle des sanctions occidentales.

Pour les investissements étrangers, la période 2005-2013 a été catastrophique même si la Russie, la Chine et l'Inde ont compensé la fuite des occidentaux. Les entreprises chinoises, indiennes et malaisiennes ont investi ensemble pour 90 mil. d'euros en Iran de 2004 à 2007. Début 2012, le volume des investissements chinois en Iran était évalué à 2 milliards de US\$<sup>143</sup>. Les pays d'Asie visent tous les domaines et toutes les régions de l'Iran car ils ne répugnent pas à rechercher les petits projets, à l'opposé des grands groupes occidentaux. Ainsi, l'Afghanistan, la Chine et le Pakistan projettent d'investir 35 millions de US\$ dans des fabriques de carrelages, céramiques, acier et papier au Khorâsân Razavi<sup>144</sup>.

### Échanges commerciaux

Pour assurer son autonomie face aux sanctions, l'Iran a lancé de vastes programmes industriels. Le principal secteur des importations iraniennes provenant de

Chine est ainsi celui des équipements industriels<sup>145</sup> permettant chaque jour au pays de ne plus dépendre des pays occidentaux, ses premiers fournisseurs durant ces cinquante dernières années.

Cent-cinq pays ont commercé avec l'Iran pendant les 7 premiers mois de l'année iranienne 1392 (21/03/13-20/10/13). Les principales importations iraniennes proviennent des Émirats arabes unis, de la R. P. de Chine, de l'Inde, de la Corée du Sud et de la Turquie<sup>146</sup>. *C'est-à-dire que 90 % des importations iraniennes proviennent de l'Asie*<sup>147</sup>. Les principaux importateurs de produits non pétroliers iraniens furent la R. P. de Chine (3,625 milliards de \$US), l'Irak (3,415 milliards de \$US), les Émirats arabes unis (2,058 milliards de \$US), l'Inde (1,513 milliards de \$US) et l'Afghanistan (1,454 milliards de \$US).

Pour l'avenir, il est essentiel de constater que la R.P. de Chine est devenue le principal partenaire commercial de l'Iran et surtout son principal importateur de pétrole. Peu d'Européens ont compris que les grands projets chinois à travers les pays d'Asie centrale lui permettront aussi d'atteindre plus aisément les réserves énergétiques iraniennes, ajoutant ainsi une dimension terrestre aux seuls liens maritimes disponibles à ce jour pour l'Inde, le Japon ou la Corée du Sud.

Ouvrant le 26 novembre 2013 la réunion de l'Organisation de la coopération

économique (ECO), le président Ruhâni a souligné la nécessité de profondes réformes dans les échanges entre les dix pays membres (Afghanistan, Azerbaïdjan, Iran, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Pakistan, Tadjikistan, Turkménistan, et Turquie). Il s'est étonné que le commerce entre voisins soit si minime. En 2012, le commerce international de ces 10 pays s'est monté à 817 milliards de dollars US mais, entre membres de l'ECO, il n'est que de 83 milliards. En 2011, les investissements internationaux dans ces dix États n'ont été que de 41 milliards de dollars, sur 1 500 milliards en Asie. Le président iranien a jugé que le niveau actuel du commerce interrégional était *absolument indéfendable*<sup>148</sup>.

56

Mais l'Iran est lui-même responsable de cette situation : le président iranien aurait pu aborder l'ampleur des taxes imposées par son pays aux produits des États voisins. Ainsi, les producteurs de fils de coton tadjiks ont rapporté combien il leur était difficile d'exporter vers l'Iran, qui leur impose une taxe de 30 %, contre 18 % pour les mêmes produits issus du Turkménistan ou d'Ouzbékistan. Les marchands tadjiks ont aussi les pires difficultés à se faire payer, du fait des sanctions sur les transactions monétaires avec l'Iran, certains étant donc contraints au troc, tout comme les exportateurs d'autres marchandises. Ces deux pays sont encore loin d'un bon partenariat commercial. Les négociations sont lentes : le projet iranien de "*Mémoire sur le commerce extérieur*

*gime*" du 29/11/09 n'a reçu qu'une réponse tadjike qu'en décembre 2011. Depuis, la négociation n'a pas avancé d'un pouce<sup>149</sup>.

Clairement, les sanctions ont fait plonger l'Iran, qui avait encore récemment des balances positives, comme en 2006 où les exportations de 66,7 milliards de \$US couvraient largement les importations de 45,7 milliards de \$US, laissant un surplus de 21 milliards, alors qu'en 2012, les exportations de 67,04 milliards de \$US ne couvraient plus les importations de 70 milliards. En fait, les choix économiques de l'ère Ahmadinezhâd entraînent la hausse des importations de 35 milliards de \$ en 2004 à 95 milliards en 2011. Les taxes sur les produits importés furent réduites et l'investissement industriel réduit alors que le gouvernement avait de plus en plus recours aux planches à billet : conséquence, la monnaie s'effondra. En 2013, l'Iran a encore importé pour 60 milliards de \$ avant que l'arrivée au pouvoir de Ruhâni ne mette fin à cette incurie.<sup>150</sup>

Pour survivre, l'Iran a dû massivement diminuer ses importations – qui lui coûtent cependant plus cher – dans l'espoir de diminuer ses déficits. Au premier semestre de l'année iranienne 1392 (21/03/12 – 20/03/13), les exportations totales hors pétrole, mais avec dérivés du gaz, ont atteint 41,3 milliards de \$US pour des importations se chiffrant à 53,6 milliards, laissant un déficit de 12,3 milliards, néan-

moins meilleur que celui de l'an passé (même période) : 18 milliards de \$US.

Pour le premier semestre de l'année iranienne 1392, du 21/03/12 au 20/03/13, les exportations totales hors pétrole, mais condensats de gaz compris, ont atteint 49,325 millions de tonnes et 21,162 milliards de \$US, face à des importations de 16 millions de tonnes chiffrées à 24,056 milliards, laissant un déficit de 3,398 milliards, meilleur que l'an passé (même période) : 7,093 milliards de \$US (exportations de 45,884 millions de tonnes pour 24,896 milliards de \$US et importations de 23,704 millions de tonnes pour 31,989 milliards de \$US)<sup>151</sup>.

### Le secteur pétrolier

Les sanctions internationales furent catastrophiques pour l'Iran. En 2005, il exportait environ 4 millions de barils de pétrole brut/jour pour une somme de 50,6 milliards de \$US. Cinq ans plus tard, ses exportations ont chuté à 2,5 millions de b/j, puis à 1,5 million à la mi-2012, puis à nouveau à 1,2 million de b/j à la mi-2013 alors qu'au niveau des revenus, le pays bénéficiait depuis 40 ans de la hausse du prix du baril. En raison de ses richesses immenses en pétrole et gaz, l'Iran devrait continuer à intéresser les investisseurs étrangers, comme ce fut le cas depuis 1908.

En effet, le 26 du mois de mai de 1908, après cinq ans de forages infructueux de

la compagnie de William Knox d'Arcy (1849-1917), alors au bord d'une faillite résultant de 500 000 £ dépensées en vain, un forage à 360 m de profondeur vit jaillir du pétrole en un lieu nommé "Meydân-e naftun", en quantité suffisante pour une exploitation industrielle. Bien que le produit y fût connu depuis deux millénaires et plus, puisqu'il servait à alimenter des temples du feu zoroastriens, de l'Atropatène (Azerbaïdjan actuel) à Mazâr-e Charif (Afghânistân actuel), nul n'espérait plus le succès dans cette région de ce fou d'Anglais qui avait offert l'énorme somme de 20 000 £ en mai 1901 au gouvernement de Mozaffar-ed Din Shâh Qâjâr pour prospecter 60 ans durant tout l'Iran (soit 1 200 000 km<sup>2</sup>), excepté cinq provinces du nord du pays, contre 16 % des bénéfices de l'extraction du brut.

Ce coup de poker impressionna peu les générations futures, souvent influencées par une Russie, puis une Union soviétique, n'ayant jamais apprécié que les Anglais gagnent dans une région qu'ils visaient pour atteindre le golfe Persique, puis les mers méridionales. Le parti communiste iranien Tude et tous ses avatars suivants – les plus récents œuvrant sous couverture islamique – n'ont jamais cessé de manifester contre cette concession – pourtant forclosée depuis la fin des années 1970.

À la suite des sanctions américaines, relayées à l'été 2012 par des décisions européennes d'un total arrêt des importations pétrolières, les exportations de brut et de

Camille VERLEUW

condensats iraniens sont tombées un peu au-dessus d'un million de barils par jour en moyenne<sup>152</sup>, mais même les experts évaluent mal les revenus nets de l'Iran du fait des incertitudes sur les prix demandés par baril.

Un montant maximum de revenus pétroliers évalué à 69 milliards de \$US n'a de toute façon pu être collecté du fait du blocage des transactions bancaires. Ceci explique que les comptes iraniens à l'international ont un solde créditeur énorme, sans que les compagnies iraniennes détentrices puissent en user. Des pays comme la Chine abritent ainsi des milliards de dollars US ou d'euros en faveur de compagnies iraniennes. Il est certain que ces pays marchanderont le déblocage de ces énormes avoirs, en réclamant que leurs propres entreprises participent aux nouveaux projets de développement de l'Iran.

Bien suivies en Europe, les injonctions américaines n'ont certes pas plu aux pays est-asiatiques (Chine, Corée du Sud, Inde et Japon), qui ont rapidement trouvé quelques parades. En fait, tous les États en cause ont allégrement participé à un jeu mondial où nul d'entre eux n'achèterait du brut iranien en grandes quantités. Tous diminueraient leurs achats – ou même les stopperaient, selon les évaluations semestrielles exigées par la loi américaine de 2012. Le 29 novembre 2013 (5 jours après les accords de Genève), John Kerry, patron du State Department, annonçait ainsi que la Chine, la Corée du Sud, l'Inde, Taiwan

et la Turquie seraient à nouveau exemptées de sanctions, du fait de leurs baisses réelles d'achats de brut iranien. Kerry annonçait d'autre part que ces sanctions étaient levées sur quatre autres pays, Malaisie, Afrique du Sud, Singapour et Sri Lanka, n'important dorénavant plus de pétrole brut de l'Iran. Kerry déclarait alors “nous continuerons à agressivement imposer les sanctions ces six prochains mois, tout en travaillant à rechercher une solution globale nous assurant que le programme nucléaire iranien est exclusivement à but pacifique”<sup>153</sup>.

Face à ces affirmations, le ministre turc de l'Énergie, Taner Yildiz, déclarait néanmoins à Ankara que la Turquie ne diminuerait pas davantage ses achats de pétrole à l'Iran, déjà bas<sup>154</sup>, les importations officielles turques de pétrole et condensats étant passées de 140.000 barils/jour en 2011 à 20.000 barils/jour en 2012<sup>155</sup>.

Pour l'OPEC, la Chine a importé en moyenne 428.160 barils de pétrole brut iranien/jour durant les neuf premiers mois de 2013 (= au total 16,01 millions de tonnes), soit + 17,53% sur la même période en 2012. Selon les douanes chinoises, le pays a importé une moyenne de 475.521 barils de pétrole brut iranien/jour en septembre 2013, + 24 % sur septembre 2012. Pour l'OPEC toujours, l'Iran est aussi le principal fournisseur de mazout à la R. P. de Chine, 410.867 millions de tonnes pendant le mois de septembre 2013. Quant

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

au Japon, il n'a pas attendu le résultat des discussions sur le nucléaire iranien pour porter ses achats de pétrole à 252.216 barils/jour en septembre 2013, ce qui représentait une augmentation de 35 % sur septembre 2012.<sup>156</sup>

Le ministère iranien du Pétrole a contacté ses partenaires du nord pour relancer le programme d'échanges centré sur le port iranien de Nekâ, sur la Caspienne<sup>157</sup>. Selon le principe "des pipelines virtuels", l'Iran reçoit 500 000 barils/jour de ses voisins du nord pour ses raffineries de Téhéran, Arak et Tabriz et en exporte la même quantité en faveur de ces voisins par ses ports du sud sur le golfe Persique. Ces accords gagnant/gagnant permettent, d'une part, aux États riverains de la mer Caspienne d'économiser le transport de leur pétrole jusqu'aux mers du sud pour l'exporter et, à l'Iran d'épargner le prix d'un transport dans le sens inverse de son pétrole vers le nord du pays, bien plus peuplé, donc grand consommateur de produits pétroliers.

En octobre, Mohsen Qamsari, directeur des affaires internationales de la Compagnie nationale iranienne du pétrole (NIOC), rejetait les accusations de braderie du pétrole iranien sur le marché mondial. Cette déclaration faisait écho aux propos de Bizhan Nâmdâr Zangâne, ministre du Pétrole, sur les mauvaises conditions du marché en raison de la récession : "alors que la demande a chuté de 30 %, les prix ne baissent pas à cause du jeu des spéculateurs".

Le ministre prévoyait néanmoins que "le retour de l'Iran sur le marché mondial va amener une diminution du prix du baril, un prix trop élevé n'étant pas à long terme dans l'intérêt des producteurs"<sup>158</sup>. Javâd Yârjâni, l'ex-représentant iranien auprès de l'OPEP, a également rejeté les accusations de braderie du pétrole iranien.

L'extraction du pétrole iranien nécessite la résolution de problèmes compliqués par les sanctions. Les impuretés dans les produits bruts issus des puits ont souvent contrecarré des projets trop optimistes. Cela explique que le directeur général de la NIOC, Rokneddin Javâdi, ait visité Ahvaz en novembre 2013, pour activer la construction d'une unité de purification et de dessalement devant traiter 220 000 barils/jour. Hamid Bord, le directeur général de la Compagnie nationale iranienne des pétroles du sud (CNIPS), a déclaré que le projet était achevé à 60 % et serait opérationnel à la mi-1393 (21/09/2014)<sup>159</sup>.

Nombre de sociétés étaient fort impliquées dans le développement de la production pétrolière en Iran jusqu'à ce que les sanctions américaines deviennent insoutenables. Elles reviendront pour la plupart dès la levée des sanctions. Ainsi la zone de prospection pétrolière Anaran, dont les réserves sont estimées à deux MIL. de barils, a vu les sociétés norvégienne StatoilHydro (75%) et russe Lukoil Overseas (25%) se retirer en mars 2010, leur causant d'importantes pertes face aux sociétés américaines voulant les supplan-

Camille VERLEUW

ter (les pertes pour Lukoil Overseas ont été estimées à 63 millions de \$US)<sup>160</sup>. Jusqu'en 2012, la Grèce a été un partenaire commercial de l'Iran, certes petit mais fidèle. Les sanctions américaines l'ont malgré lui détourné de l'Iran, mais, en novembre 2013, un possible accord sur le nucléaire iranien a envoyé à Téhéran Paraske Dimitris Vopoulos, directeur des affaires politiques au ministère grec des Affaires étrangères, pour relancer les relations dans le secteur pétrolier. Majid Takht-Ravânchi, vice-ministre des Affaires étrangères chargé de l'Europe et des États-Unis, a appelé à la réactivation des liens entre leurs pays comme déjà, en octobre 2013, Nikolas Garilidis<sup>161</sup>, ambassadeur grec en Iran.

60

Le nouveau ministre du Pétrole a d'ailleurs rapidement établi un Comité chargé de revoir les contrats passés sous les précédents gouvernements et d'en rectifier les points faibles. Il s'agit surtout d'y éliminer les braderies concédées depuis 2003 à des compagnies étrangères sur des bases politiques ou de propagande, au détriment de l'économie du pays. Pour Gholâm-Rezâ Manuchehri, membre de ce comité, il s'agit d'impliquer plus les compagnies exploitantes ayant signé des accords avec l'Iran, comme celles du Venezuela, afin qu'elles rendent, en fin de contrat des puits pétroliers ou gaziers en meilleur état et plus productifs. Pour cela, le comité entend inclure, sous les directives du ministre Bizhan Nâmdâr Zangane, des clauses incitatives dans les contrats : offres de vrai partenariat, de parts financières dans les

projets et dans la production de pétrole, de participation dans de futures recherches et études, de participation dans de futurs forages ou dans la mise en place de systèmes de récupération dans les puits en fin de production naturelle. Il s'agit de bénéficier des mêmes technologies, déjà utilisées dans les pays partageant avec l'Iran des champs pétroliers ou gaziers comme le Koweït, l'Irak ou l'Arabie saoudite<sup>162</sup>.

Beaucoup de pays n'ont pas attendu pour relancer leurs achats de brut iranien : ainsi, les trois compagnies indiennes Essar Oil, Mangalore Refinery & Petrochemicals Ltd, et Indian Oil ont augmenté de 40 % leurs achats d'avril à décembre 2014 par rapport à la même période de 2013, pour atteindre quelque 250.200 b/j.<sup>163</sup> En réalité aussi, les visites de discrets représentants des sociétés pétrolières ou de courtage dans ce domaine n'ont jamais cessé depuis l'Accord de Genève fin 2013 : la liste de ces personnes dépasserait largement les pages de la présente étude. Certains médias, proches du lobby israélien, veulent faire croire que la non-révélation de l'identité de ces visiteurs signifierait leur inexistence et que les agences iraniennes de presse ne rapporteraient que de la désinformation. De simples références aux agences nationales de tous les pays concernés révèlent une tout autre réalité.

Le 11 janvier 2015, Shahrokh Khosravâni, vice-directeur de la Compagnie nationale iranienne pour le raffinage et la

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

distribution du pétrole, a annoncé un accord avec un investisseur chinois pour une ligne de crédit de 2,6 milliards de \$US pour la remise à niveau et l'extension de la raffinerie d'Abadan.<sup>164</sup>

### Le secteur gazier

Au lendemain de la mise en place du gouvernement Ruhâni, la place de l'Iran en matière de production de gaz a été confortée par la réunion en novembre 2013 de la GECF (Forum des pays exportateurs de gaz) à Téhéran. Les treize membres de ce forum (Algérie, Bolivie, Égypte, Émirats arabes unis, Guinée équatoriale, Iran, Libye, Nigeria, Oman, Qatar, Russie, Trinidad & Tobago, et Venezuela) comptent pour 42 % de la production mondiale de gaz, pour 70 % des réserves prouvées, pour 38 % des gazoducs et pour 85 % du commerce de gaz liquéfié. Le Kazakhstan, la Norvège et les Pays-Bas y sont observateurs et l'Irak vient de rejoindre le forum. La réunion a permis au ministre iranien du Pétrole, Bizhan Nâmdâr Zangâne, de rencontrer ses homologues irakien Abdulkarim Luaybi, omani, Mohammad bin Hamad al-Rumhi et qatariote Mohammad Sâlih Abdullah al-Sa'da pour engager une coopération renforcée dans ce domaine<sup>165</sup>. Le ministre omani espère que, sous l'impulsion d'un comité conjoint, un gazoduc entre les deux pays devrait être achevé d'ici à deux-trois ans.

Hors du gaz naturel issu de l'exploitation pétrolière, l'Iran occupe la 2<sup>e</sup> place au

monde derrière la Russie, pour les réserves prouvées dans des champs gaziers (32,3 trillions de m<sup>3</sup> en 2006), soit 62 % de toutes les réserves iraniennes de gaz. La découverte d'un champ gazier dans la mer Caspienne en 2011 évalué à 1,4 trillion de m<sup>3</sup> devrait faire passer l'Iran au premier rang des pays possédant les plus grandes réserves de gaz. En 2012, la presse iranienne révélait la découverte au sud d'un champ "aussi important" que South Pars<sup>166</sup>.

La production qui était en moyenne de 288 millions de m<sup>3</sup> par jour en 2006 s'est accrue malgré certaines vicissitudes jusqu'à atteindre 637 millions de m<sup>3</sup>/j en 2014, avec des pics en début 2015 de 666 millions de m<sup>3</sup>/j.<sup>167</sup> L'accroissement a surtout servi à alimenter le pays : de 1979 à 2003, les gazoducs vers les raffineries ou les régions de distribution sont passés de 2 000 km à 12 000 km, quand le réseau de distribution aux particuliers passait de 2 000 km à 45 000 km. La part du gaz naturel dans la consommation d'énergie des ménages a dépassé 54 % dès 2004. Les unités de traitement de gaz sont situées le long de la côte du golfe Persique face au plus grand champ gazier iranien, South Pars. Les sanctions contre l'Iran ont fait que le pays est désormais autonome dans le domaine du raffinage du gaz et est même devenu le 3<sup>e</sup> pays au monde à maîtriser complètement la technologie de la liquéfaction des gaz.

La Turquie a encore confirmé fin octobre 2013 qu'elle allait continuer à importer

Camille VERLEUW

du gaz iranien. Elle espère porter le niveau total des échanges annuels entre les deux pays à 35 milliards de dollars ces prochaines années<sup>168</sup>. Le ministre turc des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, était à Téhéran le 26 novembre pour la réunion de l'ECO et y préparer la visite du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan à Téhéran les 28-29 janvier 2014 ainsi que celle du président Hasan Ruhâni à Ankara en février 2014<sup>169</sup>.

Les compagnies chinoises ont repris leurs importations de gaz liquéfié iranien en juin 2013 après un an d'arrêt. Jovo Energy, Guangdong Zhenrong et Zhangjiagang Oriental Energy ont négocié avec la Compagnie Commercial Pétrochimique d'Iran, la Compagnie nationale iranienne du Pétrole et la Compagnie national iranienne du gaz.

La plateforme de la phase 12 de l'immense réserve de gaz de Pars Sud a été activée et devrait produire initialement 500 millions de pieds cubes par jour. Les cinq puits forés fourniront le gaz à une raffinerie sur la terre ferme. Lorsque les 12 puits seront en service, un milliard de pieds cubes par jour alimenteront la raffinerie. À terme, seront produits 75 millions de m<sup>3</sup> (ou 2,025 MIL. de pieds cubes) dont un tiers dirigé vers le réseau national des gazoducs et le reste, liquéfié à la raffinerie construite à 70 km d'Assaluyeh. La phase 12 produira aussi 120 000 barils/jour de condensats de gaz et 750 tonnes/jour de soufre<sup>170</sup>.

L'accord irano-pakistanaï pour la livraison de 21,5 millions de m<sup>3</sup>/j de gaz naturel a récemment connu plusieurs épisodes fâcheux. Alors que l'Iran a terminé la construction d'un gazoduc jusqu'à la frontière avec le Pakistan, d'un montant de 2 milliards de dollars US, ce pays – sans doute sous forte pression des États-Unis – n'a toujours pas commencé la construction de son tronçon, qui aurait dû être terminé fin 2014, alors qu'il faut quatre ans minimum pour le construire. Le Pakistan n'a pu en effet obtenir les 2 milliards de dollars US de prêts nécessaires pour sa partie du projet, alors qu'il a un besoin pressant d'un apport régulier d'énergie pour ses industries et sa population. En visite au Pakistan, l'ex-président iranien Mahmud Ahmadinezhâd avait promis 500 millions de dollars US pour commencer la construction du gazoduc, lequel pourrait être prolongé pour alimenter également l'Inde et apporter ainsi un revenu régulier en droits de passage à Islamabad. Mais le 14 décembre 2013, le vice-ministre iranien du Pétrole, 'Ali Majedi, a annoncé que son pays ne pouvait offrir ce prêt de 500 millions.<sup>171</sup>

Dans le secteur gazier, le ministre du Pétrole Zangane a établi un Comité devant réviser les contrats passés sous Ahmadinezhâd et en rectifier les points faibles. Pour le champ gazier de South Pars où les contractants étrangers n'avaient nulle obligation de production, tous les risques relevant de la partie iranienne, Gholâm-Rezâ Manuchehri, membre de ce comité, a

révélé que l'Iran tiendra dorénavant compte des aléas d'exploration, en offrant un meilleur taux de retour sur l'éventuelle future production<sup>172</sup>.

### Les réserves en pétrole et gaz de schiste

Malgré les réserves immenses en gaz et pétrole exploitables par forage, la NIOC s'intéresse déjà aux gaz et pétrole de schiste dans la province de Kermâshâh. Elle a ainsi signé en novembre 2013 un accord avec une société privée pour effectuer des tests sismiques dans la région des villes de Sar-e Pol Zahâb, Eslâmâbâd-e Gharb et Qasr-e Shirin. Selon Hormuz Qalavand, directeur de l'exploration de la NIOC, ce contrat de 37 millions d'euros a été signé avec la compagnie Qeshm Oil & Gas Industries Development and Oil Exploitation Operations<sup>173</sup>. Les tests portant sur 1100 km<sup>2</sup> dureront environ 14 mois.

### Les produits dérivés du pétrole et le secteur minier

La pire faiblesse de l'Iran ces vingt dernières années a été son incapacité à fournir elle-même l'essence nécessaire à son important parc automobile, gros consommateur du fait de sa vétusté. L'Iran a donc été importateur net d'une essence (PR benzine) au prix maintenu bas par d'importants subsides de l'État. Ce prix irréaliste a provoqué d'énormes trafics aux frontières du pays. Néanmoins la raffinerie de Bandar 'Abbâs permettra bientôt à l'Iran

d'être 100 % autonome dans ce domaine, comme il l'est déjà pour le kérosène (PR sukht-e havâpeymâ), le mazout de chauffage (PR gâzo'il), et le gaz liquéfié (PR gâz-e mâye')<sup>174</sup>. D'autres produits sont en revanche exportés : l'urée qui a rapporté 688 millions de \$US pendant les six premiers mois de l'année iranienne 1392 (21/03/13 - 20/10/13) ou le méthanol, 671 millions de \$US. Des capacités pouvant aisément être développées<sup>175</sup>.

La Chine devrait participer à plusieurs projets de développement des capacités iraniennes de raffinage, encore trop basses pour satisfaire la demande intérieure de certains dérivés pétroliers. Ce pays et d'autres seront "d'office" impliqués dans la construction ou la réparation d'infrastructures, car en dette envers divers organismes d'État ou privés iraniens. Les grandes lignes des projets chinois ont été définies lors du voyage de 'Ali Larijâni, président du Parlement iranien, à Beijing du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2013, qui visait d'abord à débloquer un compte iranien (en yuan RMB bloqué à l'été 2012) dans une banque chinoise, crédité de 22 milliards de dollars US, issus de la vente de pétrole brut à la Chine. Une part de cette somme financera des équipements chinois pour le secteur du raffinage pétrolier. Trente-neuf autres projets bilatéraux ont aussi été définis pendant cette visite.

Un autre point "positif" des sanctions a été l'exploration complète du territoire, qui a enregistré toutes les ressources minières

Camille VERLEUW

nationales, comme du minerai d'uranium près de Yazd, en 2003. L'Iran ne manque de rien. Les exportations de minerai lors des six premiers mois de l'année iranienne 1392, du 21/03/13 au 20/10/13, ont atteint 747 millions de \$US : c'est dire les possibilités<sup>176</sup>. Bien d'autres ressources n'attendent qu'une exploitation industrielle, mais elle va se conjuguer avec un traitement national de ces richesses pour en faire des produits finis. C'est ainsi que le projet de trois aciéries dans le sud de l'Iran est en train d'être réalisé dans le cadre d'un investissement de 5 milliards de \$ du ministère de l'Industrie, des Mines et du Commerce : un projet national à Chahbahâr (Baloutchistan) de production annuelle de 3 millions de tonnes d'acier, un deuxième avec des financements indien et koweïtien de 6 millions de tonnes à Bandar 'Abbâs, et un troisième à Arvand.<sup>177</sup>

### Le secteur aérien

Le rétablissement de vols directs Iran-États-Unis est sérieusement envisagé depuis la signature d'un décret, en octobre 2013, par le président Ruhâni. Le directeur de l'Organisation de l'aviation civile iranienne, Hamid-Rezâ Pahlavâni, a alors annoncé que le pays était prêt à signer un protocole avec les Américains. Une décision prise pour faciliter les visites des expatriés iraniens, selon Akbar Torkân, conseiller présidentiel et président par intérim du Haut conseil pour les Iraniens de l'étranger. En novembre, 'Ali-Mohammed Nuriân, vice-ministre des Voies en charge

de l'aviation, a annoncé que Téhéran et Washington étaient intéressés à rétablir des relations aériennes directes. Le 10 novembre, le nouveau directeur de l'OACI, 'Ali-Rezâ Jahângiriân, a confirmé n'attendre que le feu vert du gouvernement pour rétablir les vols directs entre les deux pays<sup>178</sup>.

Les compagnies aériennes iraniennes ont acquis 21 avions civils pendant l'année 1391, dont 6 avions neufs par Homâ (IranAir). Depuis farvardin 1392 (mars 2013), elles ont pris possession de 24 autres avions dont trois Airbus A320. Treize autres acquisitions sont prévues d'ici à mars 2014. À ce rythme, la flotte aérienne atteindra 550 unités en 2025. Depuis un accord avec l'Ukraine en 2000, l'Iran a construit cinq Iran-140, version nationale de l'Antonov-140 (capacité : 52 passagers, autonomie : 3 000 km). Le premier Iran-158, basé sur l'Antonov-158 ukrainien (100 passagers) sortirait bientôt des chaînes de production. Avant 2026, l'industrie iranienne envisage aussi de construire trois types d'avions conçus entièrement par ses ingénieurs, emportant 80, 100 et 150 passagers<sup>179</sup>.

L'Académie des sciences et technologies aériennes Martyr Sattâri développe aussi un avion militaire appelé Sa'eq (= Éclair). Un secteur en rapide développement, qui doit beaucoup aux problèmes techniques des services secrets israéliens et américains, est celui des drones. Les Iraniens ont d'abord "hérité" d'un drone de type RQ-170 Sentinel échappé du contrôle des forces améri-

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

caines près de la frontière afghane en 2011. En décembre 2012, l'Iran capturait un ScanEagle américain. Le général Ramazân Sharif, porte-parole de l'AGRI, révélait le 24 août 2014 que son armée a aussi récupéré des "parties" intéressantes et intactes d'un drone israélien qui fut détecté peu après son entrée en Iran<sup>180</sup>, puis suivi jusqu'à son approche de l'usine d'enrichissement d'uranium de Natanz, à quelque 240 km au sud-ouest de Téhéran où il a été abattu.

Le savoir-faire et la production dans le secteur aérien sont tels que l'Iran en exporte maintenant des biens et des services comme l'a à nouveau montré la 7<sup>e</sup> foire internationale de l'aviation organisée dans l'île de Kish du 18 au 21 novembre 2014 à laquelle ont aussi participé une vingtaine de compagnies étrangères.<sup>181</sup> Le 5 janvier 2015, Sornâ Sattâri, le vice-président iranien en charge des nouvelles technologies, et un groupe d'experts sont allés visiter l'entreprise Helicopter Support & Modernization Co. of Iran (HSMI) et ont volé sur les hélicoptères EUSP qui avaient été présentés en novembre 2014.<sup>182</sup>

### Le secteur ferroviaire

La coopération ferroviaire Iran-Asie centrale débute réellement avec l'accord signé en avril 2007 à Turkmenbashi entre les présidents kazakh et turkmène, suivi de l'accord tripartite signé à Téhéran en septembre 2007 par les présidents de ces trois républiques. Une ligne ferroviaire de 1 000 km traversera le Kazakhstan sur 210 km,

puis le Turkménistan sur 700 km et enfin, 90 km en Iran pour rejoindre le réseau ferroviaire local. Une liaison avec l'Ouzbékistan a également fait l'objet d'un accord signé en octobre 2008 à Téhéran. Selon Achilbay Ramatov, directeur de la compagnie ferroviaire ouzbèke visitant Téhéran en novembre 2013, ses équipes ont déjà construit 106 km de voies en Afghanistan, pour rejoindre le réseau national iranien<sup>183</sup>. Comme déjà indiqué, le réseau ferroviaire que l'Iran construit du golfe Persique à l'Asie centrale et au Kazakhstan jouit d'une stabilité inconnue chez ses voisins orientaux. Ces voies permettront notamment l'exportation de produits, de l'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Kazakhstan, le Tadjikistan et l'Afghanistan, vers le port de Bandar 'Abbâs sur le golfe Persique.

### Le secteur automobile et le transport routier

Ouverte le 30 novembre 2013 à Téhéran, la Conférence internationale de l'industrie automobile a vu participer plus de 150 compagnies, selon Sasân Qorbâni, président de l'Association des équipementiers iraniens. Elles seraient, selon lui, prêtes à s'engouffrer dans ce qui était en 2011 le 11<sup>e</sup> marché au monde du secteur et le 13<sup>e</sup> producteur automobile avec 1,6 million de véhicules/an<sup>184</sup>. L'Iran a un énorme besoin de renouveler son parc automobile, dont 50 % daterait de 25 ans.

Lors de la visite du sénateur français Jean-Yves Leconte en Iran (23-26 octobre

Camille VERLEUW

2013) Hâshem Yekkehzhâre, PDG de la société Iran Khodro, a rappelé l'importance de relations avec Peugeot et Renault, lui qui a fait de sa société la plus importante du Moyen-Orient en la matière. Il a espéré que des relations seraient rétablies dès l'an prochain. Les sanctions américaines avaient obligé Peugeot à quitter l'Iran, son deuxième marché mondial, au printemps 2012 alors qu'il y avait produit 458 000 véhicules. Présent en Iran depuis 2004, Renault a vu ses ventes diminuer (100 000 unités en 2012, 30 000 en 2013<sup>185</sup>). Le sénateur Leconte a souligné dans un rapport de voyage que "en 2012, Peugeot a perdu plus de 700 millions d'euros d'exportation vers Iran Khodro".

66

Un domaine où les investisseurs étrangers sont aussi les bienvenus concerne les 180.000 km de voies et chaussées principales et secondaires existantes en Iran et les 8.100 km en construction. Une contraction du budget iranien de l'année 1394, due à la chute du prix du baril de brut, affectera certes les projets. Selon Abbâs-'Alî Âkhundi, le ministre des Voies et du Développement urbain, seuls 34.000 km de routes principales seraient alors entretenues dans ce cas extrême.<sup>186</sup> Il est néanmoins question de développer les routes à péage pour compenser la baisse des moyens de l'État.

### La production d'électricité

Au lendemain de sa nomination, le ministre iranien de l'Énergie, Hamid Chit-

chiân, s'est rendu le 31 octobre 2013 à Moscou pour assister à la 44<sup>e</sup> session du Conseil sur l'énergie électrique du CIS (Commonwealth of Independent States) ; le lendemain, il y a rencontré ses homologues russe et azerbaïdjanais, Alexander Novak et Nâteq Aliev, pour préparer un futur accord tripartite sur l'interconnexion des réseaux de distribution d'électricité dès que les trois pays auront harmonisé leurs visions sur une production durable dans ce domaine. Actuellement l'Iran exporte déjà de l'électricité vers l'Afghanistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Irak, la Nakhitchevan, le Pakistan, le Turkménistan et la Turquie.

Le 20 janvier 2015, l'Iran gravissait une nouvelle étape dans la production d'électricité avec l'essai réussi de sa première turbine de 100KW réalisée entièrement par l'Institut de recherche éolienne et solaire de l'université Ferdowsi de Mashhad. Elle a été installée sur le site de Binâlud. Elle sera dorénavant produite au niveau industriel.<sup>187</sup> Actuellement, l'Iran produit 260 milliards de KW dont 217 consommés dans le pays et qui sont générés entre 90 et 92 % par la combustion de produits fossiles (solides ou liquides le plus souvent de mauvaise qualité), ce qui explique le haut niveau de pollution. L'utilisation du gaz naturel et la construction de centrales CHP<sup>188</sup>, CCHP<sup>189</sup> et DG<sup>190</sup> sont des projets majeurs du ministère.<sup>191</sup>

L'Iran a terminé en février 2015 l'installation de la plus grande ferme éolienne du

Moyen-Orient avec une production de 128 MWa<sup>192</sup>. Elle est située à Manjil, canton de Rudbar dans la province du Gilân, face à la chaîne montagneuse de l'Alborz qui en fait un des endroits les plus venteux de l'Iran.<sup>193</sup>

### Les secteurs financier et bancaire

Il est évident que tout accord bilatéral ou multilatéral impliquant l'Iran aura des répercussions sur la valeur de la monnaie iranienne, le rial. Depuis le début de la contestation en 1978, quand un \$US s'échangeait contre 7 rials, jusqu'aux derniers jours de l'année 2013, quand il fallait dépenser quelque 30 000 rials pour s'acheter un \$US, la valeur de l'unité monétaire iranienne a été divisée par près de 4 300, soit une baisse de 27 % de sa valeur en moyenne chaque année depuis 35 ans<sup>194</sup>. Ce calcul corrige ainsi les chiffres publiés de longue date par des sources estimant que les taux d'inflation annuels sont de 10 à 12 %. Ce sont les sanctions des deux dernières années qui ont porté un coup fatal au rial, surtout à l'été 2012. L'arrivée du hojjatoleslâm Ruhâni à la présidence de la République iranienne a récemment stabilisé le rial à  $\pm$  27.200 rials pour un \$US car ce dernier s'est apprécié de  $\pm$  10 % depuis un an.<sup>195</sup>

D'autre part, la reprise des relations avec les pays occidentaux permettra de rétablir le réseau international des banques iraniennes. Lors des sanctions, l'Iran a essayé de libérer son marché pétrolier du

dollar américain : en août 2011, il a créé une bourse pétrolière internationale sur l'île de Kish, utilisant les euros et dinars des EAU, mais en juin 2012, de nouvelles sanctions américaines l'ont empêché de développer ce marché. L'Iran a aussi élargi l'éventail des monnaies de ses échanges : yuan RMB depuis 2012, roupie indienne et rouble russe. La moitié de son commerce avec la Chine se ferait aujourd'hui en yuan, via des banques russes. La roupie serait utilisée dans 45 % des transactions avec l'Inde<sup>196</sup>. Le rouble est aussi utilisé depuis 2012 dans le commerce avec la Russie, pour des montants inconnus. Malgré les sanctions, l'Iran exporte son pétrole dans quelque trente pays, parfois en petites quantités, et accepte des contrats dans leurs monnaies, comme avec l'Indonésie à l'été 2013. La livre turque est aussi utilisée. Fin janvier 2015, le vice-gouverneur de la Banque centrale d'Iran, Gholâm-'Ali Kamyâb, a confirmé que le pays faisait de plus en plus de transactions dans les monnaies précitées mais aussi en euros et en won sud-coréen.<sup>197</sup>

Pour contrer les sanctions, la Banque centrale iranienne avait annoncé fin février 2012 accepter les paiements en or pour la livraison de pétrole et autres produits. Ce moyen de paiement est utilisé notamment avec la Chine, l'Irak, l'Inde, et par la Turquie, en partie pour ses achats de gaz naturel iranien, mais indirectement. Les livres déposées par les acheteurs turcs sur les comptes iraniens près la Halik Bankasi (Halkbank, propriété de l'État turc) fi-

Camille VERLEUW

nançaient des achats d'or par l'Iran, mais Halkbank dit avoir stoppé ces transactions en juin 2013, suite à de nouvelles sanctions américaines. En 2012, les exportations turques vers l'Iran atteignaient 10 milliards de dollars US, dont 7 pour des pierres et métaux précieux. Officiellement, les réserves iraniennes d'or étaient évaluées à 340 tonnes au début de l'année 2012, mais certains experts les estimaient plutôt à 900 tonnes<sup>198</sup>.

L'ordre notifié par les Américains aux Turcs de stopper ces transactions n'aurait toutefois été que peu appliqué, du fait de nombreux biais pour le contourner. La garde à vue par la police turque de 41 personnes, le 19 décembre 2013, devait mettre fin à ces combines. Parmi les inculpés pour corruption, fraude et blanchiment, suite aux ventes illégales d'or à l'Iran, figurent Baris, fils de Muammer Güler, ministre de l'Intérieur, et Kaan, fils de Zafer Caglayan, ministre de l'Économie de Recep Tayyip Erdogan,<sup>199</sup> ainsi que Suleyman Aslan, directeur général de la Halk Bankası (Halkbank), et Rezâ Zarrâbi, homme d'affaires azéri iranien d'origine, accusé de corruption de fonctionnaires pour dissimuler ces ventes<sup>200</sup>. La police a saisi 4,5 millions de \$US au domicile d'Aslan.

Le même jour, arrive à Ankara, David Cohen, sous-secrétaire américain au Trésor, chargé du terrorisme et du renseignement financier, qui a publié le 12 décembre une nouvelle liste de per-

sonnes et de compagnies sanctionnées pour contournement des sanctions américaines contre l'Iran<sup>201</sup>, publication mal prise par le gouvernement du président Ruhâni, mais qui a enchanté ses opposants. Le président de la Commission parlementaire des Affaires étrangères, 'Alâeddin Borujerdi, a dénoncé une "violation flagrante de l'accord de Genève"<sup>202</sup> et le général des pâsdârân, Yadollah Javâni, a appelé le gouvernement "à réagir fermement face à ces nouvelles sanctions et à prendre les mesures adéquates". Aussi bien 'Ali Ahani, ambassadeur d'Iran en France, que Mme Marziye Afkhâm, porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, ont regretté la décision du Trésor et son timing<sup>203</sup>.

En temps utile, le gouvernement iranien pourra déclarer sans mentir que toutes ces combines frauduleuses ou louches datent de l'ère Ahmadinezhâd et qu'il a, lui, été élu pour rétablir la respectabilité du pays et qu'il n'endosse pas les actes de l'ex-président. Les banques iraniennes devraient donc bientôt passer de nouveaux accords avec leurs consœurs internationales, pour se "refaire une santé".

## Le nucléaire

Nul doute que l'Iran a acquis une réelle autonomie dans le domaine nucléaire. Mais quel que soit l'accord final entre le pays et les 5+1, l'Iran aura besoin du savoir-faire d'autres pays dans ce domaine s'il veut multiplier ses centrales atomiques

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

et ainsi diminuer à terme ses productions pétrolières et gazières. L'Iran a des plans plus élaborés que ses voisins sur ses besoins énergétiques futurs, qui devront lui permettre de compenser son manque de ressources naturelles en eau : les unités de désalinisation que l'Iran veut installer de sa frontière irakienne jusqu'à celle du Pakistan, sont dévoreuses d'énergie.

Au niveau technologique, si l'Accord de Genève de fin novembre 2013 a gelé pour six mois la mise en service de nouvelles centrifugeuses, hors des 8 à 9.000 en action, il n'interdit pas la mise au point de types plus performants. 'Ali-Akbar Sâlehi, négociateur en chef sur le nucléaire, a révélé le 26/12/2013 que ses ingénieurs développaient une nouvelle génération de centrifugeuses mais qu'il fallait encore des tests avant une production de masse<sup>204</sup>. Selon Genève, l'Iran accepte de limiter son enrichissement à 5 % et de neutraliser ses stocks enrichis à 20 %. L'enrichissement limité à 5 % n'est pas interdit.

Les négociations 5+1 et les discussions bilatérales irano-américaines ont été depuis 2013 un sujet largement suivi par la presse internationale pour qu'il ne soit pas ici nécessaire d'en donner des détails, excepté le rappel de leurs dates qui trahissent bien l'ampleur de la tâche et les enjeux, mais surtout les oppositions tous azimuts à un accord général : à Vienne les 18-20 février, 17-20 mars, 13-16 mai, 16-20 juin et 2-20 juillet 2014 ; à New York 19-26 septembre ; à Vienne 16 octobre ; à

Mascate 11 novembre ; à Vienne 18-24 novembre ; à Genève 17 décembre 2014 et 14-18 janvier 2015 ; à Istanbul 29 janvier ; à Munich, entretiens Zarif/Kerry 6-8 février ; projet d'accord politique avant le 31 mars 2015 ; date butoir d'un accord final le 30 juin 2015.

L'ambassadeur de Russie à Téhéran, Levan Jagaryan, a réaffirmé le 12/11/13 vouloir coopérer avec l'Iran dans le pétrole, le gaz et l'énergie, dès la levée des sanctions<sup>205</sup>. La construction d'une centrale nucléaire de 4 000 mégawatts devait commencer début 1393 (mi-2014-) selon l'accord signé avec la Russie. Ce projet, sur la côte iranienne du golfe Persique, devrait alimenter une station de désalinisation dans une région manquant d'eau potable<sup>206</sup>, mais il n'a pas encore vu le jour. 'Ali-Akbar Sâlehi, directeur de l'OEAI, a aussi déclaré prévoir plusieurs centrales nucléaires au long du golfe Persique et de la mer Caspienne, et au centre du pays<sup>207</sup>. Le but est de générer 20 000 mégawatts d'électricité avant 2020. Pour cela, trente-quatre sites sont déjà identifiés<sup>208</sup>. Le 14 janvier 2015, le président Ruhâni a réaffirmé pendant sa visite dans la province de Bushehr que ce projet de deux autres centrales nucléaires destinées à la production d'électricité allait voir le jour, selon l'accord signé avec la Russie le 11 novembre 2014.<sup>209</sup> En prévision de ce projet, la construction de quelque 2.500 unités d'habitation pour loger 10.000 personnes a débuté à la mi-janvier.

Camille VERLEUW

## Le secteur des armements

70 Au niveau des armements, les sanctions internationales contre l'Iran ont provoqué la création, du pistolet au croiseur, d'unités de production modestes mais technologiquement avancées. Souvenons-nous que l'armée iranienne a récemment capturé plusieurs drones américains ultra-modernes, et en a fabriqué des copies de même niveau technologique. Lors de la guerre du Golfe, Saddam Hussein a envoyé ses avions se réfugier en Iran, permettant ainsi à son ex-ennemi de découvrir des modèles interdits et de les copier. L'Iran peut aujourd'hui produire des missiles de toutes catégories, du plus petit antichar, aux modèles balistiques d'une portée de 2000 km. L'Iran sait aussi construire des blindés, des avions de transport, des canons, des navires de guerre, des torpilles, des drones, etc.<sup>210</sup>.

Fin 2005, l'Iran a acheté à la Corée du Nord 18 missiles balistiques BM-25, d'une portée de 2500 km. Ces versions améliorées des ex-SSN6 soviétiques<sup>211</sup> ont été achetés par les Nord-Coréens à la Russie, qui voulait s'en débarrasser. D'autre part, douze missiles de croisière AS-15, "disparus" d'Ukraine, ont été localisés en Iran<sup>212</sup>. Le 13 janvier 2006, Serguei Ivanov, ministre russe de la Défense, indiquait que la Russie vendrait pour 1 milliard de dollars de missiles sol-air tactiques TOR-M1 à l'Iran.

Pour contrer ces sanctions, l'Iran a aussi développé un énorme réseau de labora-

toires, centres de recherche et unités industrielles de pointe, pour copier ce qu'on lui refuse. Ses capacités de production restent limitées pour les gros vecteurs, mais la production en série n'attend que la levée des sanctions pour se procurer les matériaux en suffisance. Ces systèmes déjà disponibles en petites séries sont : *Haseb* (portée de 10 km), *Shahin-1* (13 km), *Arash* (19 km), *Fajr-3* (45 km), *Khaibar-1* (50 km), *Fajr-5* (75 km), *C-802* (120 km), *Nur* (120 km), *Zelzal-2* (190 km), *Qader* (200 km)<sup>213</sup>.

Le 9 décembre 2013, Hoseyn Dehqân, ministre de la Défense, a affirmé que l'usage de lasers avait amélioré la visée des missiles balistiques sur leurs cibles, passant de 200 m de rayon à 2 m. En juin 2013, un rapport du Pentagone confirmait les progrès de l'Iran en matière de missiles<sup>214</sup>.

La marine des pâsdârân s'est aussi dotée d'une flotte de hors-bords à puissants moteurs, bourrés d'énormes charges explosives, pilotés par des fanatiques ayant juré de mourir en martyrs pour l'islam et leur pays. Vu leur nombre, toute attaque causerait des dégâts importants à la flotte américaine dans le golfe Persique. L'Iran a aussi construit deux destroyers : le premier, *Jamarân I*, a été lancé le 15/02/10 au port de Bandar 'Abbâs par le faqih lui-même<sup>215</sup>. Mais pour maintenir sa présence en mer Caspienne, dans le golfe Persique et l'océan Indien, il faudra à la marine iranienne des navires et sous-marins plus

performants. La Chine et la Russie envisagent déjà de participer à ce marché.

La réorganisation des activités liées au développement des capacités nucléaires de l'Iran a entraîné de nombreux secteurs à se réorienter : c'est le cas de celui des lasers. En marge de la 2<sup>e</sup> Exposition des Résultats obtenus dans le domaine de la science et de la technologie des lasers, organisée à Téhéran, 'Ali-Akbar Sâlehi, le président de l'Organisation de l'énergie atomique d'Iran, a révélé comment son département "Lasers" s'était reconverti dans la défense militaire en les développant notamment pour le déminage et l'aveuglement des radars ennemis.<sup>216</sup>

### Les nouvelles technologies

L'arrivée au pouvoir de plusieurs scientifiques de haut niveau dans le gouvernement Ruhâni va promouvoir le pays comme centre régional des études dans de nombreux domaines. Il est évident que l'arrivée du Dr. Mohammad Farhâdi au poste de ministre explique l'accord passé le 13 janvier 2015 avec l'International Neuroscience Institute de Hanovre (Allemagne) pour créer à Téhéran un centre international de recherche sur les nouvelles technologies médicales.<sup>217</sup> Un laboratoire iranien a aussi développé un nouveau superconducteur de type YBO, comme l'a révélé fièrement un directeur des universités Islamiques Libres d'Iran à un journaliste de MehrNews, sans sembler se rendre compte des potentialités d'une telle découverte.<sup>218</sup>

### La conquête de l'espace

L'intérêt des médias pour les missiles balistiques iraniens a fait oublier le programme de conquête spatiale entamé voici vingt ans par de discrètes entités, telle l'Agence spatiale d'Iran. Le 28 janvier 2013, l'Iran a envoyé à 116 km d'altitude une fusée avec un singe nommé Pishgâm, et récupéré l'animal vivant peu après<sup>219</sup>. Les autorités ont alors peu communiqué sur ce vol dont la réussite fut mise en doute, l'agence ISNA ayant diffusé la photo d'un singe différent de celui naguère présenté comme le singe cosmonaute. L'astronome de Harvard, Jonathan McDowell, dont l'unité enregistre les lancements de fusées et l'activité dans l'espace, a confirmé le vol mais révélé que la photo de l'ISNA était celle d'un singe utilisé dans une précédente tentative de lancement d'une fusée "habitée" en 2011. Raja News, proche des pâsdârân impliqués dans le programme spatial, a ensuite confirmé l'essai raté (mais secret) de 2011. Craignant à nouveau l'échec, les savants iraniens n'avaient convié aucun expert international au lancement d'une fusée à 120 km d'altitude et à la récupération saine et sauf de son singe-cosmonaute, Fargâm, quinze minutes plus tard, le 14 décembre 2013. Le président Hasan Ruhâni a confirmé la réussite du vol et félicité les auteurs de l'exploit<sup>220</sup>.

L'Iran a aussi placé en orbite quatre satellites d'observation depuis 2009 : Rasad, Amir Kabir I, Zafar et Fajr, ce dernier de

Camille VERLEUW

52 kg sur une orbite à 450 km d'altitude le 2 février 2015. Le lanceur utilisé, appelé Safir-e fajr, mesure 21 m et pèse 26 tonnes.

### Les secteurs de l'agriculture et de l'élevage

Ce secteur est sans doute le moins atteint par les sanctions internationales, surtout dans des régions bénéficiant de conditions climatiques propices. En 2004, l'Iran avait produit 17 millions de tonnes de pommes de terre, légumes et fruits, son million de vaches avait fourni 7 millions de tonnes de lait, et ses poulaillers, 1,2 million de tonnes de volailles et 655 000 tonnes d'oeufs. L'Iran était alors parvenu à l'autosuffisance pour le blé, grâce aux mesures prises par Mahmud Hojjati-Najafâbâdi – qui vient justement de rempiler comme ministre de la Croisade agricole.

Il ne se passe pas de jour sans que l'économie iranienne apporte de surprenantes révélations : ainsi ce pays est la 3<sup>e</sup> producteur au monde... d'autruches, après la Chine et l'Afrique du Sud. Le pays compte de 120.000 à 150.000 autruches qui sont élevées pour satisfaire de nombreuses industries.

## IV. L'Iran aujourd'hui. Les affaires : climat et risques

Que les hommes d'affaires prenant ou reprenant le chemin de Téhéran se gardent

d'un optimisme déplacé pour leurs activités futures. *Le régime n'a pas changé !* Les forces de police (pâsabân), les unités de la milice (bassij), les diverses unités réprimant les atteintes aux lois islamiques, les services du ministère du Renseignement ou l'appareil de renseignement des pâsdârân sont en place. Les étrangers resteront surveillés durant leur séjour et peuvent être emprisonnés en cas d'infraction, sans les facilités judiciaires dont ils disposent dans leur pays d'origine.

### Les interdits religieux, incidences sur les mœurs

Hors les experts du chiïsme iranien, personne, même iranien, n'a la vision complète des actes interdits aux musulmans locaux qui, notons-le, divergent des autres pays musulmans sunnites. Ainsi fleurir la tombe de l'ayatollah Khomeyni ou d'un martyr iranien est admis – alors qu'en Arabie saoudite, l'idée même de poser une pierre tombale sur une fosse mortuaire est un crime. Les wahhabites accusent en effet les chiïtes d'être des "adorateurs de tombes"<sup>221</sup>, acte puni de mort, car ils prient sur les tombes<sup>222</sup> ou dans les mausolées<sup>223</sup> de leurs imams, de leurs figures religieuses, voire de leurs parents ou enfants. Cet interdit wahhabite a donné lieu à une atrocité (pour les chiïtes) : le 8 shawwal de l'an lunaire islamique 1344 (= 21 avril 1926 ou 1er ordibehesht 1305 du calendrier solaire iranien), des wahhâbis rasèrent, au cimetière Al-Baqî' à Médine, tous les tombeaux et mausolées de la famille du Prophète et

ses premiers compagnons. Là, étaient inhumés Fâtima, fille du Prophète, Ebrâhim, fils du Prophète, toutes ses épouses (sauf Khadija et Maimuna), ses oncles et tantes, son petit-fils Hasan (2<sup>e</sup> imâm chiite), ‘Ali Zayn ul-’Âbidîn (4<sup>e</sup> imâm), Muhammad al-Bâqir (5<sup>e</sup> imâm), Ja’far Sâdeq (6<sup>e</sup> imâm) et la plupart des compagnons du Prophète<sup>224</sup>. Nulle pierre n’a subsisté.

Recommandons aussi aux étrangers d’éviter les fêtes “familiales” où viendraient des musiciens, chanteurs, danseurs, comédiens moquant les autorités, au risque d’une double accusation d’acte anti-islamique et d’opposition au régime. Le moindre chansonnier iranien risque en effet des années en prison ou des sévices physiques. L’étranger évitera aussi de visionner avec des hôtes iraniens des films importés illégalement de l’étranger, ou captés par satellite, “sport” national dangereux, car pouvant conduire à des pressions ou chantages en cas de rafle. Certaines sociétés françaises se souviennent de cas chèrement payés, où d’imprudents représentants avaient organisé une soirée “alcoolisée”, avec des femmes non voilées. La répression contre des mœurs occidentales anodines, mais vues en Iran comme dégradantes et anti-islamiques, varie selon le climat politique – méfiance, donc, devant tout possible élargissement de l’espace des libertés individuelles.

### Les interdits politiques

Ceux-ci se cachent sous divers slogans, par exemple, de sécurité ou d’indépen-

dance nationale, mais des facteurs religieux sont le plus souvent avancés pour justifier des peines allant jusqu’à l’exécution capitale.<sup>225</sup> Là, les islamologues ne sont d’aucune utilité car tous les pointilleux règlements liés à la sécurité nationale de l’État iranien n’ont rien d’islamique. Photographier un pont en Iran n’est pas un acte antireligieux mais bien une atteinte à la sécurité du pays. Et comme la menace d’une attaque israélienne a conduit tous les services de sécurité à une paranoïa délirante, tout homme d’affaires peut se retrouver accusé de crime pour des actes qui sont naturels dans son pays.

Avant leur séjour en Iran, et dans leur propre pays, les hommes d’affaires éviteront de fréquenter des organismes opposés au régime de Téhéran. Ce dernier est fort chatouilleux à ce sujet et son formidable réseau d’espions dans les communautés iraniennes, partout au monde, signale le moindre contact avec des locaux, même un simple courriel. Dans la région de Kermân, l’arrestation, début décembre 2013<sup>226</sup>, de 16 personnes collaborant via Internet à des medias occidentaux, ou à des sites de l’opposition iranienne à l’étranger, a montré que toute communication avec l’étranger était surveillée, la moindre information transmise pouvant devenir une “atteinte à la sécurité du pays”.

Dâdkhodâ Salâri, président du tribunal révolutionnaire de la province de Kermân,

Camille VERLEUW

a annoncé le 14 décembre 2013 qu'un habitant avait été arrêté, en raison de relations avec "quatre agents secrets britanniques du MI6" à onze reprises ces derniers mois, en Iran ou à l'étranger, et que son procès était en cours<sup>227</sup>. Comme toujours, l'annonce est restée vague et émane plutôt d'opposants au gouvernement du président Ruhâni, alors même que se dessine un rapprochement irano-britannique. La veille, 13 décembre, le nouveau chargé d'affaires iranien non-résident, Hasan Habibollahzâde, s'était rendu à Londres – son homologue britannique, également non-résident, Ajay Sharma, le précédant d'une semaine à Téhéran<sup>228</sup>. De même, sous la présidence de M. Khâtami (1997 - 2005), l'opposition "réactionnaire" ne cessa jamais de saboter les politiques nationales et internationales de son gouvernement.

Les conservateurs et activistes islamistes refusent l'existence d'un Internet libre de toute censure. Ils s'opposent aussi fortement aux réseaux sociaux depuis 2009, quand ceux-ci, d'abord Twitter, servaient aux opposants au président Ahmadinezhâd. Le chef de la Police iranienne, Esmâ'il Ahmadi-Moqaddam, a notamment critiqué les nouveaux dirigeants usant de ces réseaux – sans citer leurs noms. Le nouveau président de la République, le hoj. Ruhâni, et le ministre des Affaires étrangères, Mohammad-Javâd Zarif, étaient à coup sûr visés car ils utilisent souvent Twitter et Facebook<sup>229</sup>.

## Quelques autres faux pas

En général, les dirigeants des grands groupes français, ignorent les réalités iraniennes, notamment le chiïsme, ce qui est contre-productif. Tout Iranien chiite s'agace des déclarations d'étrangers leur prêtant des coutumes ou mœurs arabes sunnites. Quarante ans de vie en milieu chiite permettent à l'auteur d'affirmer que la différence intime entre un chiite et un sunnite équivaut à celle existant entre un juif, qui attend le Messie et un chrétien, qui affirme que le Messie est déjà arrivé : Jésus. Pour nombre d'hommes d'affaires européens, ces subtilités religieuses sont étrangères au commerce. Ils oublient que leur interlocuteur apprécie peu d'être pris pour ce qu'il n'est pas – voire pour l'ennemi. Il serait donc utile que les chambres de commerce offrent également une information ethno-religieuse aux sociétés voulant travailler en Iran.

Il est de même contre-productif pour ces hommes d'affaires de qualifier "d'arabe" la langue de leurs interlocuteurs iraniens. Le persan s'écrit actuellement avec un alphabet arabe modifié mais c'est une langue indo-européenne comme l'anglais, le français, le russe, l'allemand, le grec, l'urdu ou le hindi, le lituanien, le letton, l'albanais, l'irlandais, etc. Ceci saute aux yeux aux premiers mots énoncés, comme mândar = mère ; pedar = père ; barâdar = frère ; dokhtar = fille ; lab = lèvre ; pâ = pied ; dendân = dent ; zânu = genou ; zan = femme (cf. GR gyné-) ; man = je,

moi, me ; to = tu, toi ; now = neuf, nouveau ; javân = jeune ; garm = chaud (ENG warm) ; ke = que ; ki = qui ; ast = (il) est ; do = deux ; panj = cinq (cf. GR penta) ; chich = six ; haft = sept (cf. GR hepta) ; hacht = huit (cf. LAT octo) ; noh = neuf ; dah = dix ; nâv = nef, navire; etc<sup>230</sup>.

L'autre faux pas des investisseurs ou exportateurs occidentaux est de croire qu'ils auront affaire à des ignares du quart-monde... Le pays est passé de 170.000 étudiants universitaires du temps du châh à 4.350.000 trente-cinq ans plus tard en 2013, soit à un rythme douze fois plus rapide que l'accroissement de la population dans le même temps de  $\pm 36$  à  $\pm 77$  millions (25,6 fois contre 2,14).<sup>231</sup> Les établissements de l'enseignement supérieur de Téhéran drainent le plus grand nombre d'étudiants ( $\pm 710.000$ , soit 16,6 %) devant Ispahan (310.000, soit 7,25 %) et Mashhad (260.000, soit 6,1 %). Quelque 5,5 % des étudiants masculins rejoignent néanmoins le marché du travail avant de terminer leur licence pour faire face aux dépenses liées à leur mariage alors que les filles poursuivent leurs études, devenant ainsi majoritaires dans l'enseignement supérieur iranien.

Afin qu'ils puissent optimiser leurs succès en Iran, il est recommandé aux investisseurs ou exportateurs occidentaux de s'associer avec des membres de la Fondation nationale des élites d'Iran. Celle-ci a déjà choisi les plus aptes et plus experts dans leurs domaines respectifs, elle leur

fournit des aides pour développer de manière privée leurs découvertes, leurs recherches ou n'importe lequel de leur savoir-faire. Ils bénéficient aussi d'aides financières pour leur permettre une vie aisée, ainsi que des prêts à des conditions très avantageuses pour commercialiser les résultats de leur travail.<sup>232</sup>

### Les incertitudes politiques

Un certain assouplissement de l'opposition conservatrice aux idées "occidentales" est plausible, mais l'expérience des deux présidences de Mohammad Khâtami (1997-2005) a montré qu'en Iran, la majorité populaire ne peut rien contre ceux qui se disent les ultimes défenseurs des lois basées sur l'islam. L'ayatollah Mohammad-Taqi Mesbâh-Yazdi, mentor de l'ex-président Ahmadinezhâd, avait d'ailleurs déclaré que *"l'islam est incompatible avec la démocratie car celle-ci permet au peuple d'aller contre la volonté de Dieu. Ainsi, en démocratie, il n'y a ni Dieu ni croyants en Dieu. Ne vous laissez pas abuser : dans la Constitution (iranienne), le principe démocratique est foncièrement incompatible avec l'islam"*<sup>233</sup>.

Début 2005, les pâsdârân, qui interviennent toujours plus ouvertement dans les affaires de l'État, ont réaffirmé par communiqué leur rejet de l'idée occidentale de démocratie. Neuf ans plus tard, l'état-major des pâsdârân n'a pas changé d'idéologie : point à ne jamais oublier. Bien que le faqih Khâmene'i et le président Ruhâni

Camille VERLEUW

aient déclaré en septembre 2013 que l'AGRI n'avait pas à être politiquement active, le général Mohammed-'Ali Ja'fari, commandant en chef de cette armée, réaffirmait en décembre son devoir "de protéger la révolution islamique" car "la principale menace pour elle se trouve dans le domaine politique (...) et les pâsdârân ne peuvent rester silencieux face à cela. Les systèmes et procédures militaires ont été légèrement modifiés et malheureusement infectés par la doctrine occidentale. Il faut donc un changement fondamental", a ajouté le général<sup>234</sup>.

76

Aujourd'hui animée par des activistes moins marqués, la tendance néomahdiste reste aussi une opposition, dont le pouvoir de nuisance est bien plus important que le nombre de ses membres. Elle s'est agitée dès la signature de l'Accord de Genève (24/11/2013) sans qu'elle puisse cependant outrepasser les limites fixées par le faqih Khâmene'i qu'elle ne peut attaquer de front. Cet important facteur ne peut être ignoré par toute société étrangère désireuse de venir ou revenir en Iran. En effet, ce facteur est ignoré dans les premières réactions occidentales qui soulignent, selon l'iranologue Bernard Hourcade, que *l'Accord de Genève est une porte blindée qui vient enfin de s'ouvrir pour les relations entre l'Iran et les États-Unis, et le reste du monde [...] il reste trente-cinq ans de conflit à résoudre, mais la route est ouverte. C'est ce qui est important. On retiendra aussi son opinion sur le blocage de dernière minute du ministre français des*

*Affaires étrangères, Laurent Fabius : Cela ne laissera pas des traces durables, mais si des industriels français se trouvent en compétition avec des industriels allemands, on se rappellera que la France a bloqué l'enthousiasme...*<sup>235</sup>

Fin décembre 2013, le Dr. 'Ali-Akbar Velâyati, conseiller du faqih pour les affaires étrangères, a réclamé des discussions directes séparées avec chaque membre du "5+1"<sup>236</sup>. Cette déclaration n'a pu se faire sans l'accord du Faqih Khâmene'i. Elle coupe l'herbe sous le pied aux opposants iraniens à l'Accord de Genève mais surtout, entend jouer sur les dissensions entre les six, sur les mesures à exiger de l'Iran pour lever les sanctions<sup>237</sup>. Le Dr. Velâyati a déclaré que *ce serait une faute d'amener ces pays à s'unir contre nous car il y a des dissensions entre eux sur divers sujets internationaux.*

Le conseiller du faqih ne faisait là que souligner ce que des dirigeants des six pays ont fait avant lui. Dans son rapport sur sa visite en Iran (22-25 octobre 2013) le sénateur socialiste français Jean-Yves Leconte avait déjà noté que les sanctions que s'imposent les pays européens, et par ricochet leurs compagnies, leur sont bien plus préjudiciables que les sanctions imposées aux compagnies américaines qui utilisent toutes les exemptions possibles pour commercer avec l'Iran<sup>238</sup>. Même conclusion pour la sénatrice UMP Joëlle Garriaud-Maylam, présente aux mêmes dates à Téhéran<sup>239</sup>. Leconte estime que *les*

*banques américaines continuent ainsi de travailler avec des banques iraniennes qui se sont vu octroyer une licence OFAC. Les produits américains continuent donc d'inonder le marché iranien en réclamant des exemptions qui leur sont accordées avec libéralité alors que les compagnies françaises ont stoppé toutes leurs transactions sous la menace générale de sanctions dans leur commerce avec les États-Unis.* Nous constatons que les documents du Trésor sur les sanctions sont fort complexes et exigent ainsi des équipes bien armées linguistiquement et juridiquement pour en cerner les vraies limites, or les entreprises françaises négligent ce sujet. Un rapport de l'agence Bloomberg à la mi-2014 a révélé que le commerce irano-américain avait augmenté de 35 % depuis 2011 alors que celui avec les États européens avait baissé de 77 %.

### **Des risques d'arrestation, d'enlèvement – voire d'exécution**

La Révolution islamique de 1979 a été suivie d'un grand nombre d'arrestations, d'enlèvements, d'attentats ou d'exécutions dans tout le pays. Le premier lot de victimes fut naturellement celui des officiels du régime de Mohammad-Rezâ Shâh. Le deuxième, au même moment, fut constitué des dirigeants d'entités religieuses diverses, considérées comme dévotionnistes, dont d'éminents religieux chiites opposés aux conceptions de l'ayatollah Khomeyni, des Soufis, nombre de Bahâ'is, d'Ahl-e Haqq, d'Ali Allahis, de convertis

au protestantisme, de Hojjatis, etc. Le troisième lot, le plus important en nombre, est celui des membres de partis opposés au régime, ou jugés comme tels, là aussi, à divers degrés de violence : cette répression débuta dès fin 1979, même contre des musulmans modérés, pour durer vingt ans<sup>240</sup>, culminant avec un programme d'environ deux cents homicides dits "thérapeutiques", commis par une cellule clandestine du ministère du Renseignement, de décembre 1994 à mars 2000. Les assassins ont depuis été libérés, car ayant appliqué des peines capitales religieuses, selon la shar'iat (= hokm-e shar'i)<sup>241</sup>. À la même époque, les services iraniens exécutaient quelque trois cents opposants, armés ou non, réfugiés à l'étranger.

Hormis ces actions sanglantes, les divers organes de répression du régime ont arrêté des dizaines d'étrangers, soit venus en Iran pour raisons diverses, soit supposés avoir pénétré illégalement en territoire iranien. On se souvient de l'interception d'une vedette britannique sur le Shatt-el 'Arab en mars 2007, suivie de reportages de propagande de Téhéran alors que les images satellitaires et la géoposition révélaient qu'une unité des pâsdârân avait illégalement pénétré en territoire irakien pour s'emparer de la vedette anglaise.

Des Français furent aussi emprisonnés plus ou moins longtemps, dont le skipper Stéphane Lherbier arrêté par la marine iranienne alors qu'il pêchait avec un client allemand, Donald Klein, près de l'île d'Abu

Camille VERLEUW

Musâ le 29/11/2005. Peu après, ils furent condamnés à 18 mois de prison pour entrée illégale dans les eaux iraniennes. Le ministre iranien de la Justice, Jamâl Karimi-Râd, déclarait même le 11 juillet 2006 que l'équipement du bateau – un système satellite-GPS – pourrait faire reconsidérer le cas en affaire d'espionnage, aux conséquences bien plus graves. Un récent cas concerne Clotilde Reiss, chercheuse à Ispahan, qui, en juin 2009, osa prendre des photos de manifestations après la réélection controversée de Mahmud Ahmadi-nezhâd à la présidence. Dans ces deux cas, il s'agissait aussi de chantage pour régler des affaires impliquant des Iraniens en France.

78

Dans la plupart des cas, les charges retenues contre ces étrangers sont sans commune mesure avec la faute ou l'erreur commise ou prétendument commise.<sup>242</sup> Ainsi un groupe de huit parapentistes slovaques invités par un collègue iranien ont été arrêtés fin mai 2013 dans la province d'Ispahan. Comme ils avaient des talkies-walkies et filmaient leurs exploits, ils ont été accusés d'espionnage. Six furent libérés en septembre, mais les deux autres, un caméraman et un physicien nucléaire, ont passé 205 jours dans les prisons iraniennes avant d'être libérés le 13 décembre 2013.

Face à ces cas, résolus des mois après, d'autres montrent que les autorités judiciaires et militaires, d'abord de l'AGRI, peuvent poursuivre des politiques opposées aux intérêts du gouvernement. C'est

le cas de Robert Levinson, retraité du FBI, né en 1948, parti rencontrer, le 9 mars 2007, dans l'île iranienne de Kish, un "contact" pouvant établir un canal de communication avec de hautes autorités iraniennes. Il enquêtait alors sur des fonds provenant de ventes (frauduleuses ?) de pétrole, blanchis par des exilés iraniens de Toronto (Canada), au profit de certains dirigeants iraniens. Selon diverses informations, Levinson a été arrêté alors qu'il discutait à l'hôtel Maryam avec Davud Salahuddin, un Afro-Américain converti à l'islam, ex-garde de sécurité à l'ambassade iranienne à Washington. L'homme est recherché par Interpol pour avoir assassiné 'Ali-Akbar Tabâtabâ'i, le directeur de l'Iran Freedom Foundation, à Bethesda (Maryland), le 22/07/1980 contre 5.000 dollars US<sup>243</sup>.

Levinson semble avoir agi sur demande d'amis analystes à la CIA<sup>244</sup>. Par suite de la découverte de ce "contrat privé", hors programme officiel de l'agence, trois de ces analystes ont été congédiés et sept autres punis. L'agence a déjà payé 2,5 millions de dollars US à la famille, pour un futur procès<sup>245</sup>. La famille a aussi reçu anonymement deux vidéos fin 2010 et début 2011 montrant un Levinson barbu et amaigri, mais rien depuis, le gouvernement iranien affirmant ne rien savoir de ses kidnappeurs ni de son lieu de détention – s'il est encore en vie, 81 mois après le rapt.

Autre cas délicat, celui de l'ex-marine américain, d'origine iranienne, Amir Hek-

mati, arrêté en août 2011, lors d'une visite à sa grand-mère. Accusé d'espionnage, il a été condamné à mort, une peine capitale annulée en mars 2012 par la Cour suprême iranienne<sup>246</sup>. Là aussi, le procès est resté secret.

Pour en revenir aux risques d'arrestation pour les hommes d'affaires pour des motifs totalement étrangers à leur entendement, il suffit de noter que les autorités iraniennes ont créé un système de surveillance de la population qui n'a d'équivalent qu'en Corée du Nord. Le 26 janvier 2015, le ministère de la Guidance et de la Culture islamiques a institué un groupe de travail pour organiser la surveillance de tous les SMS envoyés dans le pays.<sup>247</sup> Ce nouveau projet confirme le rôle d'espionnage de masse du Conseil suprême du cyberspace institué par le faqih en mars 2012. C'est ainsi que des dizaines de milliers de sites sont interdits aux internautes iraniens et que tous leurs messages sont enregistrés par les hébergeurs qui doivent les mettre à la disposition de la police et de l'Armée des pâsdârân. Comme ces derniers sont impliqués dans quasiment toutes les activités commerciales et industrielles, tout contact d'un étranger via Internet avec un partenaire ou un acheteur iranien ne restera confidentiel que quelques minutes ou heures.

Cette étroite surveillance de l'Internet permet de supposer une complicité d'une entité officielle iranienne dans l'attaque en février 2014 de hackers contre le groupe

Las Vegas Sands Corp. (LVSC) dont le P.D.G., Sheldon Adelson, avait suggéré en octobre 2013 d'attaquer l'Iran avec des armes nucléaires si ce pays n'abandonnait pas son programme d'enrichissement du minerai d'uranium. Adelson, également propriétaire du journal *Israel YaHom*, est un proche du PM israélien Benjamin Netanyahu. L'attaque qui a détruit trois quarts du réseau informatique de LVSC était à l'évidence politique, car les données sur les clients de ce groupe de huit casinos (dont le Venetian et le Palazzo à Las Vegas et le Marina Bay Sands à Singapour) ne furent pas compromises.

### Les risques d'instabilité politique

Souvenons-nous que le gouvernement peut être contré par le faqih Khâmene'i, par les pâsdârân qui s'autorisent à intervenir dans les affaires politiques, par les députés de l'Assemblée nationale ou par un pouvoir judiciaire qui trouverait aisément motif à arrêter et incarcérer des leaders politiques ne bénéficiant pas d'une certaine immunité du fait de leur position dans le gouvernement. La puissance des opposants aux modérés et aux réformistes reste intacte ! Elle s'exprime par diverses entités, rarement condamnées par le pouvoir judiciaire malgré leurs multiples exactions. L'opposition est notamment menée par un groupe de députés, certes minoritaires, mais influents en raison des réseaux plus ou moins secrets qui les soutiennent. Nul ne saurait ignorer que les néomahdistes peuvent revenir demain au

Camille VERLEUW

pouvoir car leurs réseaux bien structurés maillent les régions les plus stratégiques du pays, ce que les élections législatives ont largement démontré depuis 2004. Ils sont également très présents dans les commandements de l'AGRI et de la Mobilisation. La réactivation le 1<sup>er</sup> février 2015 du site de l'ex-président Ahmadinezhâd ne peut être ignorée.

Néanmoins, en 1997 et 2001, les votes en faveur du hojjatoleslâm Mohammad Khâtami montraient déjà qu'une majorité des pâsdârân, du soldat à l'officier moyen, avaient désobéi aux plus hauts niveaux de leur commandement. Il est ainsi probable qu'en cas de crise, l'AGRI puisse éclater en de multiples unités indépendantes. Son état-major devrait se souvenir de l'Armée des 10 000 du temps de Mohammad-Rezâ Pahlavi ! Ou comment ont basculé les cadets de l'air fin 1978 ! On verra plus loin que certains hauts gradés de l'AGRI, se présentant en défenseurs suprêmes de la Révolution islamique n'ont plus guère cure des avis du faqih Khâmene'i et s'enferment dans leur propre propagande.

L'opposition au président Ruhâni s'est déjà exprimée avec force lors d'un débat à l'Assemblée nationale le 27 novembre. Le hojjatoleslâm Hamid Resâ'i, député de Téhéran, partisan de l'ayatollah Mohammad-Taqi Mesbâh-Yazdi et de l'ex-président Mahmud Ahmadinezhâd, a même qualifié l'accord de Genève de *calice empoisonné offert au peuple iranien alors que le gouvernement prétend qu'il s'agit*

*d'une boisson suave en manipulant les médias*<sup>248</sup>. Le hojjatoleslâm Ruhollah Hoseyniyân, député de Téhéran, ex-ministre du Renseignement de juillet à septembre 2009, a déclaré que *l'accord de Genève était tellement vague et conditionnel qu'il pouvait finalement conduire à un arrêt complet du programme d'enrichissement de l'uranium par l'Iran*<sup>249</sup>.

Quelque cent députés de l'opposition ont poursuivi leur offensive contre le gouvernement de Hasan Ruhâni en présentant le 25 décembre 2013 un projet de loi exigeant que l'enrichissement de l'uranium iranien se poursuive jusqu'au niveau de 60% d'isotopes radioactifs pour fournir le combustible nécessaire aux sous-marins au cas où les sanctions contre l'Iran seraient durcies et les droits de l'Iran ignorés en matière nucléaire. Parmi les rédacteurs du projet de loi figurent le hojjatoleslâm Seyyed Mehdi Musavinezhâd (député de Dashtestân, prov. de Bushehr, ex-membre de l'AGRI et de la Mobilisation, membre de la Commission de l'énergie) et le Dr. Seyyed Hoseyn Naqavi-Hoseyni (député de Varâmin et Pishvâ, prov. de Téhéran, ex-membre de la Mobilisation, membre de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère)<sup>250</sup>.

À la mi-janvier 2014, le président Ruhâni a encore rappelé aux médias *qu'un groupe ne veut pas voir les sanctions levées. Les membres de ce groupe – par intérêt personnel ou de leur parti – sont contre la normalisation des relations avec*

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

*le reste du monde*<sup>251</sup>. Il est sûr que les sanctions profitent financièrement à nombre de gens. Le spectre des opposants à la politique du président Ruhâni est large mais leurs motivations sont fort suspectes. La majorité est constituée d'“idiots utiles” qui se laissent embobiner par trois grands groupes d'abord politiques, mais brandissant parfois la religion chiite.

Le premier groupe est constitué de pieux musulmans conservateurs nationalistes qui perpétuent des partis et des organisations nées il y a soixante ans pour s'opposer à l'intervention américaine, qui écarta le Premier ministre Mossadeq au profit d'une clique manipulant le jeune monarque Mohammad-Rezâ Pahlavi. Les mêmes animèrent ensuite le combat de religieux conservateurs, comme l'ayatollah Khomeyni, contre le vote des femmes dans les années 1960, et leur soutien aux propriétaires terriens opposés à la distribution de leurs terres aux métayers ou paysans sans terre. Leur point de ralliement reste le Parti unifié islamique (PUI), issu des ex-Cercles unifiés islamiques (CUI) créés en 1964. Ce sont surtout des gens âgés se référant constamment à des leaders religieux conservateurs, comme l'ayatollah Mohammad-Rezâ Mahdavi-Kani, feu le secrétaire général de l'Association du Clergé Combattant.

Le deuxième groupe est constitué d'organisations officiellement islamiques partisans du principe du “velâyat-e faqih” créées depuis 1995. Elles sont animées par

de plus jeunes religieux qui professent des visions hybrides du chiisme qui se veulent au service de toute la communauté des croyants (= les masses) et privilégient des relations avec des pays anti-impérialistes ou autre, censés offrir à tous le bien-être (Venezuela, Nicaragua, Cuba, Corée du Nord, etc). Dans ce groupe, figurent de nombreux néomahdistes<sup>252</sup> mais cette tendance s'est scindée en deux groupes vers la fin de la présidence de Mahmud Ahmadi-nezhâd.

On ne peut donc plus se référer à ce groupe sous ce seul nom car, déjà fin 2011, le soutien des partisans de l'ayatollah Mohammad-Taqi Mesbâh-Yazdi ne s'appliquait plus qu'à certains membres de l'entourage du président Ahmadinezhâd – qui tous ont subi une cuisante défaite aux législatives du printemps 2012. Ce groupe, qui ne mentionne jamais publiquement son appui aux relations avec la Russie, les favorise néanmoins en n'utilisant que les slogans “marg bar amrikâ !” (à mort les Etats-Unis !)...“marg bar englestân !”... “marg bar farânsé !”). Ce groupe vient néanmoins de se trahir, car l'objectif premier du président Ruhâni est de mettre fin aux sanctions qui handicapent gravement l'économie du pays avec une inflation galopante et une valeur ridicule du rial sur les marchés mondiaux.

La réduction de 50 % des revenus du pays affecte toute la population iranienne qui se voit prendre le chemin des États pauvres comme le Bangladesh, alors que

Camille VERLEUW

les pays voisins voient leur PIB s'accroître chaque année. Comment croire que ce groupe est au service du peuple, quand il s'oppose aux mesures destinées à rétablir une économie saine et un pouvoir d'achat équitable pour toute la population. L'intervention devant ses pairs, le 27 novembre 2013, du hojjatoleslâm Hamid Resâ'i, député de Téhéran et ancien élève de l'ayatollah Mohammad-Taqi Mesbâh-Yazdi, a ainsi révélé une orientation, dans les faits, défavorable au bien-être du peuple iranien.

Le troisième groupe, le plus petit mais le plus actif, est constitué aujourd'hui d'un réseau d'agents agissant en faveur de quelques organisations politico-militaires opposées au régime au pouvoir à Téhéran (comme l'OMPI), d'agents des services secrets israéliens et, dans une moindre mesure pour le moment, d'agents des services secrets de pays arabes voisins inquiets de la montée en puissance de l'Iran. Ces agents sont membres d'entités (dont l'Armée des pâsdârân) ou d'associations se présentant comme les plus proches du faqih Khâmene'i et utilisent à foison le slogan "marg bar esrâ'il". Ces agents de désinformation ou d'influence sont les plus difficiles à découvrir, car ils n'ont pas besoin de contacter un agent traitant étranger pour connaître leurs objectifs. Le groupe de Mahmud Ahmadinezhâd a tant fait pour diaboliser son propre régime à la face du monde qu'on peut soupçonner que certains d'entre eux sont des agents d'influence d'un pays redoutant un Iran puis-

sant. Le président lui-même a fait diverses déclarations surprenantes et inattendues sur Israël, que des médias ont ensuite relayés en les amplifiant considérablement.

Les récentes preuves de l'existence de ces agents d'influence proviennent de surprenantes défections au sommet de l'État islamique (le général 'Ali-Asghar Asgari en février 2007, des diplomates,...), de sabotages fort destructeurs (Téhéran, novembre 2012 dans une unité de production de missiles des pâsdâran fortement protégée, qui coûta la vie au général en charge de cette unité et 70 autres personnes), des assassinats bien organisés de plusieurs experts nucléaires iraniens (Mas'ud 'Ali Mohammadi le 12/01/2010, Majid Shahryâri le 29/11/10, Dariush Rezâ'inezhâd le 23/07/11 ou Mostafâ Ahmadi Rowshani le 10/01/12)<sup>253</sup>, ou encore l'introduction de virus informatiques au coeur même des services de gestion des réacteurs atomiques ou des unités d'enrichissement en U<sub>235</sub> (cf. Stuxnet<sup>254</sup>,...).

Pour ces agents, tout accord réintroduisant l'Iran, et son régime, comme respectable membre de la communauté internationale, doit être combattu ou saboté. On ne s'étonnera donc pas si nombre de "révélations" négatives pour l'Iran émergent ces prochains mois.

Conséquence de la présidentielle de mai-juin 2013 et du retour de pragmatiques et de réformateurs, quelques pays semblent avoir perdu leur réseau d'in-

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

fluence au sommet du régime iranien. Ceci pourrait expliquer que le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, secondé par divers “lobbies”, soit monté au créneau pour tenter de neutraliser les efforts du nouveau gouvernement iranien visant à lui rendre sa place dans la région. On peut ainsi imaginer que, de par le monde, de prochains attentats terroristes soient “attribués” à des groupes liés, ou supposés liés, à l’Iran.

### Les risques d’actions terroristes

Il existe une série d’organisations coupables de fréquents actes de terrorisme en Iran. Le régime de Téhéran a en effet beaucoup d’ennemis aux motifs très divers. D’abord les entités issues des minorités sunnites de l’Iran, s’estimant ostracisées, rejetées, méprisées, martyrisées, ou réprimées par le pouvoir chiïte. Pour certaines, la lutte a commencé au lendemain de la Révolution islamique de février 1979. Depuis, elles se sont dissoutes pour se recréer sous d’autres noms, avec ou sans l’appui de pays étrangers opposés à l’Iran, comme le PJAK<sup>255</sup> au Kurdistan, le Jondollah au Baloutchistan, ou le Front Populaire et Démocratique des Arabes d’Ahvaz ou le Mouvement de Libération Nationale d’Ahvaz au Khouzistan. S’y ajoutent les actions de groupes armés iraniens hostiles au régime islamique comme certains monarchistes ou l’OMPI – même si ce groupe a annoncé la fin de ses actions armées, après les attentats d’Al Qa’ida contre les tours du WTC à New York.

Ces attentats sont variés (bombes, guet-apens, assassinats, prises d’otage,...) et touchent une bonne part du territoire iranien. Des sociétés à composante iranienne oeuvrant à l’étranger peuvent aussi être attaquées, cf. l’assassinat de 15 ouvriers d’une entreprise iranienne construisant un gazoduc à 140 km au nord-est de Bagdad, dans la région d’An-Nidâ<sup>256</sup>. En outre, il semble que les sociétés étrangères qui, à l’avenir, travailleraient en Iran dans des domaines sensibles, seront plus exposées à des attaques terroristes.

### Les risques commerciaux

Les hommes d’affaires s’exposent à deux types de corruption : celle manigancée par l’État iranien ou la corruption privée. La RII est au 136<sup>e</sup> rang sur 175 de l’indice de perception de la corruption de Transparency International pour 2014.<sup>257</sup> Il serait illusoire de croire que le gouvernement du hoj. Ruhâni pourra éliminer tous les faits de corruption. Depuis des années, existe en Iran un “État-major de lutte contre la corruption et de promotion d’un bon état de l’administration gouvernementale” mais la raison d’État justifie les accommodements, ce qui fut, à grande échelle, le cas sous de récents gouvernements.

La corruption d’État est la plus connue car elle a été combattue au niveau international : il s’agissait de contourner par tous les moyens les sanctions imposées à l’Iran dans les domaines sensibles. Evaz Heydarpur, député de Shahrezâ et Sami-

Camille VERLEUW

rom Soflâ (prov. d'Ispahan)<sup>258</sup> et membre de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère, estime que “sur les 1 000 milliards de dollars US de revenus pétroliers et dérivés pendant les deux gouvernements Ahmadinezhâd (9e et 10e), il manque de 100 à 150 milliards de dollars dont on ignore l'emploi” malgré les tentatives d'explication d'ex-responsables comme l'ex-ministre de l'Économie, pour qui “50 milliards de \$ ont été versés à la Caisse de développement national<sup>259</sup> et 50 autres sont dans des banques à l'étranger, notamment en Chine”.

84

À ce premier type de corruption, appartient le réseau installé en Turquie par Rezâ Zarrâbi (déjà cité) pour dissimuler d'énormes transferts financiers suspects de la banque Melli d'Iran<sup>260</sup> et permettre à l'Iran de récupérer, en lingots d'or ou pierres précieuses, des paiements faits à la Halkbank pour des livraisons de pétrole<sup>261</sup>.

Autre cas qui émerge, celui de Bâbak Mortezâ Zenjâni, riche homme d'affaires<sup>262</sup> proche du gouvernement Ahmadinezhâd. L'enquête débute sur un détournement de 123 milliards de toman et aboutit à une infraction bancaire portant sur 3 000 milliards de toman<sup>263</sup>, impliquant l'ex-président de la Banque Melli, Mahmud-Rezâ Khâvari<sup>264</sup>. Un autre dossier portant sur 4 500 milliards de toman s'y grefferait<sup>265</sup>. L'affaire qu'a soulevée le Trésor américain en avril 2013 est appelée à avoir de désagréables répercussions internationales. Zenjâni est accusé d'avoir utilisé des compagnies-écrans pour

permettre à l'État iranien de récupérer, malgré les sanctions, plusieurs milliards de \$US de ses ventes de pétrole, mais aussi de rediriger des dizaines de millions de dollars vers une société écran de l'AGRI.

Pour réfuter ces accusations de détournement d'argent, Zenjâni a présenté au Parlement iranien un document mentionnant un transfert de 2 milliards de \$US de la Banque Nationale du Tadjikistan (NTB) au ministère iranien du Pétrole, mais des députés doutent de l'authenticité du document. Or M. Abdughaffur Qurbonov, porte-parole de la NTB, a affirmé le 30/12/2013 que ce document est un faux<sup>266</sup>. Cette discrète aide tadjik aux dirigeants de Téhéran s'explique par les excellentes relations entre les deux pays, depuis les années 1990. Un fait confirmé par la visite du président de la République du Tadjikistan, Emomali Rahman<sup>267</sup>, pour l'inauguration du hoj. Hasan Ruhâni comme Président, début août 2013<sup>268</sup>.

Il faut aussi s'attendre à des inculpations dans le dossier “Société Bime-ye irân”,<sup>269</sup> qui remonterait jusqu'au cabinet du Premier vice-président de la République lors de la présidence Ahmadinezhâd.

Tout ceci n'a rien de surprenant car il fallait compenser les fanfaronnades des dirigeants iraniens de l'époque, qui minimisaient l'impact des sanctions internationales contre le pays. Les huit dernières années ont donc été une incroyable partie de cache-cache entre l'Iran et les pays occidentaux<sup>270</sup>.

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

Les entrepreneurs étrangers devront se méfier des municipalités iraniennes qui les sollicitent pour mettre en œuvre leurs projets, car 70 % d'entre elles sont aujourd'hui en faillite, selon le ministre de l'Intérieur (déclaration à la presse le 3 septembre 2013<sup>271</sup>.) Même la Compagnie nationale iranienne du gaz (NIGC) aurait une dette de quelque 4 milliards de \$US, selon son directeur général, Hamid-Rezâ 'Erâqi<sup>272</sup>.

La corruption privée, elle, peut également naître de manœuvres visant à contourner les sanctions, mais est plutôt le fait d'une volonté d'enrichissement rapide illégal ou de la nécessité de dissimuler et blanchir des revenus criminels (argent de la drogue, de par la position géographique de l'Iran entre l'Afghanistan et les marchés sis à l'ouest). La lutte contre les trafiquants d'opium, morphine et héroïne est un combat très sanglant en Iran<sup>273</sup>. Au nord du Baloutchistan iranien, où se rejoignent les frontières iranienne, pakistanaise et afghane, les unités de surveillance de l'AGRI sont souvent attaquées avec de grands moyens et les pertes en hommes sont importantes. Néanmoins, les saisies ne représentent qu'un pourcentage du trafic, et le nord de la frontière irano-afghane, entre la ville sainte chiite de Mashhad et la ville persanophone de Herat, aujourd'hui afghane, semble immunisée contre ce fléau. La justice iranienne oeuvre plutôt discrètement quand il s'agit de personnages importants mais reste assez implacable : une preuve en est encore la condamnation fin janvier 2015 à

5 ans de prison et 10 milliards de rials d'amende de Mohammad-Rezâ Rahimi, l'ex-Premier vice-président au temps de Mahmud Ahmadinezhâd<sup>274</sup>.

Autre facteur de corruption : les nombreux interdits sociaux-culturels imposés par le régime. Peut être jugé "corrupteur de la terre"<sup>275</sup>, donc passible de la peine mort, tout individu contribuant à des activités non-islamiques. L'importation de CDs de musique, de DVDs de film, de livres, de magazines, de journaux, etc., peut avoir des conséquences catastrophiques pour des hommes d'affaires étrangers, alors que ces mêmes biens sont anodins et licites ailleurs dans le monde.

Pour se prémunir des deux domaines de corruption ici envisagés, les hommes d'affaires étrangers doivent sérieusement s'informer sur l'identité de leurs interlocuteurs ou futurs partenaires. En Iran même, c'est peut-être difficile – mais ce pays n'est quand même pas l'hermétique Corée du Nord. Tout se sait au travers des réseaux familiaux, scolaires, universitaires, religieux, matrimoniaux, de travail, politiques, commerciaux, administratifs, etc., de Téhéran à Tehrangeles<sup>276</sup> ! La mauvaise surprise ne viendra que d'une bêtise ou d'un défaut d'analyse !

### Le mystère majeur de demain : le prochain faqih

Soulignons encore que le concept de "gouvernement islamique sous la direction suprême d'un faqih" n'a pas la faveur

d'une majorité des religieux du domaine chiite. Khomeyni, dont l'idée d'un gouvernement islamique avait évolué depuis son premier opuscule de 1944. Alors qu'il sentait approcher sa fin, en 1988, il était revenu sur les qualités qu'il avait d'abord prônées pour le futur faqih. Cela faisait déjà neuf ans que d'importants religieux, comme Muhammad-Javâd Mughniyye (1904-79) au Liban, Seyyed Mohammad Hoseyni-Ruhâni (1920-97) à Najaf, Seyyed Mehdi Hoseyni-Ruhâni (1933-2000)<sup>277</sup> à Paris ou Mohammad Shirâzi (1926-2001) à Kerbelâ, s'étaient publiquement opposés à ses lectures des textes de droit chiites<sup>278</sup>. Ces grands-ayatollahs étaient même majoritairement opposés à une idéologie aboutissant à leur disparition, ou à leur subordination à un "super-ayatollah" détenteur du pouvoir politique.

Le régime iranien utilisa alors ses forces de police, son Tribunal du clergé, et l'AGRI pour neutraliser ces voix discordantes: Seyyed Mohammed-Sâdeq Hoseyni-Ruhâni (1926-ev) en résidence surveillée à Qom dès 1982, Seyyed Hasan Tabâtabâ'i-Qomi (1911-ev) assigné à résidence à Mashhad dès 1984, Seyyed 'Ali Beheshti, un des leaders les plus respectés des Hazaras chiites d'Afghanistan, eut à souffrir des sabotages de l'AGRI. Le grand-ayatollah 'Abolqâsem Khoiyi (19/11/1899-8/8/1992), le plus grand de son époque, alors installé à Najaf, rejetait aussi les idées de Khomeyni. Plusieurs ayatollahs irakiens ou libanais, comme Mohammad Bahr ul-'Ulum (17/12/1927-ev), Mohammad-Hoseyn Fazlollah (1935-2010) ou Mo-

hammad-Mehdi Shams ud-Din (1936-2001) allant même plus loin dans l'élaboration d'une vraie démocratie islamique.

Face à ces opposants, la majorité des partisans de Khomeyni se recrutaient parmi les hojjatoleslâm ou religieux de rang moyen qui avaient souvent été ses élèves comme Hoseyn-'Ali Montazeri, Ne'matollah Sâlehi-Najafâbâdi ou Ja'far Sobhâni qui ont écrit sur le sujet, ou comme Mohammad-Hoseyn Hoseyni-Beheshti, les trois frères Hoseyni-Khâmene'i, 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni, Mohammad-Rezâ Mahdavi-Kani ou 'Abdolkârim Musavi-Ardebili qui participèrent activement à la fondation du régime après février 1979. Il y a donc des religieux de toutes tendances, sur l'étendue du concept du "gouvernement islamique" et de sa portée économique-sociale, semblable au panorama des idées, allant de l'extrême droite à l'extrême gauche dans les démocraties occidentales. En effet, quand il s'est agi de régler des problèmes étrangers au droit musulman traditionnel, les opinions ont été d'une grande richesse.

Quelques grands-ayatollahs de Qom avaient plus ou moins approuvé le type de "République islamique" instituée en Iran, comme Seyyed Shahâbeddin Hoseyni-Mar'ashi-Najafi (1897-1991), Mohammad-Rezâ Golpayegâni (1899-09/12/1993) ou Mohammad-'Ali Arâki (oct. 1894-24/11/1994). Comme ce dernier avait approuvé le choix de Khâmene'i comme faqih à l'été 1989, certains ont cru le moment venu

de le faire reconnaître comme marja'-e taqlid. Or ce fut un tollé général dans la majorité des écoles religieuses et Khâmene'i annonça diplomatiquement, le 14 décembre, qu'il renonçait à cette reconnaissance. Néanmoins, ses sites, leader.ir et khamenei.ir, ne laissent pas de doutes : les réponses aux questions sont celles d'une "source d'imitation"<sup>279</sup>.

Souvenons-nous aussi que celui qui fut désigné en 1982 comme le successeur de Khomeyni, fut débarqué le 28 mars 1989 après avoir critiqué l'exécution de plus de 1500 partisans de l'OMPI alors en prison, ou réincarcérés après avoir purgé leurs peines. Huit ans plus tard, quand il devint marja'-e taqlid en novembre 1997, l'ayatollah Hoseyn-'Ali Montazeri analysera avec un esprit plus critique encore ce qu'il écrivait de 1988 à 1992<sup>280</sup>.

Depuis 1979, les religieux au pouvoir ont multiplié les agences pour contrôler leurs collègues de tous niveaux. Ils ont ainsi créé l'Association des professeurs de l'école théologique de Qom<sup>281</sup> pour administrer la "howze" sans les grands-ayatollahs. Le régime crée aussi une administration des "imam-e jom'e", religieux qui président aux grandes prières du vendredi, afin d'unifier le message dans les milliers de mosquées du pays. Le régime a aussi enrôlé des milliers de religieux dans l'administration, faisant d'eux de purs fonctionnaires. Or jusqu'alors, le clergé chiite avait toujours préservé son indépendance face aux souverains et aux gouvernements, même si les chahs safavides avaient créé la fonction

et titre de "sheykh-ol eslâm", offert à Nurreddin Karaki (1465-1533)<sup>282</sup>.

Récemment, de "vieux" et influents ayatollahs sont décédés : Mirzâ Javâd Tabrizi (en 2006), Mohammad Fâzel Lankerâni (1931-2007), donnant ainsi plus d'espace au régime. Ce dernier reste certes discret sur les actuelles "sources d'imitation" en Iran, se bornant à citer certains ayatollahs – piliers du régime, certes parfois critiques, comme Lotfollah Sâfi-Golpayegâni (1919-ev)<sup>283</sup>, Hoseyn Vahid-Khorâsâni (1921-ev)<sup>284</sup>, Nâser Makârem-Shirâzi (1924-ev)<sup>285</sup>, Seyyed Hoseyn Nuri-Hamedâni (1925-ev)<sup>286</sup>, Seyyed Musâ Shobeyri Zenjâni (1928-ev), Seyyed Kâzem Hâ'eri (1938-ev)<sup>287</sup>, et Seyyed Mahmud Hâshemi-Shâhrudi (1948-ev).

Les grands-ayatollahs avides d'indépendance préfèrent désormais les villes saintes d'Irak, d'abord Najaf : 'Ali Huseyni-Sistâni (1930-ev)<sup>288</sup>, Mohammad-Eshâq Fayyâz (1930-ev), Mohammad-Sa'id Tabâtâbâ'i-Hakim (1934-ev)<sup>289</sup>, Bashir-Hoseyn Lâhouri-Najafi (1942-ev)<sup>290</sup>. Face à eux, la question du "gouvernement islamique" intéresse les nouveaux théologiens du Chiisme : les hoj. Mohammad Mojtahed-Shabestari (1936-ev)<sup>291</sup>, Hasan Yusofi-Eshkevâri (1949-ev)<sup>292</sup>, Mohsen Kadivar (1959-ev), Mostafâ Malekiyân (1956-ev) ou des philosophes laïcs : 'Abdolkarim Sorush (1945-ev). Peu accessibles aux masses iraniennes, ces études théoriques paraissent dans des revues spécialisées comme "*Critique et regard*"<sup>293</sup> ou "*Les sept cieux*"<sup>294</sup> à l'École théologique de Qom.

Camille VERLEUW

## ANNEXES

### ANNEXE I : Liste non exhaustive de responsables iraniens

#### A

AFKHAM Marzie, Mme : été 2013, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

AHMADI 'Ali-Mohammad : député de Dehlorân, Darreshahr & Âbâdânân (prov. de l'Illam), membre de la Commission du plan, du budget et des comptes de l'État, candidat du Front de la Résistance.

AHMADI-DÂNESH-ÂSHTIYÂNI Fakhroddin : né à Âshtiyân en 1955 ; diplômé du lycée 'Alavi de Téhéran en 1974 ; BA en ingénierie de l'université polytechnique Amir Kabir de Téhéran en 1980 ; rejoint l'AGRI jusqu'en 1986 ; nommé auprès du gouvernement de Mir Hoseyn Musavi en 1986 ; master en ingénierie de l'université polytechnique Amir Kabir en 1992 ; doctorat de l'Imperial College de Londres en 1997 ; diverses fonctions jusqu'en 1999 ; 1999-2005 vice-directeur de la planification et du développement au ministère des Sciences, de la Recherche et des Technologies sous les deux gouvernements Khâtami ; professeur de l'université technologique Khâje Nasiruddin Tusi ; 19 novembre 2014, sur les 257 députés présents, 171 votèrent contre sa candidature au poste de ministre des Sciences, de la Recherche et des Technologies, face à 70 pour et 16 abstentions ; marié, deux fils et une fille.

ÂKHUNDI 'Abbâs-Ahmad : ministre des Voies et de l'Urbanisme, voir § II.

'ALAVI Seyyed Mahmud, hoj. : ministre du Renseignement, voir § II.

AMINZÂDE Elhâm, Mme : vice-présidente de la R.I.I., voir § II.

AMIR ABDOLLAHIÂN Hoseyn : été 2013, vice-ministre des Affaires étrangères, chargé des affaires arabes et africaines.

AMIRI Rezâ Sâlehi : été 2013 envisagé pour diriger l'Organisation des vestiges culturels ; proposé comme ministre de l'Éducation nationale, mais récusé par le Parlement.

ANSÂRI Majid, hoj. : vice-président de la R.I.I., voir § II.

'ASGARI 'Ali : hoj., directeur de l'Administration nationale des impôts et vice-ministre de l'Économie, ex-candidat pour Téhéran aux législatives de 2012.

#### B

BORD Hamid : été 2013, directeur général du Compagnie nationale iranienne des pétroles du sud (CNIPS).

#### C

CHITCHIYÂN Hamid : ministre de l'Énergie, voir § II.

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

**D**

DÂNESHJU Kâmrân : avt. été 2013, ministre des Sciences.

DEHQÂN Hoseyn : ministre de la Défense, voir § II.

**E**

EBTEKÂR Ma'sume, Mme : vice-présidente de la R.I.I., voir § II.

'ERÂQCHI 'Abbâs (ou Araghchi) : été 2013, vice-ministre des Affaires étrangères ; né en 1962 ; 1989 licence en relations diplomatiques de la faculté des relations internationales (FRI) ; 1990 vice-directeur aux organisations régionales, ministère des Affaires étrangères ; 1990-91 chargé d'affaires de la Mission permanente de la RII près l'OIC à Jeddah, Arabie saoudite ; 1991 master en sciences politiques ; 1995 doctorat sur "les politiques et le gouvernement", université du Kent à Canterbury (RU) ; 1995-... membre de plusieurs rédactions de magazines ; 1995-... lecteur de la faculté des relations internationales ; 1995-... directeur de recherche à l'Institut d'études politiques et internationales (IPIS) ; 1997-98 directeur du Centre d'étude du golfe Persique et du Moyen-Orient à l'IPIS ; 1998 directeur général de l'IPIS ; 1998-99 rédacteur en chef du *Journal of Foreign Policy*, un mensuel de l'IPIS ; 1999-2003 ambassadeur en Finlande et en Estonie ; 2003-04 directeur, 1<sup>re</sup> section de l'Europe occidentale, MAE ; 2004 recteur de la faculté des relations internationales ; 2005 vice-ministre des AE chargé des affaires juridiques et internationales.

'ERÂQI Hamid-Rezâ (Araqi) : automne 2013, Directeur général de la Compagnie nationale iranienne du gaz.

ESMÂ'ILI Farzâd : général des forces aériennes iraniennes, a dirigé la protection aérienne des lieux saints chiïtes en Irak dès décembre 2014.

**F**

FÂNI 'Ali-Asghar : ministre de l'Éducation nationale, voir § II.

FARAJIDÂNÂ, Rezâ : nommé le 27/10/13 ministre des Sciences, de la Recherche et des Technologies ; né en 1960 dans une famille religieuse de Qom ; 1978 diplôme du secondaire en math-physique du lycée Hakim Nezâmi de Qom ; 1978 études d'ingénierie électrique à l'université de Chirâz ; 1980 - sept 1982 fermeture de l'université : rejoint l'AGRI où il assume diverses fonctions ; sept. 1982 - 1986 à la réouverture des universités, s'inscrit à la faculté technique de l'université de Téhéran ; 1986 prépare ses masters I, II, et un doctorat à l'université de Waterloo (Canada) ; 1994 membre du conseil scientifique du groupe ingénierie électrique et informatique de la faculté technique de l'université de Téhéran ; jan. 1997 - sept. 2002 directeur du Centre informatique de cette université ; professeur d'ingénierie électrique à l'université de Téhéran ; juillet 1998 - sept. 2002 doyen de la faculté technique de cette université ; sept. 2002 - déc. 2005 recteur de l'université de Téhéran ; juin 2006 directeur général de la Fondation polyvalente des anciens de la faculté technique ;

Camille VERLEUW

août 2009 fonde et anime le laboratoire d'élaboration expérimentale d'antennes ; sept. 2012 - sept. 2013 études à l'université de Waterloo ; août 2013 proposé comme ministre après que Ja'far Milimonfared n'eut pas obtenu l'aval du Parlement, n'ayant recueilli que 105 voix sur 282 votants, 15 députés s'étant abstenus et 162 ayant voté contre le 13/08/2013 ; 27/10/13 obtient l'aval du Parlement avec 159 voix pour, 32 abstentions et 70 voix contre sur les 261 députés présents ; le 20 août 2014, une motion de censure votée par 145 députés sur 270 présents mit fin à ses fonctions. 110 députés seulement avait voté pour lui, 15 s'étaient abstenus et 20 étaient absents.

FERIDUN Hoseyn : été 2013, envisagé comme directeur du cabinet du président de la République ; directeur de l'Inspection de la Présidence.

FORUZANDE Mohammad : été 2013, secrétaire général du Conseil suprême de la sécurité nationale.

## G

GHARAZI Mohammad : né à Shahrezâ (prov. d'Ispahan) le 05/10/1941 ; études à la faculté technique de l'université de Téhéran ; études en France, ingénierie électrique ; revenu en Iran ; arrêté en 1972 ; repart à l'étranger en 1974 ; membre de l'OMPI après 1976 ; gouverneur du Khouzistan ; gouverneur du Kurdistan ; député d'Ispahan de 1981 ; ministre du Pétrole de 1981 à 1985 dans gouv. Musavi-Khâmene'i ; ministre des Postes, puis des Communications de 1985 à 1997 ; au conseil

municipal de Téhéran de 1999 à 2000 ; juin 2013 candidat à l'élection présidentielle.

GUDARZI Mahmud : ministre des Sports et de la Jeunesse , voir § II.

## H

HABIBOLLAHZÂDE Hasan : nov. 2013, nouveau chargé d'affaires iranien non-résident au Royaume-Uni.

HÂJI 'Ali-Asghar : membre du Conseil suprême de l'Organisation de la mobilisation des déshérités ; avt. août 2013 vice-ministre des Affaires étrangères en charge de l'Europe et des États-Unis.

HOJJATI-NAJAFÂBÂDI Mahmud : ministre de la Croisade agricole, voir § II.

HOSEYNI Seyyed Shamseddin : avt. été 2013, ministre de l'Économie.

## J

JA'FARI Mohammad-'Ali : général<sup>295</sup>, né 11/11//1945 à Yazd, étudiant en architecture de l'université de Téhéran, rejoint la Mobilisation en 1982, diplômé en ingénierie civile en 1992, nommé commandant en chef de l'AGRI le 01/07/2007 par le faqih pour remplacer le général Yahyâ Râhim Safavi (ce dernier, trop lié au controversé président Ahmadinezhâd).

JAHÂNGIRI KUHSHÂHI Eshâq : Premier vice-président de la république, voir § II.

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

**JAHÂNGIRIÂN 'Ali-Rezâ** : nov. 2013, directeur de l'Organisation de l'aviation civile iranienne.

**JANNATI 'Ali** : ministre de la Culture, voir § II.

**JAVÂDI Rokneddin** : été 2013, directeur général de la NIOC (Compagnie nationale iranienne des Pétroles).

**JAZAYERI Mas'ud** : adjoint au chef d'état-major des forces aériennes.

## K

---

**KAMÂLVANDI Behrouz** : 20/08/2013, vice-directeur de l'Organisation de l'énergie atomique de l'Iran (OEAI) en charge des affaires de l'Assemblée des Nations unies.

**KAMYÂB Gholâm-'Ali** : vice-gouverneur de la Banque centrale d'Iran

**KÂTUZIYÂN Hamid-Rezâ** : 29/09/2013 directeur du Centre de recherche de l'industrie pétrolière (RIPI), né 1959, ingénieur en mécanique et aérospatiale, ex-député, candidat pragmatiste malheureux aux élections législatives de 2012 à Téhéran

**KÂZEMI 'Abbâs** : vice-ministre du Pétrole et directeur général de la Compagnie nationale iranienne de raffinage et de distribution des produits pétroliers.

**KERMÂNCHÂHI Kiumars Fathollah** : avt. été 2013, directeur adjoint de l'Organisation de la promotion du commerce.

**KHODÂDI Mohammad** : automne 2013 directeur général de l'agence IRNA et directeur de l'Institut Iran.

## L

---

**LARIJÂNI 'Ali ou ARDESHIR-LÂRIJÂNI** : président du Parlement iranien, depuis 2008.

## M

---

**MAJEDI 'Ali** : été 2013, vice-ministre du Pétrole.

**MANUCHEHRI Gholâm-Rezâ** : été 2013, membre du Comité chargé de revoir les contrats passés sous les précédents gouvernements.

**MIRIN BÂBÂZÂDEGÂN Seyyed Mehdi** : 20/08/2013 vice-directeur de l'Organisation de l'énergie atomique de l'Iran (OEAI) en charge du développement et de la planification.

**MORSADEGH Siamak** : député représentant la communauté juive d'Iran.

**MOWLÂVERDI Shahindokht, Mme** : vice-présidente de la R.I.I., voir § II.

## N

---

**NAJAFI Mohammad-'Ali** : vice-président de la R.I.I., voir § II.

**NAJAFI Rezâ** : été 2013, chef de la délégation iranienne auprès de l'AIEA à Vienne.

Camille VERLEUW

NÂMDÂR ZANGÂNE Bizhan : ministre du Pétrole, voir § II.

NAQDI Mohammad-Rezâ : général (sartip), adjoint du commandant en chef de l'AGRI en charge de la Mobilisation (basij), directeur de l'Organisation de la mobilisation des déshérités.

NE'MATZÂDE Mohammad-Rezâ : ministre de l'Industrie, des Mines et du Commerce, voir § II.

NEHAVANDIYÂN Mohammad : vice-président de la R.I.I., voir § II.

NILI Mas'ud : 04/09/13, conseiller du président pour les affaires économiques.

92

NILI-AHMADÂBÂDI Mahmud : né à Ispahan en 1956 ; BS en science des matériaux et ingénierie de l'université de Shirâz en 1981 ; sept ans de participation aux organes de la révolution alors qu'il est chercheur dans des industries métallurgiques ; master en technologie de l'université Sharif de Téhéran en 1988 ; doctorat en traitement des matériaux de l'université Tohoku à Sendai (Japon) en 1994 ; professeur en métallurgie de l'université de Téhéran et chercheur en nanoméallurgie ; doyen de la faculté technologique de cette université ; recteur de l'université de Téhéran ; réformiste notoire en politique ; un des 255 professeurs d'université qui avaient exprimé publiquement leur soutien à la candidature présidentielle du hoj. Ruhâni ; le 29/10/2014, sur les 246 députés présents, 160 votèrent contre sa candidature au poste de ministre des Sciences, de la Recherche et des Technologies, face à 69 pour et 17 abstentions.

NOWBAKHT HAQIQI Mohammad-Bâqer : vice-président de la R.I.I., voir § II.

NURIÂN 'Ali-Mohammad : été 2013, vice-ministre des Voies (râh) en charge de l'aviation.

## P

PAHLAVÂNI Hamid-Rezâ : avt. nov. 2013, directeur de l'Organisation de l'aviation civile iranienne.

PURMOHAMMADI Mostafâ, hoj : ministre de la Justice, voir § II.

## Q

QALAVAND Hormuz : directeur de l'exploration de la NIOC.

QAMSARI Mohsen : été 2013, directeur aux affaires internationales, Compagnie nationale iranienne des pétroles (NIOC).

QÂZIZÂDE HÂSHEMI Seyed Hasan : ministre de la Santé, des Soins et de l'Enseignement médical, voir § II.

## R

RABI'I 'Ali : ministre des Coopératives, du Travail et du Bien-être social, voir § II.

RAHIMIYÂN Pezhmân : 20/08/2013, conseiller et directeur général de la direction de l'Organisation de l'énergie atomique de l'Iran (OEAI).

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

RAHMÂNI-FAZLI 'Abdorrezâ : ministre de l'Intérieur, voir § II.

RUHÂNI Hasan : président de la R.I.I., voir § II.

## S

SALAMI Hoseyn : général de brigade<sup>296</sup>, adjoint au commandant en chef de l'AGRI.

SÂLEHI 'Ali-Akbar : 15/08/2013, vice-président de la R.I.I. et directeur de l'Organisation de l'énergie atomique de l'Iran<sup>297</sup> (OEAI) où il remplace Feridun 'Abbâsi ; ex-ministre des Affaires étrangères.

SARKISSIÂN Sebouh : archevêque arménien de Téhéran.

SATTÂRI Sornâ : vice-président de la R.I.I., voir § II.

SAYYÂRI Habibollah : né à Fasâ en 1955, engagé depuis 1974, contre-amiral<sup>298</sup> des forces navales.

SEYF Valiollah : sept. 2013 directeur général de la Banque centrale, voir § II.

SHAHIDI Seyyed Mohammad-'Ali, hoj. : vice-président de la R.I.I., voir § II.

SHARI'ATMADÂRI Mohammad : vice-président de la R.I.I., voir § II.

SOLEYMÂNI 'Ali : directeur général de l'Industrial Township Company (prov. Khorâsân Razavi).

## T

TAKHT-RAVÂNCHI Majid : 21/8/2013, vice-ministre des Affaires étrangères en charge de l'Europe et des États-Unis ; 2001-05 ambassadeur d'Iran en Suisse.

TAYYEBNIYÂ 'Ali : ministre des Affaires économiques et financières, voir § II.

TORKÂN Akbar : 01/09/13 conseiller présidentiel et président par intérim du Haut conseil pour les Iraniens de l'étranger.

## V

VÂ'EZI Mahmud : ministre des Communications et des Technologies de l'information, voir § II.

## Y

YÂRJÂNI Javâd : avt. été 2013, représentant iranien auprès de l'OPEP.

## Z

ZARGHÂMI Ezzatollah : 24/05/2004 directeur de l'IRIB.

ZARIFI Mohammad-Javâd : ministre des Affaires étrangères, voir § II.

Camille VERLEUW

## ANNEXE II : Les grandes entités politico-religieuses de la République islamique d'Iran

**ABHM** : Association de Bienfaisance Hojjati Mahdavi, fondée notamment par l'hojjatoleslâm Mahmud Zâkerzâde Tavallâ'i, surnommé Sheykh Halabi (1900-1998), qui a favorisé une certaine vision du chiisme centrée sur l'espoir du retour de l'Imam Caché ou Mehdi pour fonder un monde idéal et sur la lutte contre les Bahâ'is.

**ACC** : Association du Clergé Combattant (*jâm'e-ye ruhâniyat-e mobârez*), aujourd'hui présidée par l'ayatollah Seyyed Mahmud Hâshemi-Shâhrudi, depuis le décès en octobre 2014 du hoj. Mohammad-Rezâ Mahdavi-Kani. D'autres membres influents sont connus pour leurs idées fondamentalistes et antidémocratiques. Néanmoins, des pragmatistes comme Hâshemi-Rafsenjâni ou Ruhâni en restent des membres actifs.

**ADRI** : Association des Dévoués à la Révolution Islamique (*jam'iyat-e isârgarân-e enqelâb-e eslâmi*), fondée en 1997 par d'anciens membres de l'OMRI, dont Mahmud Ahmadi-nezhâd.

**ARC** : Association des Religieux Combattants (*majma'-e rowhâniyun-e mobârez*), fondée avec le soutien de l'imam Khomeyni début 1988 par des religieux "progressistes" dont plusieurs ont depuis occupé de hautes fonctions (président de la République, président du Parlement, ministres, députés, ambassadeurs, juges, etc.).

**Courant déviationniste** (*jaryân-e enherâfi*) : nom donné par les partisans du pouvoir du juriconsulte (velâyat-e faqih) à une conception originale du chiisme duodécimain, où les

croyants affirment que l'Imam Caché s'adresse directement à eux au travers de leurs rêves et leur dicte leur conduite. Dès lors, un système politico-religieux chapeauté par un faqih est donc sans objet.

**FBC** : Front des Bâtisseurs de la Croisade (*jebhe-ye âbâdgarân-e jihâdi*). Son président est Mohammad-Nabi Rudaki, né en 1958 à Chiraz, ex-commandant de l'AGRI, député de Chiraz de 2004 à 2008, nommé haut-conseiller du maire de Téhéran Qâlibâf en 2008.

**FPF** : Front populaire des fondamentalistes (*jebhe-ye mardomi-ye osulgerâyân*), fondé par trois importants dirigeants du régime, 'Ali Ardeschir-Lârijâni, Mohammad-Bâqer Qâlibâf et Mohsen Rezâ'i à la fin de l'année 2007.

**FMJ** : Front du Monothéisme et de la Justice (*jebhe-ye towhid va 'edâlat*), groupe ouvertement partisan du président Ahmadinezhâd et des programmes de son gouvernement. Il fut aussi nommé dans les médias "Défenseur du gouvernement" (= *hâmi-ye dowlat*) ou "Défenseurs de Mashâ'i" (= *hâmiyân-e mashâ'i*).

**FR** : Front de la Résistance (*jebhe-ye istâdegi*), créé en 2012 par des partis pragmatistes et réformistes en vue des élections législatives. Il fut animé par Mohsen Rezâ'i, commandant en chef de l'AGRI jusqu'en 1997, candidat à la présidence de la RII en 2009, secrétaire du Conseil de Discernement des Intérêts de l'État, l'un des plus hauts dirigeants de la RII depuis 1979. Le FR est ouvertement soutenu par le hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni. Le secrétaire-général du FR est le hojjatoleslâm Yadollah Habibi qui a été directeur idéologico-

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

politique des Forces armées comme le *hoj. Hâjj Seyyed Mahmud 'Alavi*, le premier candidat sur la liste du FR à Téhéran.

**FUF : Front Uni des Fundamentalistes** (*jebhe-ye motahhed-e osulgerâ'iyân*), conservateurs notoires et proches du *faqih*.

**Mouvement pour la liberté de l'Iran** (MLI, *nehzat-e âzâdi-ye irân*) : fondé en 1961 par l'ingénieur *Mehdi Bazargân*, *Yadollah Sahâbi* et le *hojjatoleislâm Mahmud Tâleqâni*. Ses prises de position modérées après la Révolution n'ont pas été appréciées des fondamentalistes qui ont encore plus réprimé ses activités que l'ex-régime impérial. Leader du courant qualifié de l'islam universitaire (*eslâm-e dâneshgâhi*), le MLI n'a cessé d'être attaqué par les plus sectaires des partisans de l'islam des écoles théologiques (*eslâm-e howze'i*), présenté comme le seul vrai islam (*eslâm-e râstin*).

**OAS : Odeur Agréable de la Servitude** (*râyehe-ye khosh-e khedmat*), organisation politique créée par le Président *Mahmud Ahmadinezhâd* et ses partisans en 2006.

**OMRI : Organisation des Modjahedin de la Révolution Islamique** (*sâzemân-e mojâhedine enqelâb-e eslâmi*), issue de la fusion, en mars 1979, de sept groupes d'opposants armés au régime du *chah*. Malgré les efforts de proches de *Khomeyni* pour résoudre les différends idéologiques internes, l'OMRI éclate en deux, en avril 1982. L'OMRI originale est finalement dissoute en septembre 1986. En septembre 1991, trente-sept ex-membres "progressistes" fondent une nouvelle OMR (sans l'adjectif "islamique"), proche des pragmatistes et des réformateurs, dont certains dirigeants sont emprisonnés après l'élection contestée de

*Mahmud Ahmadinezhâd* en juin 2009. Des fondamentalistes de l'OMR se retrouvent dès 1997 dans l'ADRI, puis dans l'OAS.

**PACI : Parti des Agents de la Construction de l'Iran** (*hezb-e kârgozârân-e irân*, en anglais *Executives of Construction Party of Iran*), enregistré le 15 août 1999 au ministère de l'Intérieur. Animé par le Groupe des Seize signataires d'une lettre de soutien au président *Hâshemi-Rafsenjâni* à la veille des élections législatives de 1996 sous le nom des "Agents de la construction", il rassemble à cette date tous les pragmatistes. Il reste encore actif.

**PDJII : Parti du Développement et de la Justice de l'Iran islamique** (*hezb-e towse'e va 'edalat-e irân-e eslâmi*), créé en 2008 pour présenter *Mohsen Rezâ'i* comme candidat aux élections présidentielles de 2009. Le PDJII est souvent confondu avec le *Hezb-e e'tedâl va towse'e* avec qui il a présenté des listes communes. Des sites non iraniens confondent souvent des entités dont les noms persans se traduisent dans leur langue, par les mêmes mots ou des termes semblables.

**PJAK : Parti de la vie libre au Kurdistan** (*Partiya jiyana azad a kurdistanê*), mouvement nationaliste et marxiste du Kurdistan iranien, émanation du *PKK* de Turquie.

**PMD : Parti Modération & Développement** (*hezb-e e'tedâl va towse'e*). Fondé en 2002 par des pragmatistes. Le *hoj. Hasan Ruhâni* est l'un de ses principaux dirigeants.

**PUI : Parti unifié islamique** (*hezb-e mo'talefe-ye eslâmi*), issu en 1997 de la refonte des Cercles unifiés islamiques (CUI), créés par des *bâzâris* partisans de l'imam *Khomeyni* en 1964.

Camille VERLEUW

## ANNEXE IIa : Institutions spécifiques à la R. I. I.

**AGRI** : Armée des Gardiens de la Révolution Islamique d'Iran (*sepâh-e pâsdârân-e enqelâb-e eslâmi*), aussi appelée Armée des pâsdârân, créée dans les premiers jours de la RII pour contrer un éventuel coup d'État de l'armée régulière. Dirigée actuellement par des officiers fondamentalistes, elle a multiplié ces derniers mois les "avertissements" au gouvernement du hojatoleslâm Hasan Ruhâni, jugé trop mou avec les Occidentaux. Les mots "pâsdâr" et "pâsdârân" sont entrés depuis 1979 dans la langue des études sur l'Iran et le Proche-Orient, pour les différencier d'autres noms persans qui peuvent se traduire aussi par "gardien(s)", comme "pâsabân", "gârd", "negâhbân", etc.

**Mobilisation** : créée au lendemain de l'attaque irakienne contre l'Iran le 22 septembre 1980 sous le nom de "*basij*", l'organisation regroupe des centaines de milliers de volontaires, à l'origine pour le front avec l'Irak. À la fin du conflit le 8 août 1988, des entités fondamen-

talistes utilisèrent des groupes de ces volontaires pour contrer les manifestations en faveur de plus de libertés politiques. Ces miliciens fondamentalistes reçurent le nom de "basiji" même si la majorité de la Mobilisation ne les suivait pas. Épurée de ses éléments non fondamentalistes en 2007, elle est finalement incorporée dans l'armée des pâsdârân en 2008 avec la nomination d'un nouveau commandant en chef en octobre 2009, le général Mohammad-Rezâ Naqdi.

**VEVAK** : ministère du Renseignement et de la Sécurité (abréviation de *vezârat-e ettelâ'ât va amniyat-e keshvar*), créé en 1983 pour remplacer l'Organisation de la sécurité et du renseignement nationale iranienne, SAVAMA (*sâzemân-e amniyat va ettelâ'ât-e melli-ye irân*), elle-même fondée en 1979 pour remplacer l'Organisation du Renseignement et de la Sûreté de l'État du temps du chah (SAVAK, *sâzemân-e ettelâ'ât va amniyat-e keshvar*), créée en 1957 par le général Teymur Baxtyâr.

## ANNEXE IIb : L'opposition armée au régime

CNRI : Conseil national de la résistance iranienne, présidé depuis 1993 par Mme Maryam Rajavi-Azodanlu Qâjâr, troisième épouse de Mas'ud Rajavi. Depuis lors, le CNRI a tenté de faire oublier le bilan de l'OMPI et de retrouver une image respectable. Pour contrer les décisions de nombreux gouvernements basées sur les rapports de leurs services spéciaux, le CNRI a réussi, grâce à ses efficaces sections de renseignement et de la propagande, à bénéficier du soutien de nombreux hommes politiques européens et américains, : John Bolton, ex- ambassadeur américain à l'ONU, José-Maria Aznar, ex-Premier ministre espagnol, Newt Gingrich, ex-leader républicain, Rudy Giuliani, ex-maire de New York, le général James L. Jones, Patrick Kennedy, State Department, Mme Ingrid Betancourt, ex-députée colombienne, Ed Rendell, ex-gouverneur de la Pennsylvanie, Alejo Vidal-Quadras, vice-président du Parlement européen, Howard Dean, ex-gouverneur du Vermont, Tom J. Ridge, ex-gouverneur de Pennsylvanie et ex-secrétaire à la sécurité du territoire, Michael Mukasey, ex-procureur général, Dominique Lefebvre, député du Val d'Oise, Mme Bariza Khiari, sénatrice de Paris, Marc Ginsberg, ex-ambassadeur US au Maroc, Robert Joseph, ex-envoyé spécial américain pour la non-prolifération nucléaire,... Le massacre le 1<sup>er</sup> septembre 2013 de 52 membres de l'OMPI à l'intérieur du Camp Ashraf (près

de Bagdad, Irak) ne contribuera pas à une meilleure image de l'organisation, malgré les manifestations du CNRI pour accuser des Irakiens et réfuter qu'il s'est agi d'une révolte interne.

OMPI : Organisation des Modjahedin du Peuple Iranien (*sâzemân-e mojâhedîn-e khalq-e irân*), fondée en 1965, décimée après ses premières actions terroristes en 1970, minée par des dissensions sanglantes entre islamistes et marxistes. Responsable de l'assassinat de six Américains (Lt Colonel Lewis L. Hawkins le 02/06/73, Colonel Paul Schaeffer et Lt Colonel Jack Turner le 21/05/75, puis Donald G. Smit, Robert R. Krongrad et William C. Cottrell le 28/08/76). Revitalisée en 1978 par Mas'ud Rajavi, sorti de prison en janvier 1979, l'OMPI a réalisé de nombreux attentats meurtriers contre les dirigeants de la RII dès l'été 1981. D'abord réfugié en France, Rajavi s'est ensuite rallié en 1983 à Saddam Hussein contre la RII. Rajavi, époux en troisième noces de Maryam Azodanlu-Qâjâr en 1985, lui confie l'organisation à la fin de la guerre irako-iranienne en octobre 1989. En août 1993, elle est présentée comme la future présidente de l'Iran alors que l'OMPI, consciente de ses échecs et de son image désastreuse, s'estompe, laissant place au Conseil national de la résistance iranienne.

Camille VERLEUW

## ANNEXE III : Principales élections et gouvernements iraniens

- 1979 fév. - gouvernement de Mehdi Bazargân
- 1979 avril - référendum sur l'établissement d'une "République islamique"
- 1979 août - élection de l'Assemblée des experts de la Constitution
- 1979 déc. - référendum sur la Constitution
- 1980 jan. - 1<sup>res</sup> élections présidentielles, victoire d'Abolhasan Banisadr le 25 janvier, investi le 2 février ; Mohammad-'Ali Rajâ'i est nommé Premier ministre (12/08/80-04/08/81)
- 1980 mars & mai - 1<sup>res</sup> élections législatives
- 1981 juil. - 2<sup>es</sup> élections présidentielles, victoire de Rajâ'i, le hoj. Mohammad-Javâd Bâhonar est Premier ministre (04 au 30/08/81)
- 1981 septembre - gouvernement intérimaire du hoj. Mohammad-Rezâ Mahdavi-Kani (02/09/81 au 31/10/81)
- 1981 oct. - 3<sup>es</sup> élections présidentielles, victoire du hoj. 'Ali Hoseyni-Khâmene'i, le Parlement lui impose Mir-Hoseyn Musavi-Khâmene'i comme PM le 27 oct.
- 1984 - 2<sup>es</sup> élections législatives
- 1985 - 4<sup>e</sup> élection présidentielle, nouvelle victoire du hoj. 'Ali Hoseyni-Khâmene'i, Mir-Hoseyn Musavi-Khâmene'i reste PM
- 1988 - 3<sup>es</sup> élections législatives + élection de la 2<sup>e</sup> Assemblée des experts
- 1989 juin - décès de l'ayatollah Khomeyni
- 1989 août - confirmation de l'élection de Seyyed 'Ali Hoseyni-Khâmene'i comme faqih
- 1989 oct. - 5<sup>e</sup> élection présidentielle, victoire du hoj. Hâshemi-Rafsenjâni (plus de PM)
- 1992 - 4<sup>es</sup> élections législatives
- 1993 - 6<sup>e</sup> élection présidentielle, nouvelle victoire du hoj. Hâshemi-Rafsenjâni
- 1996 - 5<sup>es</sup> élections législatives
- 1997 - 7<sup>e</sup> élection présidentielle, victoire du hoj. Khâtami + élection de la 3<sup>e</sup> Assemblée des experts
- 1999 fév. - 1<sup>res</sup> élections municipales et villageoises (20 ans après leur création par la Constitution)
- 2000 fév. - 6<sup>es</sup> élections législatives
- 2001 juin - 8<sup>e</sup> élection présidentielle, nouvelle victoire du hoj. Khâtami

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

2003 jan. et fév. – 2<sup>es</sup> élections municipales et villageoises, Ahmadinezhâd élu maire de Téhéran

2004 – 7<sup>es</sup> élections législatives

2005 juin 9<sup>e</sup> élection présidentielle, victoire de Ahmadinezhâd

2006 déc. – élection de la 4<sup>e</sup> Assemblée des experts

2006 déc. et 2007 jan. – 3<sup>es</sup> élections municipales et villageoises, Qâlibâf élu maire de Téhéran

2008 – 8<sup>es</sup> élections législatives

2009 juin – 10<sup>e</sup> élection présidentielle, nouvelle victoire de Ahmadinezhâd

2010 – décision du parlement pour n'avoir des élections municipales et villageoises que tous les 7 ans, élections reportées à 2013

2012 – 9<sup>es</sup> élections législatives

2013 juin – 11<sup>e</sup> élection présidentielle, victoire de Ruhâni, + 4<sup>es</sup> élections municipales et villageoises, Qâlibâf réélu maire de Téhéran

2015 – élection de la 5<sup>e</sup> Assemblée des experts

[AVENIR]

2016 – 10<sup>es</sup> élections législatives

2017 – 12<sup>e</sup> élection présidentielle

2020 – 11<sup>es</sup> élections législatives + 5<sup>es</sup> élections municipales et villageoises

Camille VERLEUW

## ANNEXE IV : Iran : les cinq étapes de la Révolution islamique

L'Iran est un pays de 1 645 000 km<sup>2</sup> avec une population de plus de 77 millions d'habitants musulmans. Pas un seul pays arabe ne le surpasse dans ces deux caractéristiques, excepté l'Algérie, en superficie (2 381 750 km<sup>2</sup>). L'Iran a des frontières terrestres avec deux autres grands pays musulmans, non arabes : la Turquie et le Pakistan avec qui il partage moins de points communs que de différences culturelles et confessionnelles. Ces trois pays qui abritent des minorités communes (kurdes, azéris, baloutches) entretiennent des relations amicales dans le cadre de l'Organisation de la coopération économique (ECO) créée en 1985 mais c'est la Turquie qui a établi les plus fructueuses relations économiques avec l'Iran. Les voisins du nord, nord-est et du sud de l'Iran, bien moins peuplés et ethniquement différents, sont de petits partenaires commerciaux de l'Iran, excepté les Émirats arabes unis qui, depuis 1980, lui ont servi de véritable prête-nom.

Ne nous attardons pas sur l'histoire générale de l'Iran depuis le soulèvement général de la population en 1978, le départ de l'empereur Mohammad-Rezâ Pahlavi le 17 janvier 1979, et le retour en Iran de son ennemi juré, l'ayatollah Ruhollah Khomeyni, le 1<sup>er</sup> février suivant. Cette "Révolution islamique", a été largement étudiée depuis lors, ainsi que son influence au Moyen-Orient, ce que les événements au Liban ou en Syrie confirment encore aujourd'hui.

Néanmoins, ce qui suit rappellera suffisamment de faits peu connus, sinon inconnus du

grand public, pour expliquer les motifs de décisions prises en Iran durant ces trente-cinq dernières années. Ces faits serviront d'abord à éclairer ceux qui prendront pour la première fois la route de Téhéran.

Nous avons découpé l'histoire contemporaine en cinq périodes nettement différentes, mais expliquant toutes ce qui s'est passé à la mi-juin 2013. Car ceux qui douteraient de la nécessité de rappeler les 35 dernières années de l'histoire iranienne ignorent à coup sûr que ceux qui détiennent aujourd'hui le pouvoir, directement ou en sous-main, sont ceux-là mêmes qui ont fait la révolution islamique de 1979 !

### De 1979 à 1988

L'ayatollah Khomeyni légifère seul dans les mois suivant son retour : il nomme l'ingénieur Mehdi Bazargân (1907-1995) Premier ministre d'un gouvernement provisoire, composé surtout de membres du parti islamique modéré, le "Mouvement pour la liberté"<sup>299</sup>. Les 30 et 31 mars 1979, un référendum appelle la population à choisir le futur régime : pour ou contre l'établissement d'une "République islamique". Khomeyni n'ose pas alors reprendre ses positions des années 1962-1965, qui avaient provoqué de sanglantes manifestations. Avec d'autres grands-ayatollahs, il avait alors publié maints communiqués contre les programmes impériaux de modernisation, comme l'Armée

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

de l'instruction<sup>300</sup>, la distribution des terres aux métayers, le droit de vote aux femmes, etc. Ces silences de 1979 auraient déjà dû convaincre le monde entier que la Révolution islamique ne détruisait en fait les programmes de modernisation de l'Iran, mais pulvérisait plutôt le cadre sclérosé de l'enseignement religieux chiite. Mille trente-huit ans après s'être caché, "l'Imam du Temps" revenait alors réveiller le chiisme. Résultat : le oui pour une "République islamique" l'emporte dans l'enthousiasme – sans que celle-ci soit même définie !

À cette époque, les nouveaux dirigeants iraniens ne réalisent pas bien l'énorme influence des déclarations de leur activisme "révolutionnaire" sur toute la région. C'est, par exemple, un facteur de l'arrivée au pouvoir en Irak en juillet 1979 de Saddam Hussein, un baathiste issu d'une tribu sunnite kurde arabisée. Les religieux de Téhéran sont trop occupés à organiser (à la hussarde) l'élection d'une assemblée constituante le 3 août 1979. Après 67 séances de débats, du 19 août au 15 novembre 1979, sous la présidence du hojjatoleslâm Hoseyn-'Ali Montazeri (1922-2009) et la vice-présidence du hojjatoleslâm Seyyed Mohammad-Hoseyn Hoseyni-Beheshti (1928-81), cette "Assemblée des experts de la constitution"<sup>301</sup> propose son texte qui pose notamment comme principe le pouvoir d'un juriste musulman. C'est le hoj. Hoseyni-Beheshti qui le propose, à partir d'un projet de constitution islamique publié le 4 février 1979 par l'ayatollah irakien Seyyed Mohammad-Bâqer Sadr<sup>302</sup>, mais aussi de la constitution belge. Mêlant "démocratie" et "gouvernement islamique de droit divin", le texte reste ambigu jusqu'à ce jour.

Dix jours plus tôt, le 4 novembre, de jeunes islamistes de gauche, dont des membres de l'Organisation des modjahedin du peuple d'Iran (OMPI)<sup>303</sup>, s'emparent de l'ambassade américaine, 15 ans après l'arrestation de l'ayatollah Khomeini, en 1964, et son exil en Turquie. Cette action entraîne la démission du gouvernement Bazargân, soucieux de bonnes relations avec les pays occidentaux. L'action de ce groupe "d'étudiants dans la voie de l'imam", surprend l'ayatollah Khomeini qui les neutralise rapidement en leur envoyant le hojjatoleslâm Seyyed Mohammad Musavi-Kho'eniâ (1941-ev), comme son représentant. Une quarantaine d'Américains sont pris en otage, alors que les "étudiants" publient des centaines de documents récupérés dans l'ambassade, incriminant surtout les États-Unis, divers pays européens et Israël. Les premières sanctions contre l'Iran, surtout financières, sont alors prises par Washington. Les otages américains sont libérés 444 jours plus tard, le 20 janvier 1982, au début du discours inaugural du président Ronald Reagan.

Le chaos post-révolutionnaire est plutôt bref en Iran et les ennemis de la République islamique, même armés, sont tous éliminés en quatre ans – hors culpabilité d'actes terroristes. Les assassinats ciblés, soit directs des services iraniens (Savama puis Vevak), soit pendant près de vingt ans, indirects au travers d'organisations satellites des services iraniens, éliminent les ennemis extérieurs, dont seuls quelques ouvrages ont donné les listes<sup>304</sup>.

La nouvelle constitution est acceptée par le référendum des 2 et 3 décembre 1979. L'acti-

Camille VERLEUW

viste islamique Abolhasan Banisadr (1933–ev) devient président le 25 janvier 1980 avec 76 % des voix mais s'oppose rapidement au courant conservateur majoritaire dans le Parti de la République islamique : en réaction, son rapprochement avec l'OMPI, qui mêle marxisme et islamisme, lui est fatal. Les premières élections législatives ont lieu le 14 mars et le 9 mai 1980 : l'ouverture du Parlement a lieu en août suivant et le hojjatoleslâm 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsensjâni (1934–ev), fort ancien membre du réseau khomeyniste, est élu comme son premier président.

L'attaque irakienne du 22 septembre 1980 n'entrave pas les processus électoraux ni l'établissement d'un état fort en Iran. Saddam Houssein avait cru plusieurs opposants iraniens réfugiés à l'étranger qui affirmaient que le régime islamique allait rapidement s'écrouler. Tout au contraire, il assiste incrédule à une formidable réaction iranienne : de nombreux nationalistes opposés à Khomeyni et à son régime le rallient pour "bouter l'Arabe hors de la patrie". L'horrible guerre de tranchées qui coûta la vie à quelque 500 000 Iraniens et 400 000 Irakiens sans rien changer des frontières, se termine le 8 août 1988<sup>305</sup>.

Destitué en juin 1981, Banisadr se réfugie en France avec Mas'ud Rajavi, le leader de l'OMPI dont les membres infiltrés dans tous les organes de l'État réalisent alors des attentats spectaculaires. Le 28 juin 1981, une bombe détruit le siège du Parti de la République islamique alors que le hojjatoleslâm Beheshti y préside une importante réunion. Il est tué ainsi que soixante-quatorze autres membres du

parti dont des députés et des responsables des nouvelles institutions du pays.

Le député Mohammad-'Ali Rajâ'i (1933–81) est élu président le 24 juillet 1981, et le député et hojjatoleslâm Mohammad-Javâd Bâhonar (1933–81) est nommé Premier ministre le 24 juillet. Le 29 août, alors que le député et hojjatoleslâm Seyyed 'Ali Hoseyni Khâmene'i fait un discours, il est grièvement blessé dans l'explosion d'un magnétophone placé devant lui et perd l'usage de son bras droit. Le 30 août 1981, alors que le gouvernement se rassemble pour discuter de la situation, un attaché-case piégé explose et tue le président Rajâ'i et le PM Bâhonar notamment. Les mois suivants, de jeunes kamikazes de l'OMPI, bardés d'explosifs, réussissent aussi à tuer quatre des ayatollahs que Khomeyni avait choisis pour le remplacer au cas où il serait lui-même assassiné : Al-Qa'ida n'a donc rien inventé !

Un Conseil des Surveillants<sup>306</sup> est alors créé pour vérifier la conformité des lois avec les préceptes islamiques : six de ses membres sont directement choisis par le faqih et les six autres par le Parlement, mais doivent être acceptés par le faqih.

Une nouvelle élection présidentielle est rapidement organisée. Le 2 octobre, le député et hojjatoleslâm Seyyed 'Ali Hoseyni-Khâmene'i remporte la troisième élection présidentielle et prend son poste le 13 octobre. Ce fut alors l'occasion d'événements qui auront des répercussions vingt-huit ans plus tard ! Khâmene'i avait proposé le Dr. 'Ali-Akbar Velâyatî (1945–ev) comme Premier ministre mais le Parlement

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

dominé par les khomeynistes de gauche refusa d'entériner ce choix et lui imposa Mir-Hoseyn Musavi-Khâmene'i (1941-ev) le 27 octobre. Les relations entre le Président et son PM furent extrêmement conflictuelles : ceci permet de comprendre les ambiguïtés de la position du faqih lorsque Mir-Hoseyn Musavi-Khâmene'i contesta les résultats de l'élection présidentielle en juin 2009. Le Dr. Velâyati devint ministre des Affaires étrangères le 13 décembre 1981 et restera à ce poste jusqu'en 1997 avant d'être nommé conseiller du faqih Khâmene'i pour les affaires étrangères.

En avril 1982, la découverte d'un complot pour renverser le régime du "pouvoir du juriconsulte" conduit à l'exécution de plusieurs religieux et civils, membres notamment du Parti républicain du peuple musulman, ainsi qu'à la mise à l'écart de l'ayatollah-al 'ozmâ Seyyed Kâzem Shari'atmadâri<sup>307</sup> (1904-1986), assigné à résidence et interdit d'activités religieuses en tant que marja'-e taqlid – première fois dans l'histoire qu'un grand-ayatollah est "défroqué".

L'année 1983 voit les dirigeants de la R.I.I. éliminer le parti communiste Tude qui n'avait cessé de jouer les "chauds partisans de l'ayatollah Khomeyni" depuis l'année 1978. Les dirigeants islamiques n'avaient jamais été dupes de ce soutien où, sous couvert d'attaques contre le courant islamique des "Hojjatis", c'était les fondements mêmes de la République islamique qui étaient combattus.

Rapidement Khomeyni et ses partisans réalisent que l'idéologie simpliste de son "gouvernement islamique" le paralyse dans de

nombreux domaines. Les religieux font alors preuve de pragmatisme face aux réalités sociales qu'ils découvrent comme dirigeants d'entités étrangères à la sphère religieuse. Le 9 octobre 1982, le Conseil des Surveillants confirme même à la Cour suprême de la R.I.I. que l'application des anciennes lois impériales était autorisée tant qu'elles n'étaient pas déclarées contraires aux principes islamiques. Face à la pression d'un monde en perpétuel développement et du risque de se retrouver dépassés par les élites académiques et scientifiques de leur pays, la majorité des religieux manifestent alors une grande faculté d'adaptation aux nouveautés dans tous les domaines, dont les conditions de travail du monde moderne – au point que le politique en vient même à supplanter le religieux.

Réagissant avec force à un sermon du président de la République à la prière du vendredi, le 1<sup>er</sup> janvier 1988 sur la prééminence du juriste dans l'État islamique, l'ayatollah Khomeyni lui adresse une lettre le 6 janvier sur le véritable rôle de l'État : "L'autorité absolue des juristes est l'autorité assignée par Dieu au Prophète et aux imams. C'est un des plus importants préceptes divins qui a préséance sur tous les autres. Les compétences du gouvernement islamique ne sont pas circonscrites par les préceptes divins, car le gouvernement fait partie des préceptes premiers de l'islam et a priorité sur tous les préceptes secondaires, même la prière, le jeûne ou le pèlerinage... L'État peut abroger de lui-même les contrats licites du point de vue religieux qu'il a passés avec le peuple quand ces contrats s'avèrent contraires à l'intérêt du pays et de l'islam"<sup>308</sup>. Cette posi-

Camille VERLEUW

tion de Khomeyni le conduit à créer en février 1988 le Conseil de discernement de l'intérêt du régime (CDIR)<sup>309</sup>. Soulignons tout ce qu'a de révolutionnaire la décision de l'imam : l'islam ne suffit pas à la gestion du monde et on peut même passer outre si nécessaire ! Les décisions politiques dans l'intérêt de l'État priment sur l'obéissance aux lois islamiques traditionnelles.

Une autre décision importante de l'imam Khomeyni au début de l'année 1988 trahit son inquiétude face à une majorité de ses anciens élèves et de jeunes hojjatoleslâms qui font preuve d'un conservatisme et d'un fondamentalisme les éloignant des principes démocratiques, du soutien aux déshérités<sup>310</sup> et du devoir de s'accorder avec tous les États, musulmans ou non, de ce monde. Khomeyni donne ainsi sa "bénédiction" à ceux de ses partisans qui refusent la dérive droitiste de l'Association du Clergé Combattant (ACC) sous la coupe du hoj. Mohammad-Rezâ Mahdavi-Kani<sup>311</sup>. Ces religieux qu'on peut qualifier de "progressistes" créent alors l'Association des Religieux Combattants (ARC)<sup>312</sup>, qui joue toujours un rôle important dans les affaires de l'État. Même si les religieux fondamentalistes, tout-puissants dans le pouvoir judiciaire, ont parfois réussi à envoyer des membres de l'ARC en prison ou en résidence surveillée, ceux-ci ont remporté d'importantes victoires aux législatives de 1996 et de 2000, aux présidentielles de 1997 et 2001 ainsi qu'aux municipales de 1999. Néanmoins, les fondamentalistes majoritaires dans le Conseil des Surveillants réussirent ensuite à écarter ces candidats réformistes des élections suivantes.

## De 1989 à 1997

La deuxième décennie de la République islamique débute dans un climat mondial totalement différent de celui de 1979. L'URSS est alors en crise, et le 15 février 1989 voit le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan. La veille, l'ayatollah Khomeyni avait émis une fatwa qui condamnait à mort l'écrivain Salman Rushdie pour "avoir blasphémé et insulté le Coran et le Prophète Mohammed dans son ouvrage *Les Versets sataniques*". Cette fatwa envenima les relations de l'Iran avec la grande majorité des pays car elle eut pour conséquence quelques assassinats ou tentatives d'assassinat à travers le monde.

Le 24 avril 1989, Khomeyni désigne par décret un groupe chargé de réviser la Constitution pour supprimer notamment l'obligation du faqih d'être choisi parmi les grands ayatollahs reconnus comme sources d'imitation<sup>313</sup>. Le 9 mai, le président Khâmene'i visite pendant cinq jours la R. P. de Chine où il signe plusieurs accords dont certains, militaires, secrets jusqu'à ce jour. Le 14 mai, il se rend pendant cinq jours en Corée du Nord où il signe également plusieurs accords secrets militaro-industriels avec Kim Il-sung : ils auront des conséquences énormes sur l'avenir militaire et nucléaire de l'Iran.

Moins de trois semaines plus tard, le 3 juin, Khomeyni décède à 86 ans. Le Conseil des experts finira par choisir le hoj. Khâmene'i comme faqih après de violents débats car le décret de Khomeyni d'avril 1989 ne faisait pas l'unanimité et que le candidat des dirigeants n'avait atteint qu'un niveau intermédiaire dans

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

la hiérarchie religieuse chiite. Les amendements à la Constitution demandés par l'imam sont adoptés le 9 juillet 1989 : le poste de Premier ministre fut notamment supprimé.

Le hoj. Khâmene'i sera confirmé le 6 août comme deuxième faqih de la République islamique. Le président du Parlement, le hojjatoleslâm 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni, est élu à la présidence de la République islamique et prend ses fonctions le 3 août 1989. Cette nouvelle décennie coïncide aussi avec la chute du Mur de Berlin le 9 novembre, c'est-à-dire un bouleversement complet du monde qui favorisera en réalité les choix pragmatiques des nouveaux leaders iraniens. Comme le constate Leila N., "le fameux slogan de l'ayatollah Khomeyni "Ni ouest, ni est", était ainsi devenu caduque cinq mois après sa mort, laissant pour un temps ses partisans au milieu de nulle part".

Sous l'influence de Hâshemi-Rafsenjâni et de son gouvernement, l'Iran renoue petit à petit avec plusieurs de ses voisins, aidé en cela par une nouvelle aventure de Saddam Hussein que la guerre avec l'Iran n'a pas assagi : il envahit le Koweït le 2 août 1990. Quand il prend conscience de la formidable coalition de 29 pays qui s'installe aux frontières du Koweït, Saddam Hussein envoie des dizaines d'avions de ses forces armées en Iran pour les sauver de la destruction. Après six semaines d'intenses bombardements de l'Irak du 7 janvier au 21 février, la coalition libère le Koweït en quatre jours de combats et s'installe aux frontières de l'Irak, qui capitule le 3 mars 1991<sup>314</sup>.

Certains dirigeants iraniens, prisonniers de leur propre propagande, incitent alors les chiites irakiens à se révolter et créer leur propre République islamique. Comme ce mot d'ordre néglige le fait que les forces armées terrestres, celles de la police et des services irakiens de sécurité sont quasiment intactes, la rébellion est réprimée dans le sang, faisant des milliers de victimes sans qu'aucun chiffre sérieux ne soit avancé. L'inaction de l'Iran devant ces massacres ternit sa réputation chez les chiites des pays voisins. Dorénavant, les slogans révolutionnaires iraniens laissent place au réalisme politique. Les gouvernements de Hâshemi-Rafsenjâni, dont la présidence a été reconduite le 26 juillet 1993, favorisent également une revitalisation du secteur privé et du commerce international, et créent des zones de libre-échange dans les îles de Qeshm et Kish dans le golfe Persique, à Sarakhs près de la frontière turkmène ou à Khorramshahr près de la frontière irakienne. Ils réactivent ainsi les secteurs économiques que les nationalisations de la première décennie avaient sclérosés. Les grandes fondations, comme celles des Dëshérités ou des Martyrs, deviennent d'énormes groupes industriels comptant des dizaines de milliers de travailleurs.

### De 1997 à 2005

Cette période débute par l'élection présidentielle du hojjatoleslâm Seyyed Mohammad Khâtami (1943-ev), ex-député et ex-représentant du faqih dans diverses institutions, un religieux progressiste membre de l'ARC, prônant

Camille VERLEUW

le “dialogue des civilisations” qui avait été choisi comme leader du Front des réformistes. Il l’emporte haut la main le 23 mai 1997 avec 69,1% des suffrages exprimés. Il prend ses fonctions le 3 août 1997. Une coalition de partis réformistes et modérés remporte ensuite la majorité des sièges aux élections municipales de février 1999 avant de remporter les élections législatives de février 2000 en obtenant 200 sièges sur les 300 de l’Assemblée nationale<sup>315</sup>.

Les groupes conservateurs et fondamentalistes s’effraient de ces spectaculaires victoires, surtout acquises chez les jeunes favorables au relâchement des centaines d’interdictions sociales, datant de l’aube de l’islam il y a plus de 1350 ans. Ils craignent que les réformateurs ne remettent en question le système politique qui les favorise. La profonde implantation des conservateurs dans les plus hautes institutions de l’État et dans plusieurs secteurs de l’administration, surtout le judiciaire, leur permettent alors de neutraliser, voire de saboter, le travail du gouvernement réformiste.

En 1997 est fondée l’Association des Dévoués à la Révolution Islamique (ADRI)<sup>316</sup> par Mahmud Ahmadinezhâd (1956-ev) et sept autres membres<sup>317</sup> de l’aile fondamentaliste<sup>318</sup> de l’Organisation des Combattants de la Révolution Islamique (OCRI)<sup>319</sup>. Ces ex-opposants au régime impérial ont rejoint l’Armée des Pâsdârân pour combattre les diverses rébellions dans les régions frontalières de l’Iran, notamment au Kurdistan ou sur le front irakien ; mais aussi les services de renseignements, et les premiers gouvernements<sup>320</sup>. Au vu de leurs anté-

cédents, de nombreux membres de l’ADRI peuvent être qualifiés de néomahdistes.

Quant à la politique des réformistes, elle confère un meilleur positionnement à l’Iran sur la scène internationale, notamment en février 1998, avec la promesse faite par le ministre des Affaires étrangères, Kamal Kharazi, que le gouvernement iranien n’appliquera pas la fatwâ de l’ayatollah Khomeyni condamnant à mort l’écrivain Salman Rushdie. Plusieurs figurent dans la liste des fondateurs du Parti des Agents de la Construction de l’Iran (PACI) enregistrés le 15 août 1999 au ministère de l’Intérieur.

Le Président Khâtami est réélu le 8 juin 2001 avec 78,3% des suffrages exprimés mais, déjà mécontents de la lenteur ou de l’absence de réformes, 37% des inscrits se sont abstenus. Il commence sa deuxième présidence le 3 août 2001.

Bien que l’Iran n’ait pas été impliqué dans l’attaque le 11 septembre 2001 des tours du World Trade Center de New York et du Pentagone à Washington, le président George W. Bush Jr. l’inclut néanmoins parmi les pays de “l’Axe du mal” avec l’Irak et la Corée du Nord, quatre mois plus tard dans son discours sur l’état de l’Union. La politique des néo-conservateurs américains aidait ainsi les conservateurs iraniens à poursuivre leur offensive contre les réformistes qui espéraient rétablir des relations équilibrées avec les États-Unis.

L’intervention des Alliés en Afghanistan à partir du 7 octobre, la prise de Kaboul le 18

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

novembre et la chute de Kandahar le 6 décembre 2001 amènent les Américains sur la frontière orientale de l'Iran alors qu'une centaine de talibans, dont des membres de la famille d'Ossama Bin Laden, s'y réfugient secrètement. Les pâsdârân les accueillent pour glaner le maximum d'informations sur le réseau d'Al-Qa'ida, et les protègent dans l'idée de les utiliser le moment opportun. Ceci ne peut se faire sans que les plus hauts dirigeants en soient informés.

C'est en 2002 que le Conseil national de la résistance iranienne (CNRI)<sup>321</sup> révèle le programme nucléaire militaire de Téhéran, ce qui relance des sanctions plus élaborées et plus étendues de la part de pays qui jouent hypocritement les surpris. En effet, ces "révélations" ne contiennent rien de plus que ce que le journaliste Jack Anderson écrivait dix ans plus tôt dans le *Washington Post*<sup>322</sup>, déjà un simple rappel de ce que les services secrets occidentaux savaient depuis des années.

C'est en 2002 que se tient le premier congrès du Parti Modération & Développement (PMD)<sup>323</sup>. Le premier membre du comité central du PMD alors révélé est celui du hoj. Hasan Ruhâni. Parmi les trente autres membres<sup>324</sup> figurent une des filles du hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni et cinq de ses anciens ministres qui s'étaient déjà organisés en 1996 en "comité de soutien" quand il n'était pas encore vraiment possible de faire état d'une structure de parti<sup>325</sup>. On ne les retrouvera en force que 10 ans plus tard quand le faqih et les vieux fondamentalistes auront enfin réalisé la vraie nature d'un groupe qui les charmait par

ses références aux principes "osuli"<sup>326</sup> chers à l'imam Khomeyni. Des proches du faqih Khâmene'i l'avaient déjà compris en 2007 mais ne comptaient pas encore assez de soutiens pour neutraliser l'ADRI.

La fin de l'année 2002 voit la première grande offensive des "Bâtisseurs de l'Iran islamique"<sup>327</sup>, front mené par l'ADRI pour contrer les réformistes et les pragmatistes. Ils usent de leur réseau dans l'AGRI et la Mobilisation des Volontaires pour remporter les élections municipales de janvier - février 2003 - tâche aisée, car ces élections ne connaissaient pas une grande participation populaire. Mahmud Ahmadinezhâd est alors élu maire de Téhéran, capitale qui abrite plus de 15 % de la population du pays.

Cette même fin 2002 voit aussi une nouvelle offensive des néoconservateurs américains contre Saddam Hussein, accusé de développer des armes chimiques. Les troupes américano-anglaises attaquent l'Irak le 20 mars 2003, conquièrent Bagdad le 9 avril et s'emparent le 14 avril de Tikrit, ville natale du président irakien. Épouvantés, les dirigeants iraniens constatent alors qu'il a fallu vingt-quatre jours aux Américains pour éliminer Saddam Hussein en perdant seulement quelques soldats<sup>328</sup>. Au soir du 9 avril, ils comprennent que jouer avec Al-Qa'ida est trop dangereux et demandent discrètement à divers services de sécurité ou de police de venir à Téhéran récupérer certains "terroristes djihadistes" en échange de relations plus amicales. Ce revirement ne sera pas forcément fructueux, notamment avec l'Égypte. Le 22 juillet

Camille VERLEUW

2003, le président Hosni Mubarak envoie son chef des services spéciaux, le général Omar Suleymân, réclamer Ayman al-Zawahiri, ce que l'Iran refusa.

L'élimination du régime baathiste irakien permet à l'Iran d'envoyer en Irak des centaines d'agents de l'AGRI, tout en y renvoyant des milliers de réfugiés chiites irakiens. Rentrant en Irak, certains dirigeants de l'opposition chiite à Saddam Hussein n'entendaient pas pour autant devenir des agents iraniens : ils sont éliminés. Le hojjatoleslâm Abdolmajid, un des fils du grand-ayatollah Khomeini, est assassiné le 10 avril 2003. Le hoj. Seyyed Mohammad-Bâqer Hâkim, président du Conseil Suprême de la Révolution Islamique d'Irak, est tué avec 82 autres fidèles lors d'un attentat à la voiture piégée le 29 août devant la mosquée de l'imam 'Ali à Najaf. Des religieux irakiens établiront l'implication d'agents de l'AGRI dans ce meurtre, mais le faqih Khâmene'i ne réagit pas publiquement. Le hoj. Mohammad-Sa'id Tabâtabâ'i-Hakim (1934-ev) est également victime d'une tentative d'assassinat à Najaf en 2003<sup>329</sup>. L'AGRI est aussi accusé d'un attentat à Najaf, qui détruit en partie la résidence du grand-ayatollah 'Ali Sistâni. Il s'agissait d'inciter le principal grand-ayatollah, après le décès du grand-ayatollah Khomeini le 8 août 1989, à garder le silence sur l'Iran.

Au niveau intérieur, les conservateurs iraniens réussissent à museler la presse et les organisations non-gouvernementales qui demandent plus de libertés. Ils réagissent avec force au prix Nobel de la Paix offert à l'avocate Shirin Ebâdi (1947-ev) le 10 octobre 2003. Lors des

élections législatives des 20 février et 7 mai 2004, la coalition de conservateurs reprend le contrôle de l'Assemblée nationale avec une majorité absolue des 2/3 des sièges.

Au niveau international, sous la pression d'Israël qui veut garder son monopole nucléaire au Moyen-Orient, les États occidentaux suivent avec attention les négociations entre l'Iran et l'AIEA à Vienne (Autriche), et les visites des inspecteurs de l'agence qui laissent croire que certaines entités militaires iraniennes (alors non nommées) ont déjà bien travaillé sur le sujet et peuvent fabriquer une bombe atomique, mais aussi la miniaturiser pour emploi dans une tête de missile.

## De 2005 à 2011

La victoire des néomahdistes à l'élection présidentielle de 2005 change totalement la donne, et confie le pouvoir à des jusqu'au-boutistes qui multiplient les surenchères pendant huit ans, poursuivant un programme forcené d'enrichissement de l'uranium et de création de nouveaux centres atomiques. La présidentielle des 17 et 24 juin 2005 est gagnée par l'ingénieur Mahmud Ahmadinezhâd, peu connu de la population iranienne. Face au hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni qui ne voulait pas se présenter à ces élections et qu'une propagande insidieuse présentait comme un milliardaire véreux, Ahmadinezhâd l'emporte à l'aide d'un discret réseau de partisans dans les directions de l'AGRI et de la Mobilisation des Volontaires, l'organisation iranienne rassemblant le plus grand nombre de membres laïcs en Iran. Ah-

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

madinezhâd doit aussi sa victoire au phénomène de rejet des religieux qui mobilisent le devant de la scène depuis un quart de siècle, sans que s'améliore la situation socio-économique d'une majorité d'Iraniens.

Dès le départ, le gouvernement du président Ahmadinezhâd se singularise en s'en remettant à l'Imam Caché, le Mehdi tant attendu, pour réaliser ses projets. Dans un acte fort symbolique, Ahmadinezhâd jette le programme du gouvernement dans le puits de la mosquée de Jamkarân, près de la ville de Qom, que la tradition considère comme la "boîte postale" de l'Imam Caché<sup>330</sup>. Le président veut aussi s'attaquer à la corruption dans le clergé iranien, notamment parmi les religieux de province qui ont créé de véritables empires financiers et commerciaux. Ceci occasionne un déballage incontrôlé et invérifiable de "révélations" sur la corruption et des enrichissements illicites, avec comptes bancaires à l'étranger à tous niveaux du régime, partisans d'Ahmadinezhâd compris.

En 2006, le courant politique du Président Ahmadinezhâd prend le nom d'Odeur Agréable de la Servitude (sic, = OAS)<sup>331</sup> et refuse de s'allier avec les autres forces politiques du pays pour les prochaines élections municipales. Mais au soir des élections du 15/12/2006, l'OAS n'a que deux élus au conseil municipal de Téhéran, face à 9 fondamentalistes et 4 réformateurs : Mohammad-Bâqer Qâlibâf est réélu maire de la capitale.

Le hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni est élu avec plus de 1,5 million de voix au Conseil

des experts en décembre 2006 et en est élu président le 04/09/2007 avec 41 voix sur 76 contre 31 à l'ayatollah Ahmad Jannati.

Dès l'été 2007, les dirigeants sont prévenus que la politique économique d'Ahmadinezhâd, et ses fanfaronnades internationales, conduisent le pays à la crise. Président du Conseil de discernement de l'intérêt du régime, le hoj. Hâshemi-Rafsenjâni, en avertit alors le faqih. Un réformateur, Tahmasb Mazâheri, ex-ministre de l'Économie et des Finances du gouvernement Khâtami, est alors imposé comme président de la Banque centrale. Fin 2007, trois importants dirigeants du régime, 'Ali Ardeshir-Lârijâni, Mohammad-Bâqer Qâlibâf et Mohsen Rezâ'i décident d'organiser un Front populaire des fondamentalistes (FPF)<sup>332</sup>, opposé au président Ahmadinezhâd, pour participer aux élections législatives de 2008 face à l'OAS.

Prisonnière de sa diabolisation de l'Occident comme des réformistes<sup>333</sup>, tous accusés de faire le jeu des ennemis de l'Iran, c'est-à-dire les États-Unis, d'Israël et de l'Europe, la propagande du régime ne retint de ces élections qu'une "nouvelle grande victoire des "osulgerâyân"<sup>334</sup>. En réalité, le nouveau Parlement passe en majorité aux mains de fondamentalistes opposés à la politique d'Ahmadinezhâd. Ils se débarrassent de l'ex-président Gholâm-'Ali Haddâd-'Âdel<sup>335</sup>, jugé trop mou et manipulé par les néomahdistes. 'Ali Ardeshir-Lârijâni, élu député à Qom grâce à la nomenclature religieuse locale, prend en main le Parlement avec un autre député conservateur, quasi inamovible depuis 1984, l'ingénieur Mohammad-Rezâ Bâhonar<sup>336</sup>.

Le hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni est réélu président du Conseil des experts le 10/03/2009 avec 51 voix sur 77 contre 26 à l'ayatollah Mohammad Yazdi.

La réélection d'Ahmadinezhâd avec plus de 24,5 millions de voix en juin 2009 donne lieu à des manifestations monstres en faveur de deux des autres candidats, l'ingénieur Mir-Hoseyn Musavi-Khâmene'i, crédité de 13,2 millions de voix, et le hoj. Mehdi Karubi, crédité de seulement 333 635 voix, qui invoquent des fraudes au ministère de l'Intérieur. Le 4<sup>e</sup> candidat, Mohsen Rezâ'i, candidat du Parti du Développement et de la Justice de l'Iran islamique<sup>337</sup>, ne recueille "officiellement" que 678 240 voix soit 1,73 % des 38 755 802 votes valides (résultat bien différent des nombreux sondages iraniens ou étrangers dans les semaines précédant le vote).

La cérémonie d'investiture d'Ahmadinezhâd révéla que le faqih n'avait pas été dupe des manipulations des partisans du Président mais il préféra préserver un semblant de stabilité pour éviter une nouvelle révolution en Iran qui aurait détruit le régime islamique – ce qu'espéraient de nombreux pays. Les huit années de présidence de Mahmud Ahmadinezhâd sont considérées par les historiens comme les pires de l'histoire récente de l'Iran en raison de décisions et de déclarations qui ont diabolisé le pays et entraîné toujours plus de sanctions, d'une ampleur inouïe dans tous les secteurs d'activités. D'abord américaines, ces sanctions sont peu à peu reprises par les occidentaux, puis par les Nations unies. En décembre 2006, l'ONU interdisait à tous les pays

de commercer avec l'Iran dans les secteurs nucléaire et balistique. En mars 2007, les achats d'armements à l'Iran sont interdits. Bien que la Russie et la Chine s'opposent à certaines sanctions, la puissance américaine est telle, qu'elles finissent par en accepter beaucoup.

Le deuxième mandat d'Ahmadinezhâd inaugure une période de confrontation directe avec le faqih et les autres autorités majeures du pays. En juillet 2009, Khâmene'i s'oppose à la nomination d'Esfandiyâr Rahim Mashâ'i<sup>338</sup> comme Premier vice-président : Ahmadinezhâd en fait alors son Premier conseiller. Quand il fut découvert en avril 2011 que le ministère du Renseignement avait posé des micros dans le bureau de Rahim Mashâ'i, Ahmadinezhâd renvoie son ministre, le hoj. Heydar Moslehi, mais le faqih Khâmene'i s'y oppose. Ahmadinezhâd resta alors enfermé chez lui pendant 11 jours : dès lors, son sort est fixé. De son côté, le hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni critique les forces de l'ordre pour avoir trop sévèrement réprimé les manifestations.

### La revanche du faqih

Même les plus extrêmes des dirigeants iraniens comprennent enfin qu'ils atteignent le point "Tchernenko", là où l'on ne croit plus que sa propre propagande, ce qui inexorablement, conduit à l'éclatement du système dans les années qui suivent. En définitive, il fallait que le faqih et ses partisans reprennent le pouvoir avec une vision réaliste de l'état du pays. La nomination du hoj. Sâdeq Ardeshir-Lârijâni comme chef du pouvoir judiciaire en juin 2009 en fut le premier signe. Il y eut bien quelques

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

réactions critiques face à ce choix car Sâdeq n'est autre que le frère du président du Parlement !

Le hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni décide de ne plus briguer la présidence du Conseil des experts et l'ayatollah Mahdavi-Kani obtient le plus grand nombre de voix le 08/03/2011.

La création par le faqih du Haut-comité de résolution des divergences et de régulation des relations entre les trois pouvoirs<sup>339</sup> le 24 juillet 2011 traduit encore davantage l'ampleur des différends dans les plus hautes sphères de la R.I.I. à un point tel que le faqih devrait être rebaptisé "l'hyper-muezzin de l'unité". Vu le nombre de ses appels depuis 1989, on doit lui reconnaître une constante opiniâtreté et un très grand optimisme. La direction du haut-comité a été confiée à l'ayatollah Seyyed Mahmud Hâshemi-Shâhrudi,<sup>340</sup> l'ex-chef du pouvoir judiciaire de juin 1999 à juin 2009.

Dès la mi-2011, alors même que de nombreuses sanctions internationales n'avaient pas encore été appliquées, les cercles politiques et économiques ont estimé que la situation serait plus catastrophique encore dans les mois suivants, si le gouvernement Ahmadinezhâd poursuivait sa politique. Il fallait accélérer le mouvement pour bouter les néomahdistes car leur complète confrontation avec le monde occidental devenait suicidaire et dangereuse pour le pays et conduisait à une situation socio-économique dramatique. Comment la majorité des Iraniens, surtout les franges les plus pauvres, pouvait-elle encore croire les déclarations pé-

remptoirs de leur faqih, de leur président, des chefs de l'Armée des pâsdârân, des imams de la prière du vendredi, ou des députés membres des partis fondamentalistes<sup>341</sup> selon lesquelles "les sanctions n'avaient aucun effet, ou si peu".

En fait, ces Iraniens voyaient 40 % d'entre eux et de leurs enfants sans travail, constataient que la monnaie nationale avait perdu 60 % de sa valeur du jour au lendemain, et apprenaient que les exportations de pétrole brut avaient encore chuté de plus de 50 %, passant de 2,5 millions de b/j à 1,2 million, ce qui signifiait que les revenus du pétrole qui maintenaient à flot l'économie iranienne n'y suffiraient dorénavant plus. Les vieux se rappelaient qu'il y a près de 40 ans, le pays exportait 6 millions de barils/jour ! Ils se trouvaient de plus confrontés à de fortes augmentations des prix des produits de base jusqu'alors subventionnés, le Trésor public ne pouvant plus rapatrier les milliards de dollars issus des ventes de pétrole. Les sanctions bancaires empêchaient les industries locales de commercer normalement, fermant les unes après les autres en renvoyant leur personnel, alors que le marché était envahi de produits bon marché venant de la R. P. de Chine et de l'Inde.

Le 14/03/2012, le faqih soutient la réélection du hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni comme président du Conseil de discernement de l'intérêt du régime pour cinq nouvelles années.

L'analyse des résultats des élections législatives de 2012 montre que les partisans de la

Camille VERLEUW

politique économique conduite depuis 2005 subissent une cuisante défaite, mais les commentaires manichéens des médias internationaux négligent bien des réalités, sous l'influence de la propagande du régime. Les résultats par circonscription des législatives de mars et mai 2012 révèlent que le faqih Khâmene'i a discrètement réactivé ses soutiens parmi les anciens de l'Armée des pâsdârân derrière leur ex-commandant en chef, Mohsen Rezâ'i, pour contrer les haut-gradés proches des néomahdistes. Rezâ'i, toujours secrétaire du CDIR et qui a participé à la présidentielle de 2009 contre Ahmadinezhâd, anime cette fois un Front de la Résistance (FR)<sup>342</sup> regroupant des partis pragmatistes et réformistes ouvertement soutenus par 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni. Cela explique que les partis réformistes tolérés font alors campagne en faveur des candidats du FR sans jamais le souligner.

Quant aux bâzâris conservateurs, directement touchés par les sanctions, ils n'ont pas su se libérer de leur dogmatisme et se sont accrochés à un groupe "fondamentaliste", disparate mais alors assez large pour conquérir une majorité relative des voix. Quand le décompte de celles-ci est achevé, il apparaît que ces bâzâris et leur parti, le P.U.I., n'ont pu glaner qu'un nombre ridicule de sièges de député<sup>343</sup>. D'ailleurs, l'élection présidentielle a fait voler en éclats ce groupe "fondamentaliste" qui s'est refondé dans un nouveau groupe "d'opposition", tout aussi disparate, avec environ 30 % des députés du Parlement actuel. Sur certains sujets, les fondamentalistes sont néanmoins parvenus à rallier les indécis ou à exercer des pressions sur des députés au niveau de leur

circonscription pour alimenter une critique continue du gouvernement.

Quelques mois plus tard, quand commence la présidentielle, il était déjà clair que le chapitre néomahdiste était clos. Comme toujours, le Conseil des Surveillants a retenu une petite liste de huit candidats selon des modalités... subjectives. Deux se désistent peu après, Mohammad-Rezâ Âref<sup>344</sup> et Gholâm-'Ali Haddâd-'Âdel, mais tout le panorama politique de l'Iran islamique est représenté, hormis les extrémistes. Le faqih Khâmene'i y tenait car il savait déjà quel candidat était capable de sortir le pays du marasme économique où il se trouvait.

Le premier tour des élections présidentielles se tient le 14 juin 2013. À l'issue du décompte des voix, le hoj. Hasan Ruhâni, sous la bannière de l'Association du clergé combattant, obtient 18 613 329 voix, soit 50,88 % des votants ; Mohammed-Bâqer Qâlibâf, candidat de la Société des Ingénieurs, obtient 6 077 292 voix, soit 16,46 % des votants ; Sa'id Jalili, candidat de la "Stabilité révolutionnaire" (les néomahdistes), obtient 4 168 946 voix, soit 11,31 % des votants ; Mohsen Rezâ'i, candidat du Parti Justice et Développement de l'Iran islamique, obtient 3 884 412 voix, soit 10,55 % des votants ; 'Ali Akbar Velâyati, candidat de la "Coalition islamique", obtient 2 268 753 voix, soit 6,16 % des votants ; Mohammed Gharazi, indépendant, obtient 446 015 voix, soit 1,22 % des votants.

Il y eut quand même quelques millions d'Iraniens à ignorer que X et Y étaient les faces

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

d'une même pièce, ou que Z était allié à X & Y aux dernières élections ! Ils n'avaient jamais su les détails des combines électorales de 2012 afin d'éliminer les partisans ou amis de Mahmoud Ahmadinezhâd. Cette dernière élection présidentielle permet donc de s'interroger et de réfléchir aux conséquences qu'elle aura ces quatre prochaines années :

- Sept des huit candidats jouissaient d'un soutien sans faille du faqih. Il n'y avait aucune chance qu'un néomahdiste inquiète le régime.
- Le hoj. Hasan Ruhâni, un dirigeant du Parti Modération & Développement prônant de longue date le pragmatisme pour le pays et ses relations internationales, s'est présenté à l'élection sous la bannière de l'Association du Clergé Combattant dont il est membre depuis trente ans, mais qui est en majorité conservatrice. Or, aux dernières élections législatives en 2012, celle-ci était alliée à Mohammed-Bâqer Qâlibâf et à 'Ali Akbar Velâyati, deux des autres candidats à la présidence.
- Le choix entre Qâlibâf, Rezâ'i et Velâyati laisse aussi perplexes des millions d'Iraniens. Fin 2007, Qâlibâf et Rezâ'i fondent, avec Ali Lârijâni, un Front Populaire des Fondamentalistes<sup>345</sup> pour contrer Ahmadinezhâd et ses partisans. Puis en 2011, un "Front Uni des Fondamentalistes" est activé selon un schéma complexe appelé "mécanisme 7+8"<sup>346</sup> où l'Association du Clergé Combattant et 'Ali-Akbar Velâyati figurent parmi les "7" alors que Lârijâni et Qâlibâf

font partie des "8" en vue des prochaines élections législatives.

- La candidature présidentielle du hoj. Seyyed Mahmud 'Alavi était déjà programmée au printemps 2012, quand le Conseil des Surveillants avait refusé qu'il brigue un nouveau mandat de député. Il avait pourtant siégé sans problème au Parlement pendant les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> législatures de 1980 à 2000. Il siégeait aussi au Conseil des Experts. Il était alors le président du Comité central du Front de la Résistance animé par Mohsen Rezâ'i – or ce dernier participe aussi comme candidat à l'élection présidentielle de 2013.

Même si on connaît bien les arcanes de la politique iranienne, on ne peut que s'interroger sur les motifs réels du choix des électeurs : il y a eu certes une bonne dose de "confidences faites de bouche à oreille" pour choisir une personnalité reconnue comme plus sage et moins dogmatique. *Néanmoins, prévaut l'impression que dès la mi-2011, tout a été organisé par le régime pour que l'Iran retrouve une place honorable dans le monde.*

Camille VERLEUW

## ANNEXE V : Sources

- abna.ir : Ahlul Bayt News Agency  
 afp.com : Agence France Presse  
 alhakeem.com : site du hoj. Mohammad-Sa'id Tabâtabâ'i-Hakim  
 ap.com : Agence Associated Press  
 "The Arabs", de Peter Mansfield, Harmondsworth 1981  
 "Atlas de l'islam radical", ouvrage collectif dirigé et préfacé par Xavier Raufer, introduction d'Alain Chouet, CNRS Editions, Paris 2007.  
 bbc.co.uk/persian : service en persan de la BBC  
 blogsbyiranians.com :  
 bmn.ir : Fondation nationale des élites  
 cbi.ir : Banque centrale iranienne.  
 "Chiisme et État. Les clercs à l'épreuve de la modernité", Constance Arminjon Hachem, CNRS Edition, Paris 2013.  
 dolat.ir : Gouvernement iranien.  
 ent-hns.org : Centre de recherche en otorhino-laryngologie de l'université des Sciences médicales d'Iran  
 escrs.org : site de l'European Society of Cataract & Refractive surgeons.  
 Fars News Agency (FNA).  
 hamshahrionline.com : site du magazine Hamshahri.  
 "Le Hezbollah global. Les réseaux secrets de l'Iran", Kaveh le Forgeron, Éditions Choiseul, Paris 2010.  
 hrw.org : site de Human Rights Watch.  
 iiaf.net : site de la Force aérienne impériale iranienne  
 ini-hannover.de  
 isti.ir : vice-présidence en charge de nouvelles technologies  
 "Kashf ol-asrâr" (Le dévoilement des secrets).  
 Ministère iranien du Pétrole.  
 mehrnews.com  
 MNA  
 "Nahj-ol balâghe" (le chemin des prescriptions).  
 "La neuvième législature iranienne élue en mars et mai 2012, ou L'assaut manqué des néomahdistes, de Lâle E. & Omid N., version en français, octobre 2012 - Bruxelles.  
 onzemaninteheran.com : NRC.  
 "Oorlog van de Perzische oorlogen tot de strijd in Irak", R.G. Grant, Tielt 2006  
 payvand.com  
 radiofarda.com :  
 radiozamaneh.com : site aux Pays-Bas  
 "Un régime autoritaire en transition", Morad Saghafi, Esprit, juillet 2003.  
 reuters.co.uk  
 shahzadnews.com : site d'Iraniennes  
 shana.ir : Petro Energy Information Network  
 "Velâyat-e faqih. Hokumat-e eslâmi" (La Guidance du jurisconsulte. Le Gouvernement islamique)  
 Washington Post

## Notes

1. Le pluriel du mot en arabo-persan est : hojjâj ol-eslâm. Nous avons longtemps écrit "hojjat-ol eslâm" mais comme nous avons constaté que le titre "ayatollah" était toujours écrit en un seul mot, nous avons décidé d'écrire également "hojjatoleslâm" en un mot.
2. Le pluriel du mot en arabo-persan est : âyât. NB: ayah, ayat est le nom de chacun des "versets" qui forment les sourates du Coran.
3. Marja'-e taqlid. Le pluriel du mot est : marâje'-e taqlid.
4. Fatwâ.
5. Au pluriel, âyât-e e'zâm.
6. Reuters 18/06/14.
7. Selon *BP Statistical Review of World Energy*, les réserves prouvées sont de 33,6 mille milliards de m<sup>3</sup>, contre 32,9 à la Russie.
8. Selon le ministère iranien du Pétrole en 2009 : 78 champs sur 145.
9. Il faut lire de près tous les chiffres de l'Unesco, que la bienséance lui interdit de comparer !
10. Bonyâd-e melli-ye nokhbeğân, dont le directeur est Sornâ Sattâri, un des vice-présidents de la R.I.I.
11. Le Conseil de discernement de l'intérêt du régime (majma'-e tashkhis-e maslehat-e nezâm).
12. Bandar 'Abbâs, alors formidable comptoir commercial connu sous le nom de Gamberôn (Gombrun, Gomroun) de 1498 à 1661, a été la porte de l'influence portugaise – largement oubliée aujourd'hui – en Iran. Le portugais a ainsi laissé quelques mots au persan et aux dialectes des ports du golfe Persique comme riâl (l'unité monétaire réelle ou royale), almâri (armoire), miz (table), portaghâl (orange douce), rasid (reçu), sabun (savon), tambâku (tabac), tufân (typhon, importé de Chine), etc.
13. Majles-e khobregân (ou khebregân). Les experts, essentiellement des religieux de rang moyen ou élevé, sont élus pour neuf ans. Les élections générales eurent lieu en 1979, 1988, 1997 et 2006, mais des élections partielles ont été organisées pour remplacer les membres décédés. Ils devraient être 91 depuis 2006 mais, à cette date, neuf sont décédés. Les prochaines élections auront lieu en 2015. Les experts se réunissent en mars et septembre de chaque année.
14. Il fut Premier ministre en septembre et octobre 1981. Il fut élu à la présidence du Conseil des experts le 8 mars 2011 où il remplaça Hâshemi-Rafsenjâni élu le 4 septembre 2007.
15. Cette conception fut expliquée dans un ouvrage de droit (feqh), "*Kitâb ol-bay*" (*Le livre de la vente*), puis dans un opuscule publié fin 1944, "*Kashf ol-asrâr*" (*La Découverte des Secrets*), qui répond point par point au livre "Asrâr-e hezar sâl" (*Les Secrets Millénaires*) écrit par 'Ali-Akbar Hakimzâde, disciple d'Ahmad Kasravi (1890-1946) ex-religieux critique du clergé chiite de son temps, assassiné par l'organisation terroriste des Fedâyân-e eslâm. 25 ans plus tard, Khomeyni précisera ses idées dans un ouvrage intitulé "*Velâyat-e faqih. Hokumat-e eslâmi*" (*La Guidance du jurisconsulte. Le Gouvernement islamique*).
16. Forme française faite sur l'arabe imâm ou AP emâm, voir "*The Arabs*", de Peter Mansfield, Harmondsworth 1981.
17. Nahj-ol balâghe.
18. Sepâh-e pâsdârân-e enqelâb-e eslâmi, communément appelée Armée des Pâsdârân.
19. "*Atlas de l'islam radical*", ouvrage collectif dirigé et préfacé par Xavier Raufer, introduction d'Alain Chouet, CNRS Éditions, Paris 2007, et "*Le Hezbollah global. Les réseaux secrets de l'Iran*", Kaveh le Forgeron, Éditions Choiseul, Paris 2010.
20. Ja'fari.
21. Al bâb.
22. Navvâb-e khâs.

## Camille VERLEUW

23. Gheybat-e kobrâ.
24. Issâ'.
25. Ces précisions sont issues d'une étude de l'auteur, terminée en 2006, dont seuls quelques extraits ont été publiés car répondant à l'objectif restreint (terrorisme islamique) de l'éditeur, référencé ici sous "*Atlas de l'islam radical*".
26. Navvâb-e 'amme.
27. Hojjat.
28. Cette connexion permet aux nationalistes iraniens de justifier leur foi musulmane. À l'opposé, comme Saddam Hussein l'avait encore fait dans les années 80, les Arabes sunnites célèbrent leur victoire à la bataille de Qâdisiyyah en novembre 636 sur l'armée iranienne commandée par le général Rostam Farrokhzâd. L'empire sassanide, fondé en 224, n'y survécut pas. Yazdagird III avait épousé Manyanh, une petite-fille de l'empereur byzantin Heraclius.
29. Zanjirzani.
30. Qamezani.
31. Calife de 680 à 683.
- 32 Représentant aujourd'hui 60 % de la population irakienne, les chiïtes sont surtout établis au sud de Bagdad, dans la grande plaine située entre le Tigre et l'Euphrate.
33. Taavana 15/07/14.
34. Ce fut entre autres le cas du député de Téhéran Ahmad Tavakkoli (1951-ev), qui a frôlé le renvoi du Parlement en juin 2012. Avant et après février 1979, son activisme pro-Khomeyni avait écourté ses études universitaires. Elu député de Behshahr en 1980, il reprend ses études en 1981 alors qu'il participe à la création du quotidien conservateur *Resalat* et obtient enfin un master en économie de l'université d'Ispahan. Sur la base de la "validation des acquis de l'expérience" en usage dans divers pays européens, les articles sur l'économie islamique que Tavakkoli écrivait pour son journal lui permirent d'obtenir, sans avoir à rédiger ni soutenir une thèse, un "doctorat" de l'université anglaise de Nottingham.
35. Député de Rudbâr (Guilan). Cet ex-agent du service de renseignement des Pasdârân a été élu avec le soutien de la liste pragmatiste du Front de la Résistance de Mohsen Rezâ'i, ce qui est surprenant.
36. Washington Free Beacon 05/02/15.
37. Des biographies en persan sont aussi offertes sur le site [www.hamshahrionline.com](http://www.hamshahrionline.com).
38. En Iran, on dit "torki" ou "torkizabân". Jusqu'à la Révolution de 1979, on l'estimait à 45 % de la population de la capitale et à 27 % du pays tout entier.
39. Padâfand-e havâ'i.
40. Defâ'-e moqaddas.
41. Showrâ-ye 'âli-ye amniyat-e melli, créé après la révision (= bâznegari) de la Constitution de la République islamique en 1989, pour remplacer le Conseil supérieur de la défense.
42. Majma'-e tashkhis-e maslehat-e nezâm, présidé par 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni depuis 2002.
43. Markaz-e tahqiqât-e estrâtezhik.
44. Jâm'e-ye ruhâniyat-e mobârez, organisation plus conservatrice présidée par l'ayatollah Mohammad-Rezâ Mahdavi-Kani. A ne pas confondre avec l'Association rivale des Religieux Combattants (= majma'-e rowhâniyun-e mobârez), proche des réformistes.
45. Hezb-e e'tedâl va towse'e. Il a tenu son premier congrès en 2002. Parmi les autres membres du Comité central, on découvre des proches du hoj. 'Ali-Akbar Hâshemi-Rafsenjâni, comme Mahmud Vâ'ezi, Mohammad-Rezâ Ne'matzâde, Mohammad-'Ali Najafi, Mohammad-Bâqer Nowbakht Haqiqi, Fâtème Hâshemi-Rafsenjâni, Akbar Torkân, Morteza Banki, 'Ali-Akbar Aqâ'i, Morteza Mohammad-Khân, Mas'ud Shafi'i.
46. Majles-e khobregân ou khebregân.
47. Tadbir va omid.

## *IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

48. Le président Obama est en bonne voie de mieux réussir que le président Richard Milhous Nixon (1913-1994), 37<sup>e</sup> président américain du 20/01/69 au 09/08/74, qui effectua un voyage en République Populaire de Chine du 21 au 28 février 1972. Barack Hussein Obama devrait réaliser deux exploits avec des retombées mondiales : renouer avec Cuba et l'Iran.

49. Ciment de Téhéran.

50. Jebhe-ye motahhed-e osulgerâ'iyân, conservateurs notoires proches du faqih.

51. Jebhe-ye istâdegi, animé par Mohsen Rezâ'i, l'ex-commandant en chef de l'AGRI jusqu'en 1997, candidat à la présidence de la R.I.I. en 2009, secrétaire du Conseil de Discernement des Intérêts de l'État, un des plus hauts dirigeants de la R.I.I. depuis 1979. Le secrétaire-général du FR est le hojjatoleslâm Yadollah Habibi qui a été directeur idéologico-politique des Forces armées comme le hoj. Hâjj Seyyed Mahmud 'Alavi, le premier candidat sur la liste du FR à Téhéran.

52. Jebhe-ye towhid va 'edâlat, groupe clairement partisan du président Ahmadinezhâd et des programmes de son gouvernement. Aussi nommé dans les médias "Défenseur du gouvernement" (= hâmi-ye dowlât) ou "Défenseurs de Mashâ'i" (= hâmiyân-e mashâ'i).

53. Jebhe-ye âbâdgarân-e jihâdi, son président est Mohammad-Nabi Rudaki (né en 1958 à Chiraz, ex-commandant de l'AGRI, député de Chiraz de 2004 à 2008, nommé haut-conseiller du maire de Téhéran Qâlibâf en 2008.

54. Bonyâd-e shahid va omur-e isârgarân. Le hoj. Shahidi y remplace Mas'ud Zarîfbâfân, membre du Comité central de l'ADRI. En février 2003, Mas'ud Zarîfbâfân avait été élu au Conseil municipal de Téhéran.

55. Le hoj. Shahidi est le beau-frère du hojjatoleslâm 'Ali-Akbar Nâteq-Nuri (1943-ev), député de Téhéran de 1980 à 2000, plusieurs fois président du Parlement, et de 'Abbâs-Ahmad Âkhundi, actuel ministre des Voies et de l'Urbanisme.

56. Ses nom et prénom sont diversement orthographiés en lettres latines : Sorna, Sorena, Soorena ou Sourena, Satari ou Sattari, etc.

57. Nommé en janvier 1987, ce commandant en chef des Forces armées de l'air iraniennes (FAAI) est mort le 5 janvier 1995 vers 20h45 quand son Lockheed L-1329-25 JetStar II s'est écrasé peu après avoir décollé de la base aérienne Bâbâ'i, près d'Ispahan. Quatre autres généraux, deux colonels, un major, un capitaine et trois lieutenants y perdirent aussi la vie. Pour libérer les FAAI de leurs fournisseurs occidentaux, le général Sattâri favorisa l'achat de Mig-29 et de Sukhoi SU-24 russes, ainsi que la mise au point d'un matériel essentiellement iranien. C'est ainsi que l'Académie des sciences et des technologies aériennes, qui porte dorénavant le nom de "Martyr Sattâri", a notamment développé l'avion Sa'eq (Eclair) et des prototypes semblables aux F-14 américains. Elle dispense des cours dans tous les domaines intéressant les FAAI. Notez que sa communauté ne renie pas les exploits de leurs prédécesseurs dans la Force aérienne impériale iranienne (IIAF) qui a un site apprécié par tous.

58. Guestbook sur [iiaf.net](http://iiaf.net)

59. Sandoq-e nowâvari va shokufâ'i

60. Son nom apparaît sous diverses graphies dans les revues scientifiques et sur Internet : Sorena Satari, Sorena Sattari, S. Sattari, Sourena Sattari, etc.

61. Sandoq-e hemâyat-e az pezhoheshgarân va fenâvarân-e keshvar

62. Mo'asese-ye âmuzeshi va tahqiqâti-ye sanâye'-e defâ'i

63. Pezhoheshgâh-e san'at-e naft

64. sâzemân-e behinesâzi-ye masraf-e sukht-e keshvar, ENG Iranian Fuel Conservation Company.

65. Mo'asese-ye motâle'ât-e beynolmelali-ye enerzhi, 125 rue Zafar, avenue Shari'ati, Téhéran

66. Voir "Proceedings of the 3rd IASME/WSEAS International Conference on Energy, environment, ecosystems and sustainable development", à Agios Nikolaos en Crète.

67. Conférence “Energy planning, energy saving, environmental education” organisée par les World Scientific & Engineering Academy and Society.
68. Fondation nationale des élites d’Iran.
69. Le crépuscule du droit.
70. Groupe des Seize qui signèrent une lettre de soutien au Président Hâshemi-Rafsenjâni à la veille des élections législatives de 1996 sous le nom des “Agents de la construction” (= kârgozârân-e sâzandegi, aussi traduit par “Constructeurs”) : Gholâm-Hoseyn Karbâschi (ex-gouverneur d’Ispahan, maire de Téhéran), Mohammad Hâshemi-Bahremâni (ex-dir. de la Radio Télévision), Mohammad-Hoseyn ‘Adeli, directeur de la Banque centrale, Seyyed ‘Atâollah Mohâjerâni, conseiller du Président pour les affaires juridiques, Rezâ Amrollahi, directeur de l’Organisation de l’énergie atomique, Seyyed Mostafâ Hâshemi-Tabâ, président de l’Organisation de l’éducation physique, ainsi que dix ministres : Mohammad-‘Ali Najafi (Éducation), Morteza Mohammad-Khân (Économie), Akbar Torkân (Transports), Gholâm-Rezâ Foruzesh (Croisade de la reconstruction), Mohammad-Rezâ Ne’matzâde (Industrie), Bizhan Nâmâdâr-Zangane (Énergie), Esmâ’il Shushtari (Justice), Isâ’ Kalantari (Agriculture) et Mas’ud Shaf’i (Coopération). Certains d’entre eux rejoindront plus tard le Parti Modération et Développement du hoj. Hasan Ruhâni.
71. “Hezb-e kârgozârân-e sâzandegi-ye irân” (connu en anglais sous le nom de “Executives of Construction Party of Iran”) a été officiellement enregistré auprès du ministère de l’Intérieur le 15/08/1999. Leader : Gholâm-Hoseyn Karbâschi. Membres du comité central : Mohammad Hâshemi-Bahremâni, Seyyed ‘Atâollah Mohâjerâni, Mohsen Nurbakhsh, Mohammad-‘Ali Najafi, Fa’uze Hâshemi-Bahremâni, Hoseyn Mar’ashi et Rezâ Amrollahi.
72. En anglais, Society for defending the values of the Islamic revolution.
73. mo’ase-se-yemotâlê’ât-e pezhoheshhâ-ye bâzargâni.
74. barnâmerizi va nezâzat-e râhbordi.
75. sarpârest-e mo’âvenat-e towse’e-ye modiriyat va sarmâye-ye ensâni-ye ra’is-e jomhuri.
76. Sâzemân-e hefâzat-e mohit-e zist.
77. Sâzemân-e motâlê’ât va tahqiqât-e masâ’el-e zanân.
78. Éditions Talon Books au Canada.
79. Markaz-e solh va mohit-e zist.
80. Bânk-e markazi.
81. moshâver-e siyâsi, râyzan va kârdâr.
82. dastyâr erchad.
83. Hezb-e kârgozârân-e sâzandegi (voir note précédente).
84. elhayât.
85. ârtesh.
86. Voir biographie de Ruhâni.
87. Showrâ-ye negâhbân.
88. Sepâh-e pâsdârân-e enqelâb-e eslâmi. Les mots “pâsdâr” et “pâsdârân” sont entrés depuis dans la langue des études sur l’Iran et le Proche-Orient, pour les différencier d’autres noms persans qui peuvent se traduire aussi par “gardien(s)”, comme “pâsabân”, “gârd”, “negâhbân”, etc.
89. Réseau de camps (ou casernes, garnisons, etc.) concentrant les forces de l’AGRI destinées à protéger les grandes villes et les centres névralgiques du pays. La garnison de Téhéran était située au nord-ouest de la ville, dans un quartier résidentiel.
90. Markaz-e motâlê’ât-e râhbordi-ye defâ’i.
91. www.esrcs.org, basé à Dublin (Irlande).
92. Dâneshgâh-e tarbiyat-e modarres.
93. Créée en 1985 par l’Iran, le Pakistan et la Turquie pour remplacer celle créée en 1964 mais que le régime islamique quitta en 1979.
94. = divân-e mohâssebât-e keshvar.

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

95. L'ayatollah Ahmad Jannati est un des plus importants et plus puissants religieux depuis la Révolution de 1979, un des piliers du pouvoir juridique dont il fut le chef jusqu'en 1999. Il préside le Conseil des Surveillants.
96. Mehr 15/08/13.
97. Kâr-o kârgar.
98. Khâne-ye kârgar. Les autres membres fondateurs sont 'Ali-Rezâ Mahjub, Hoseyn Kamâli, Rezâ Mohammad-Vali, Mohammad Dâнешvar, Esrâfil Ebâdati et Mahmud Asadi.
99. <http://ilcordigliere.blogspot.fr/2006/05/nucleare-un-diritto-ma-di-chi.html>.
100. Sâzemân-e modiriyat va barnâmerizi.
101. "Plan et budget".
102. Sâzemân-e omur-e mâliyâti-ye keshvar.
103. "Économie et nouveau commerce".
104. Mow'asese-ye 'olum-e bânkdâri-ye irân.
105. Mow'asese-ye towse'e va tahqiqât-e eqtesâdi.
106. "Monnaie et économie".
107. Pezhoheshkade-ye puli va bânki-ye keshvar.
108. "Économie de l'environnement et de l'énergie".
109. "Directive économique".
110. Sherkat-e melli-ye sanâye'-e petroshimi.
111. "Développement du commerce Ne'mat".
112. Markaz-e âmuzesh-e modiriyat-e petroshimi.
113. Markaz-e âmuzesh-e fani-ye mohandesi-ye petroshimi.
114. Sherkat-e pezhoheshi va fanâvari-ye petroshimi.
115. Wikipedia donne des dates différentes pour sa naissance (13 septembre) et de ses fonctions à la STI (22/11/80 à 3/11/87).
116. Sherkat-e mokhâberât-e irân.
117. Jâm'e-ye ruhâniyat-e mobârez, conservatrice.
118. MNA 05/01/15.
119. Le 29/11/2013, l'ambassadeur iranien en Turquie 'Ali-Rezâ Bigdeli a confirmé que le VEVAK iranien coopérait avec le MIT turc, notamment à rapprocher Ankara et Damas sur l'évaluation de la guerre civile en Syrie. En octobre 2013, le Washington Post écrivait que les services turcs avaient révélé à leurs collègues de Téhéran les identités d'une dizaine d'Iraniens travaillant en Turquie leur agent traitant du Mossad. Les services turcs se souviennent qu'un commando israélien a abattu en mai 2010 neuf Turcs de l'équipage du Mavi Marmara, qui apportait des vivres aux palestiniens de Gaza. Fort vraisemblablement, plusieurs des "humanitaires" turcs abattus étaient des agents du MIT experts de la région. Une perte importante – et l'arrogance israélienne consécutive n'a pas arrangé les choses.
120. FNA 11/11/13.
121. IRNA 28/11/13.
122. AFP 06/12/13.
123. FT 26/11/12.
124. Ces ennemis du compromis reçurent alors le nom de "khawârij", pluriel du mot arabe "khârîji" (francisé en kharidjite).
125. Les Kharidjites existent aujourd'hui : 1- au Sultanat d'Oman et 2 – dans ses anciennes colonies de la Tanzanie comme Zanzibar, où ils conservent le nom d'ibâdites (du nom de leur chef 'Abdullah ben Ibâd au VII<sup>e</sup> siècle), 3 – dans l'île de Djerba (Tunisie) et 4 – dans la région riche en oasis du Mزاب (autour de la ville de Ghardaia, Algérie) sous le nom de Mozabites, descendants berbères des chefferies rostémides et kharidjites de Tahert (Tiâret, Algérie), indépendantes de 761 à 909. On leur donne aussi le nom d'abâdites (de Abâd, une autre lecture de Ibâd). Leur langue, le mozabite ou m'zabia, est un dialecte berbère utilisé pour écrire nombre de textes religieux.

## Camille VERLEUW

126. *Ibid.* "La neuvième législature iranienne...".
127. Itar Stass, IRIB oct.2014.
128. IRNA 30/10/14.
129. Conférence de presse de Hoseyn Dehqân, ministre iranien de la Défense, 20/01/15.
130. Le chevauchement des années internationales et iraniennes rend impossible la comparaison des chiffres. Selon le FMI, l'économie iranienne avait chuté de 1,7 % en 2013 mais 1,5 % de croissance était prévu pour 2014 (11/04/2014).
131. FNA 11/11/13.
132. Du 21 mars 2015 au 20 mars 2016.
133. *UN Nuclear Watchdog Report* 20/08/14.
134. Washington Free Beacon 21/01/15.
135. <http://www.x-rates.com/graph/?from=USD&to=IRR&tamount=1.00>.
136. Selon une source présidentielle, les exportations iraniennes vers l'Irak se sont chiffrées entre 3 et 4 milliards de \$ par an ces dernières années.
137. Bloomberg 02/02/15.
138. Sharghdaily.ir 09/11/93.
139. Sharghdaily.ir 30/10/93.
140. SHANA 19/01/15.
141. Khamenei.ir 19/01/15.
142. SHANA 25/01/15.
143. fondsk.ru 20/11/13.
144. FNA 13/11/13.
145. Tajhizât-e san'ati.
146. FNA 30/10/13.
147. Fondsk.ru 20/11/13.
148. Médias iraniens 26/11/13.
149. Asia-Plus 16/12/13.
150. Analyse de Saeed Leilaz, économiste iranien, en novembre 2014 sur le blog de Claude Van Engeland.
151. FNA 30/10/13.
152. International Energy Agency.
153. AFP 29/11/13.
154. AFP 15/11/13.
155. International Energy Agency.
156. Ministère japonais de l'Économie, 01/11/13.
157. FNA 01/11/13.
158. FNA 09/11/13.
159. FNA 05/11/13.
160. Déclarations de Leonid Fedun, vice-président de Lukoil, et de Hadi Saadi al-Jeburi, premier vice-président de Lukoil Overseas (FNA 30/10/13).
161. FNA 03/11/13.
162. FNA 02/11/13.
163. Reuters 21/01/15.
164. MNA 11/01/15.
165. SHANA, FNA 05/11/13.
166. US Energy Information Administration.
167. Conférence de presse le 17/01/15 de Hamid-Rezâ 'Erâghi, président de l'Organisation nationale du gaz d'Iran.
168. Déclarations de Taner Yildiz, ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles le 31/10/13.
169. AFP 29/11/13.

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

170. FNA 05/11/13.
171. AP 14/12/13.
172. FNA 02/11/13.
173. FNA 05/11/13.
174. Fondsk.ru 20/11/13.
175. FNA 30/10/13.
176. FNA 30/10/13.
177. MNA 15/01/15, conférence de presse de Mehdi Karbâsiyân, vice-ministre de l'Industrie, des Mines et du Commerce.
178. FNA 10/11/13.
179. FNA 10/11/13.
180. L'AGRI est restée discrète sur le lieu d'où il venait mais il s'agit sans doute d'un endroit en République d'Azerbaïdjan.
181. FNA 15/11/14 ; [www.iran-airshow.ir/en/exhibition-info](http://www.iran-airshow.ir/en/exhibition-info) ; [www.iran-airshow.ir/en/exhibition-info/exhibitors](http://www.iran-airshow.ir/en/exhibition-info/exhibitors).
182. MNA 05/01/15.
183. FNA 10/11/13.
184. AFP 30/11/13.
185. AFP 30/11/13.
186. MNA 20/01/15.
187. MNA 20/01/15.
188. dite de cogénération
189. = combined cooling, heating & power.
190. = diesel-generator or heavy fuel based power plant.
191. MNA 18/01/15.
192. 1 MWa = la moyenne de mégawatts/heure (MWh) qui peut être produite sur une période de temps. Sur un an, un MWa = 8760 MWh = 24h x 365 j x 1 mégawatt.
193. MNA 16/01/15.
194. 1,27 à la puissance 35 = 4 296.
195. <http://www.x-rates.com/graph/?from=USD&to=IRR&amount=1.00>.
196. Fondsk.ru 20/11/13.
197. SputnikNews.com 24/01/15
198. Fondsk.ru 20/11/13.
199. Le fils d'Erdogan Bayraktar, ministre de l'Environnement, et celui du Premier ministre lui-même, Bilal Erdogan, sont impliqués dans d'autres dossiers liés à des marchés publics immobiliers (AFP, AP, Reuters).
200. AFP 19/12/13.
201. AFP 12/12/13.
202. Mehr 13/12/13.
203. AFP 13/12/13.
204. IRIB 26/12/13, AP 27/12/13.
205. Déclaration à l'ADIPEC (Abu Dhabi International Petroleum Exhibition and Conference) le 12/11/13.
206. Déclarations début novembre 2013 d'Ali-Akbar Sâlehi, directeur de l'OEAI.
207. FNA 13/11/13.
208. Selon Mohammad Ahmadiân, ex-vice-directeur de l'OEAI en septembre 2012.
209. MNA 10 et 14/01/15.
210. AP 01/12/13.
211. Déclaration du général Amos Yadlin, chef des renseignements militaires israéliens le 26 avril 2006 quelques jours après l'arrivée des premiers exemplaires en Iran.

## Camille VERLEUW

212. Déclaration le 20 décembre 2005 du général Aharon Ze'evi devant la commission des Affaires étrangères et de la Défense du Parlement israélien avant son départ à la retraite de l'armée et article d'Arnaud de la Grange dans le Figaro du 24 mai 2006.
213. Quelques détails sur [www.global\\_security.org](http://www.global_security.org).
214. AP 09/12/13.
215. "Le Hezbollah global. Les réseaux secrets de l'Iran", Kaveh le Forgeron, Éditions Choiseul, Paris 2010.
216. MNA 16/01/15.
217. MNA 13/01/15.
218. MNA 05/01/15.
219. Selon les déclarations alors de Hamid Fâzeli, directeur de l'Agence spatiale de l'Iran (ASI), et de Mohammad Ebrâhimi, membre dirigeant de l'ASI.
220. IRNA, AFP, Sky News, AP, etc, 28/01/13, 04/02/13, 14/12/13.
221. Qabriyyûn ou qubûriyyûn.
222. Qabr.
223. Muqbarah.
224. Sahâbah.
225. [Abolition.fr/sites/default/files/rapport\\_iran\\_2014-fr-120314-hd\\_0.pdf](http://Abolition.fr/sites/default/files/rapport_iran_2014-fr-120314-hd_0.pdf)
226. AP 041213
227. ISNA, IRNA, Fars 14/12/13
228. Toutes agences. L'ambassade britannique avait été fermée quand un groupe d'extrémistes l'ont envahi et saccagé en 2011.
229. Reuters 02/12/13
230. Avec des verbes se terminant tous à l'infinitif en -an (cf. germanique -en) et une double racine (présent et passé), comme dâdan = donner, faire un don ; mordan = mourir ; gereftan = prendre, agripper ; âmikhtan = mélanger. Pour reconnaître l'origine de milliers d'autres mots persans, il suffit d'appliquer les lois régissant les changements phonétiques, depuis que les tribus parlant des langues indo-européennes sont parties conquérir le monde.
231. Trend 01/10/13.
232. [Www.bmn.ir](http://Www.bmn.ir).
233. IRNA 11/07/98
234. Fars 11/12/13
235. Ouest France 25/11/13.
236. R.P. de Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie, + l'Allemagne mais l'Union européenne a aussi rejoint ce groupe.
237. IRIB, Mehr 27/12/13.
238. <http://jeanyvesleconte.wordpress.com/2013/11/07/>.
239. [www.joellegarriaud.com](http://www.joellegarriaud.com).
240. L'exécution d'agents de l'Union soviétique fut suivie de l'arrestation de tous les dirigeants du parti communiste iranien Tude, dès 1983. Auparavant, les organisations extrémistes marxistes avaient été éliminées dès 1980 et l'entité islamo-marxiste des Mojâhedin du Peuple (OMPI) de Mas'ud Rajavi, dès juin 1981. Une vraie guerre s'instaura ensuite avec l'OMPI, lorsqu'elle alla s'installer en Irak.
241. Le sujet a été détaillé dans *l'Atlas de l'islam radical*, présenté par Xavier Raufer, CNRS Éditions, Paris 2007, 400 pp. L'ouvrage donne les noms de plusieurs centaines de personnes "éliminées".
242. Un couple d'Anglais qui aurait pénétré dans les eaux iraniennes, s'en est sorti avec seulement deux semaines de détention, *Le Figaro*, 24/03/06.
243. Exfiltré après le meurtre via le Canada et la Suisse, cet ancien baptiste nommé David Belfield arriva le 31 juillet suivant à Téhéran où il s'est ensuite marié et a occupé diverses fonctions depuis 33 ans. Il eut notamment des contacts avec des responsables américains

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

en 1993 et proposa même en mars 1994 à Mme Janet Reno, le Procureur général, de servir d'intermédiaire avec d'importants leaders islamiques au niveau mondial en échange d'une annulation des poursuites le concernant aux États-Unis. Il devint en 2006 le rédacteur en chef du site anglais de Press TV, programme international en anglais relayant la propagande du gouvernement iranien. Conscient de la manipulation des résultats des élections présidentielles de juin 2009 par les partisans d'Ahmadinezhâd et proche de réformistes comme le metteur en scène Mohsen Makhmâmbâf et l'ex-porte-parole des preneurs d'otages de l'ambassade américaine, Massoumeh Ebtekar, il démissionna de son poste en juillet 2009.

244. Rapport du Comité sénatorial sur le renseignement et déclarations depuis octobre 2007 de David McGee, l'avocat de la famille.

245. AP 14/12/13.

246. Toutes agences.

247. [www.article19.org/en/azad/](http://www.article19.org/en/azad/)

248. AP 27/11/13.

249. Hoseyniyân fut vice-ministre du Renseignement quand le hojjatoleslâm Gholâm-Hoseyn Mohseni-Ezhe'i en était le ministre d'août 2005 à juillet 2009. Celui-ci l'a réorganisé en enrôlant des partisans de Mahmud Ahmadinezhâd dans le directeurat "Recherche", notamment des membres de l'École Haqqani gérée par l'ayatollah Mesbah-Yazdi, des membres du staff d'Hoseyn Shari'atmadâri, le rédacteur en chef du quotidien *Kayhan*, et de Saffâr-Harandi, un ex-ministre du Travail. Il a aussi nommé de nouveaux directeurs issus des services de Qom, d'Isfahan, de la Mobilisation, de l'Armée des pâsdârân et, en général, des membres du clergé.

250. Komisiyun-e amniyat-e melli va siyâsat-e khâreji.

251. Agence de presse Tasnim, 14/01/14.

252. *Ibid.* "La neuvième législature iranienne...".

253. Fereydun 'Abbâsi Davani échappa à une tentative d'assassinat le 29/11/10.

254. New York Times.

255. Free Life Party of Kurdistan, émanation du PKK de Turquie. Il y a des affrontements sporadiques entre ces rebelles et des unités de l'AGRI.

256. AP 13/12/13.

257. AFP 21/01/15.

258. Avaz Heydarpur-Shahrezâ'i avait le soutien des conservateurs fondamentalistes du JMO et des pragmatiques du JIST.

259. Sandoq-e towse'e-ye melli.

260. Le Parlement iranien s'est depuis emparé de l'affaire sur la base de l'article 76 de la Constitution.

261. Tout débute le 14/12/2011 à l'aéroport de Vnukovo (Moscou) par la découverte par les douaniers russes de 5,14 millions de dollars et 4 millions d'euros dans les bagages de trois Azerbaïdjanais et d'un Iranien. Ils transmettent le dossier à leurs collègues turcs, ce qui provoque l'arrestation d'un changeur d'Istanbul et de 14 de ses employés, ayant auparavant transféré en 37 voyages 40 millions de dollars et un million d'euros pour les trois commerçants azerbaïdjanais précités. L'argent provenait de Dubaï. Les contrôleurs financiers turcs s'intéressent alors aux comptes de trois sociétés offshore enregistrées en Turquie, ayant reçu 87 milliards d'euros de la banque Melli d'Iran de 2009 à 2012, quand Mahmud-Rezâ Khâvari en était directeur. Fondées par un homme d'affaires binational, azerbaïdjanais et iranien nommé Rezâ Zarrâbi, ces sociétés possédaient des comptes dans plusieurs banques turques où elles recevaient quelque 5 millions d'euros chaque jour (Sharq 19/12/13).

262. Les enquêtes en cours devraient révéler comment cet ancien chauffeur du directeur général de la Banque centrale d'Iran s'est retrouvé un jour propriétaire de fonds colossaux.

263. Sharq 24/12/13 ; le toman = 10 rials ;???? il a été choisi un taux moyen de 1 \$US = 30000 rials ou 3000 tomans pour décembre 2013. Amir Khosravi, le principal responsable

## Camille VERLEUW

d'une escroquerie d'un montant phénoménal de 30 000 milliards de rials, propriétaire de la société Amir Mansur, avait manipulé, avec l'aide de dirigeants et d'employés de banque véreux, le marché - légal - des lettres de crédit. Il fonda ainsi la banque Âryâ et acheta avec ses fabuleux revenus plusieurs sociétés dont une aciérie.

264. Mahmud-Rezâ Khâvari, né le 26/5/1952 à Khorramâbâd, s'est réfugié au Canada, dont il a également la nationalité, depuis les révélations sur le dossier dit "des 3000 milliards". Le Canada n'entend pas le renvoyer en Iran.

265. Selon l'expert judiciaire Ne'mat Ahmadi, Sharq 24/12/13.

266. Radio Liberty 30/12/13, The Iran Project 30/12/13, Asia-Plus 31/12/13.

267. Aussi orthographié "Rakhmanov" sous l'influence d'une langue russe encore utilisée au quotidien parmi les élites du parti au pouvoir, formées dans l'ex-URSS avant 1989 ou en Russie depuis lors.

268. Les excellentes relations entre le Tadjikistan et l'Iran datent des mois qui ont suivi l'élection avec 58,3 % des voix en novembre 1994, d'Emomali Rahman à la présidence de la République. La médiation de l'Iran aboutit à la signature d'un accord de paix en juin 1997 entre les leaders néocommunistes et islamistes, la guerre civile ayant fait plus de 200 000 victimes tadjikes. L'Iran a joué le rôle de médiateur qui a abouti à la signature, le 17 septembre 1994 à Téhéran, d'un cessez-le-feu entre belligérants tadjiks, en présence d'émissaires des Nations unies, du ministre iranien des Affaires étrangères 'Ali Akbar Velâyati et du vice-ministre russe Albert Chernishev. Ces réunions, où les Iraniens ont joué un rôle majeur, sont suivies par la signature, le 1<sup>er</sup> novembre 1994 à Islamabad, d'un cessez-le-feu entre belligérants tadjiks ; le 12 janvier 1995 par la reprise des négociations des belligérants sous l'égide de l'ONU et de l'Iran ; le 19 mai 1995 par un accord à Kaboul entre le président tadjik et le leader islamique Sa'id 'Abdullah Nuri pour prolonger le cessez-le-feu de 3 mois ; du 22 mai au 1<sup>er</sup> juin 1995 par un 4<sup>e</sup> tour des négociations à Alma Ata sous l'égide de l'ONU ; les 16-18 mai 1997 à Bichkek (Kirghizistan) par le paraphe d'un protocole légalisant les partis ; en juin 1997 par les accords de paix ; le 30 juillet 1998, par l'entrée de Mirzo Zieiev (isl.) comme ministre de la Défense et de 5 autres islamiques au gouvernement ; enfin le 28 mars 2000, est mis fin à la mission de la Commission de réconciliation nationale. L'Iran a réalisé là un immense travail pendant six ans, pour mettre fin à une guerre sanglante d'où les chiites duodécimains étaient absents. Depuis lors, l'Iran fournit une aide à la reconstruction du Tadjikistan ainsi que dans les domaines culturels. Malgré la crise sur le nucléaire iranien et les combats entre le Hezbollah et Israël sur le sol libanais, le président iranien Mahmud Ahmadinezhâd a rencontré ses homologues tadjik et afghan à Doushambe le 26 juillet 2006 pour entériner quelques projets de coopération, notamment la construction de lignes à haute tension pour le transfert d'électricité tadjike vers l'Iran via l'Afghanistan, la construction d'un chemin de fer Mashhad - Doushambe au travers de l'Afghanistan et la création d'une chaîne de télévision tri-nationale en persan. Le président iranien a aussi inauguré le tunnel Anzob de 5 km de long qui permettra la circulation routière entre le nord et le sud tadjik pendant l'hiver et qui a reçu un financement iranien de 30 millions de dollars US.

269. Sherkat-e bime-ye irân.

270 Ceci a été montré dans un ouvrage de Kaveh dont le titre "*Le Hezbollah Global*" ne permet aucunement de connaître l'ampleur de ses révélations sur les échanges commerciaux secrets de l'Iran. Le titre de la version anglaise "*Global Hezbollah - The Iranian National-Islamist Nebula*" n'est pas plus indicatif sur ce qui y est révélé.

271. FNA 03/09/13.

272. www.nigc.ir.

273. C'est une véritable guerre qui s'est instaurée depuis la loi iranienne du 12 janvier 1989 qui prévoit la peine capitale pour les détenteurs de plus de cinq kilos d'opium brut ou de plus de 30 grammes d'héroïne.

*IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?*

274. IRNA 21/01/15.  
 275. mofsed fi'l arz.  
 276. C'est ainsi qu'on nomme l'énorme diaspora iranienne établie en Californie, particulièrement dans le district (county) de Los Angeles (près de 10 millions d'habitants) autour de la ville même de Los Angeles (4,5 millions d'habitants).  
 277. [www.iran.org/news/pr000110.htm](http://www.iran.org/news/pr000110.htm).  
 278. Al khumayni wa'l dawlat al islâmiyya.  
 279. "Chiisme et État. Les clercs à l'épreuve de la modernité", pp. 365-372.  
 280. Dans ses "*Études sur la guidance du juriste et sur le droit de l'État islamique*" (Dirâsât fi wilâyat al faqih wa fiqh al dawlat al islâmiyya).  
 281. Jâme'e-ye modarresin-e howze-ye 'elmiye-ye qom, réunissant une cinquantaine d'enseignants très impliqués dans les activités politiques du régime. Elle est intervenue dans chacune des élections, ces dernières années.  
 282. Voir pp. 32-41.  
 283. Devenu marja' en 1993 après le décès de son beau-père. Il fut membre du Conseil des experts de la constitution de 1979 à 1988, et du Conseil des Surveillants de 1980 à 1988. Site = [www.saafi.net](http://www.saafi.net).  
 284. [www.wahid-khorasani.com](http://www.wahid-khorasani.com).  
 285. [www.makaremshirazi.org](http://www.makaremshirazi.org).  
 286. [www.noorihamedani.com](http://www.noorihamedani.com).  
 287. Étroitement surveillé par les autorités iraniennes, selon "*Iraq's Muqtada al-Sadr: spoiler or stabiliser?*", *Middle East Report no 55*, juillet 2006, International Crisis Group. Il avait été choisi par l'ayatollah Mohammad-Sâdeq Sadr pour lui succéder.  
 288. [www.sistani.org](http://www.sistani.org).  
 289. [www.alhakeem.com](http://www.alhakeem.com).  
 290. [www.alnajafy.com](http://www.alnajafy.com).  
 291. Député de Shabestar de 1980 à 1984, se consacre ensuite aux études religieuses.  
 292. Député de Eshkevâr de 1980 à 1984, se consacre ensuite aux études religieuses ??? la politique dans le Chiisme, la philosophie, la mystique, le soufisme, l'islam face à la modernité occidentale. En 2000, il est arrêté de retour d'une conférence à Berlin où des opposants au régime islamique étaient aussi présents, est accusé d'apostasie et condamné à mort, mais la sentence fut réduite à 5 ans de prison.  
 293. Naqd-o nazar.  
 294. Haft âsemân.  
 295. sardâr sarlashkar  
 296. sartip pâsdâr  
 297. Mehr 19/08/13.  
 298. daryâdâr  
 299. Nehzat-e âzâdi.  
 300. Sepâh-e dânesht.  
 301. Majles-e khobregân-e qânun-e asâsi.  
 302. Les dirigeants iraniens n'ont nulle part fait mention de leurs emprunts au 1<sup>er</sup> livre de l'ouvrage "*Al Islâm yaqûdu al hayât*" de l'ayatollah irakien (né 1/3/1935-exécuté 8/4/1980). Intitulé "*Note préparatoire de droit islamique sur le projet de constitution de République islamique en Iran*", pp. 5-25, ce livre a été analysé par Constance Arminjon Hachem dans "*Chiisme et État. Les clercs à l'épreuve de la modernité*", pp. 246-260, CNRS Éditions, Paris 2013.  
 303. Sâzemân-e mojâhedîn-e khalq-e irân. Dirigée par Mas'ud Rajavi, l'OMPI est déjà avant 1979 qualifiée de terroriste du fait de l'assassinat de trois Américains et de nombre de ses membres refusant un syncrétisme marxisto-islamique. Son allégeance à Saddam Hussein après 1981 et l'utilisation de sa branche militaire, l'Armée de libération de l'Iran, pour

réprimer les révoltes kurdes l'ont discréditée, mais la plupart des politiciens européens et américains ignorent ces faits anciens, ce qui rend à l'OMPI une certaine respectabilité. Que s'est-il vraiment passé au Camp Ashraf, au nord-est de Bagdad, le 1<sup>er</sup> septembre 2013 ? Mystère : 52 membres de l'OMPI y sont semble-t-il ligotés et exécutés d'une balle dans la tête. Le gouvernement irakien, qui a récupéré sept membres du camp, garde aussi un silence suspect sur l'affaire.

304. *Atlas de l'islam radical*, présenté par Xavier Raufer, CNRS Éditions, Paris 2007, 400 pp.

305. "Oorlog van de Perzische oorlogen tot de strijd in Irak", R.G. Grant, Tielt 2006.

306. Showrâ-ye negâhbân.

307. Son nom complet est Seyyed Kâzem 'Alavi Borujerdi Eftasi Shar'iatmadâri.

308. Le texte complet fait partie du testament de l'imam, "Sahife-ye emâm", p. 451.

Constance Arminjon Hachem est revenue plusieurs fois sur ce texte surprenant dans son ouvrage "Chiisme et État. Les clercs à l'épreuve de la modernité", pp. 277, 301, 325, etc.

309. Majma'-e tashkhis-e maslehat-e nezâm (en anglais: Expediency Discernment Council).

310. Mostazefin, un mot constamment utilisé par Khomeyni en faveur des pauvres et des masses laborieuses.

311. Dans un de ses articles, l'iranologue Leyla N. a noté que Mohammad-Rezâ Mahdavi-Kani, le secrétaire général de l'ACC considérait "comme légal tout gouvernement autorisé et nommé par Dieu même si toute la population ne l'acceptait pas, mais en revanche, le considérait comme illégitime s'il n'était pas autorisé par Dieu même si toute la population le soutenait".

312. Majma'-e rowhâniyun-e mobârez, avec les hojjatoleslâm Seyyed Mohammad-'Ali Abtahi (1958-ev), Majid Ansâri (1954-ev), Asadollah Bayat (1941-ev), Seyyed Mahmud Do'â'i (1941-ev), Seyyed Hâdi Hoseyni-Khâmene'i (1947-ev, frère cadet du faqih), Mohammad-Sâdeq Sâdeqi-Givi (plus connu sous le nom de Khalkhâli, 1926-2003), Seyyed Mohammad Khâtami (1943-ev), Mehdi Karrubi (1937-ev), Seyyed 'Ali-Akbar Mohtashamipour (1947-ev), Rasul Montajabniâ (1948-ev), 'Abdolkârim Musavi-Ardebili (1926-ev), Seyyed Mohammad Musavi-Kho'eniâ (1941-ev), 'Abdolvâhed Musavi-Lâri (1954-ev), 'Abdollah Nuri-Hoseynâbâdi (1949-ev), Hâjj Seyyed Mohammad-Rezâ Tavassoli (1931-2008),...

313. Le titre de marja' n'aurait jamais été utilisé avant l'ayatollah Mohammad-Hasan Najafi (mort en 1849) et le principe de la marja'iyat aurait été originalement défini par l'ayatollah Mortezâ Ansâri (mort en 1864). Néanmoins, la nécessité pour les croyants de recourir aux avis des religieux éduqués daterait des recommandations de l'ayatollah Mollâ Ahmad Narâqi (mort en 1829).

314. "Oorlog van de Perzische oorlogen tot de strijd in Irak", R.G. Grant, Tielt 2006.

315. "Un régime autoritaire en transition", analyse de Morad Saghafi, fondateur et directeur de la revue Goftegu, dans la revue Esprit, juillet 2003, pp. 145-156.

316. Jam'iyat-e isârgarân-e enqelâb-e eslâmi.

317. Ce sont Davud Dânesht-Ja'fari, Hoseyn Fedâ'i-ye Âshtiyâni, 'Ali Yusefpu, 'Abdolhoseyn Ruholamin, 'Ali Dârâbi, Mojtâbâ Shakeri, et Ahmad-'Ali Moqimi.

318. Osuli. Khomeyni s'est bien situé dans cette ligne idéologique quand il voulait souligner son opposition aux Akhbaris.

319. Sâzemân-e mojâhedîn-e enqelâb-e eslâmi.

320. Il n'avait pas fallu longtemps pour que de profondes différences idéologiques apparaissent entre les sept petits groupes qui avaient fondé l'OCRI le 27 mars 1979, certains composés d'ex-membres de l'Association de Bienfaisance Hojjati Mahdavi de Sheykh Halabi (ABHM).

321. Le CNRI est la couverture de l'OMPI, redevenue clandestine après avoir abandonné la lutte armée au lendemain de l'attentat du World Trade Center. Grâce à un lobbying forcené,

## IRAN 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

le CNRI, dirigé par l'épouse du chef de l'OMPI, Mas'ud Rajavi, a réussi ces derniers temps à neutraliser de précédentes sanctions visant l'OMPI. Les récents assassinats et sabotages en Iran dans le domaine nucléaire ont vraisemblablement été perpétrés par des agents de l'OMPI prêtés au Mossad, le service israélien.

322. "An Iranian Bomb", Washington Post, 12 janvier 1992, pages C7-C8.

323. Hezb-e e'tedâl va towse'e.

324. 'Ali 'Abdollahzâde, Majid Âkhundzâde, 'Ali-Akbar Âqâ'i, Morteza Banki, Mohammad Dehestâni, Gholâm-Ali Dehqân, Salaheddin Delshâd, Firuz Fâzeli, Fateme Hâshemi-Rafsenjâni (une des filles du hoj. 'Ali-Akbar), Seyyed Najib Hoseyni, Mohammad Khodâdâdi, Garshasb Madadi, Hoseyn Mahluji, Mohammad-Ali Mohammadi, Morteza Mohammad-Khân (ex-ministre de l'Économie), Mohammad-'Ali Najafi (ex-ministre de l'Éducation), 'Azam Nâseripur, Amir-'Ali Ne'matollahi, Mohammad-Reza Ne'matzâde (ex-ministre de l'Industrie), Mohammad-Bâqer Nowbakht-Haqiqi, Zahrâ Pishgâhi-Fard, Khosrow Rahmâni, Hamid Rezâ'i Qal'e, Mohammad-Reza Shabâni, Mas'ud Shafi'i (ex-ministre de la Coopération), Nâder Shirkund, 'Abdolghaffâr Shojâ', Mohammad-Hasan Tavallâ'i, Akbar Torkân (ex-ministre des Transports) et Mahmud Vâ'ezî.

325. Au fil des ans, nous découvrirons d'autres membres ne faisant pas ouvertement mention de leur proximité avec le hoj. Hâshemi-Rafsenjâni, car ce dernier était alors victime de malicieuses ??????d'incidieuses campagnes par des néofondamentalistes et des néomahdistes.

326. Fondamentaliste.

327. Âbâdgarân-e irân-e eslâmi.

328. "Oorlog van de Perzische oorlogen tot de strijd in Irak", R.G. Grant, Tielt 2006. Les dirigeants iraniens comparèrent ce résultat à celui de leur propre guerre contre l'Irak : 8 ans à deux mois près, soit 2.860 jours, une pénétration éphémère de 100 km dans l'extrême-sud irakien sans jamais inquiéter un seul jour Saddam Hussein, quelque 400.000 morts iraniens et 300.000 du côté irakien.

329. www.alhakeem.com.

330. "La neuvième législature iranienne élue en mars et mai 2012, ou L'assaut manqué des néomahdistes, de Lâle E. et Omid N., version en français, octobre 2012 - Bruxelles".

331. Râyehe-ye khosh-e khedmat.

332. Jebhe-ye mardomi-ye osulgerâyân.

333. Eslâhtalab.

334. Les médias étrangers sont alors incapables de trier parmi tous ceux se disant "osulgerâ", terme tant galvaudé qu'il n'a plus de sens idéologique précis, sauf qu'il signifie "non-réformiste".

335. Pourtant proche du faqih dont le 2<sup>e</sup> fils, le hoj. Mojtabâ Khâmene'i, a épousé une fille de Haddâd-'Âdel.

336. Mohammad-Reza Bâhonar, né en 1952 à Kermân, est le frère du hoj. Mohammad-Javâd Bâhonar, Premier ministre tué le 30/08/1981. Il a été député des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> législatures de 1984 à ce jour, sauf de 2000 à 2004. C'est un des dirigeants du Front des Partisans de la ligne de l'imam et du Leadership ??? (= jebhe-ye peyrovân-e khatt-e emâm va rahbari) qui s'opposa aux néomahdistes.

337. Hezb-e towse'e va 'edalat-e irân-e eslâmi, fondé en 2008. Il est souvent confondu avec le Hezb-e e'tedâl va towse'e, avec qui il ???présentera des listes communes ! Des sites étrangers sur l'Iran confondent ces entités, dont les noms persans se traduisent dans leur langue par les mêmes mots.

338. Beau-père du fils aîné de Mahmud Ahmadinezhâd, Rahim Mashâ'i est aussi attaqué pour sa vision nationaliste du chiisme et parce qu'il n'assimile par le peuple israélien à ses dirigeants sionistes. Les conservateurs l'accusent aussi d'avoir favorisé un "courant

*Camille VERLEUW*

déviationniste” (= jaryân-e enherâfi) qui affirme que l’Imam Caché dicte directement leur conduite aux hommes par leurs rêves, un faqih n’ayant donc pas raison d’être.

339. Hey’at-e ‘âli-ye hal-e ekhtelâf va tanzim-e ravâbet-e qovvâ-ye segâne, le 3 mordâd 1390.

340. Né en 1948 à Najjaf, Shâhrudi avait été chef du pouvoir judiciaire de juin 1999 à juin 2009. Il avait succédé au hoj. Mohammad Yazdi et fut remplacé par le hoj. Sâdeq Ardeshir-Lârijâni.

341. Osuli, un adjectif, ou osulgerâ, un nom, à la mode, que s’applique tout homme politique ou religieux opposé aux réformistes ou aux pragmatistes.

342. Jebhe-ye istâdegi.

343. Ibidem, “La neuvième législature iranienne...”.

344. Membre élu du conseil d’administration de la Fondation nationale des élites d’Iran.

345. Jebhe-ye mardomi-ye osulgerâyân.

346. Sâz-o kâr haft be ezafe hasht.



# Écrire un essai

## *Concevoir – structurer – rédiger un texte, selon l'approche phénoménologique*

Xavier RAUFER

129

- *J'ai écrit ce texte en tant qu'auteur et directeur de collection, donc à la fois des deux côtés de la barricade, ce qui tend à m'apporter une vision surplombante du sujet.*

### Réflexion initiale, impressions, perspective

Depuis un certain temps, vous suivez l'évolution de phénomènes (dans notre cas, criminels), au plus près de leur réalité. C'est la démarche phénoménologique ainsi définie par Edmund Husserl : « Droit aux choses mêmes » [*Recherches logiques*, II/1].

### S'agit-il bien d'un livre ?

Vos observations et réflexions vous paraissent faire sens, être durablement importantes ? Vous voulez leur consacrer un texte ? Avant de penser « livre », vous devrez d'abord lever une hypothèque : en effet, l'exercice (les conditions, les pratiques) de l'édition ont beaucoup changé avec Internet :

- Ce que je veux écrire, est-ce vraiment un *livre* ?
- Mon texte ne serait-il pas plutôt une étude un peu fouillée, destinée à une revue ?

Xavier RAUFER

– Ou encore une publication Internet (Blog, etc.) ?

Réflexion faite et conseil pris, c'est bien un livre. Car surtout, demandez conseil ! Un essai (les romans, je n'ai pas idée) est toujours une œuvre collective.

*[Ce qui suit vaut bien sûr pour un essai, tout comme pour une thèse ou un mémoire un peu étoffé – pour tout texte long, tenant plus du marathon que du cent mètres.]*

• *Première étape : « purgez »-vous*

Commencez par noter en vrac (stylo, ou ordinateur) tout ce que vous portez en vous et voudrez exprimer. Non pas en une seule fois, mais en y revenant à plusieurs reprises, au calme, pour bien vider votre esprit de tout ce qui, concernant votre projet, s'y est accumulé, de l'impression première à la décision d'écrire.

Emportez par exemple un carnet, ou une tablette. Notez-y vos idées dès qu'elles émergent. Faites-le sur le champ : rien n'est plus fugitif qu'une idée ! Réflexions, thématiques, pistes, orientation de futures recherches, concepts : notez en vrac tout ce qui concerne, et enrichira, votre ouvrage.

Certes, votre projet connaîtra ensuite maintes évolutions et inflexions – mais on ne bâtit sérieusement que sur un sol ferme et la combinaison de ces notes initiales en constitue un.

• *Deuxième étape : mettez en forme ce « premier jet cérébral »*

Dès cette amorce, concevez bien ceci : dans sa durée et sa complexité, écrire un essai revient à bâtir une maison. Une telle entreprise *architecturale* ne se conçoit pas, ne se réalise pas seul. Sauf édition à compte d'auteur, n'allez pas débarquer chez un éditeur avec votre manuscrit parachévé, en interdisant d'y toucher une virgule. Dans l'édition contemporaine, vous repartiriez vite avec votre manuscrit sous le bras.

Donc, au plus tôt dans ce processus forcément collectif, exposez votre projet à un éditeur, un directeur littéraire, un conseiller éditorial ou un directeur de collection. L'esprit humain apprécie l'équilibre et l'harmonie : ce professionnel vous aidera à « bâtir une maison » simple, claire, harmonieuse. Il épargnera à votre lecteur la « double peine » – la vraie ! – superposant à l'inévitable complexité du fond le désordre, voire le fouillis, eux évitables, de la forme.

De plus, toute maison d'édition sérieuse a son style, son tour de main : votre conseiller éditorial vous aidera à entrer en douceur dans le moule.

Dans cette seconde étape, vous devrez formaliser vos ébauches et réflexions en une note d'orientation, qui sera votre croquis d'architecte, votre feuille de route, durant toute l'écriture du livre.

N'oubliez pas la philosophie première : « L'initial est toujours le plus fort » (Héraclite) ; « Le commencement est la moitié du tout » (Platon) ; meilleure, plus inspirée, plus limpide sera votre note d'orientation et plus aisée sera ensuite votre tâche.

Cette note permettra aussi à votre conseiller éditorial d'embrasser d'un coup d'œil votre projet, de le jauger et, s'il l'accepte, d'y entrer de plain-pied sans vous condamner à un trimestre de psychanalyse littéraire...

La note d'orientation fera deux-trois feuillets maximum [*Un feuillet = 25 lignes de ± 60 signes & espaces*]. Inutile de tricher en bourrant 5 feuillets en 3 pages – vous rendriez juste votre note illisible.

- *Mise en forme de la note d'orientation*

Sur cette note d'orientation paginée et datée, devront figurer :

- Le nom de l'auteur, son téléphone et son courriel.
- Le titre proposé du futur ouvrage [*voir plus bas*].

Certes, votre conseiller éditorial vous apprécie, mais il a sans doute d'autres projets de livres sur son bureau ; vous lui faciliteriez la vie en lui permettant de repérer d'un coup d'œil toutes les données utiles sur votre note.

- *Note d'orientation : le fond*

Cette note, à laquelle vous consacrez tout le temps nécessaire, comprendra un préambule et un plan indicatif.

*Préambule* : Attendu que... articles publiés sur le sujet... thématiques émergentes... attention médiatique... Je pense qu'un livre sur tel sujet serait utile.

C'est bien un livre auquel je pense : volume de texte à écrire... ampleur du sujet... intérêt du public...

*Plan indicatif* : voilà ce que je compte y mettre (un sommaire préalable, bien sûr révisable par la suite).

Mais d'abord, le titre. L'éditeur pourra ensuite le modifier ou le changer, mais le titre importe – on ne sait quelle marmelade il y a dans le pot que lorsqu'il porte une étiquette « confiture de fraises ».

Encore à ce propos : faire bien vérifier par le directeur juridique de l'éditeur que le titre choisi est bien libre – inutile de risquer une mauvaise surprise, une fois le volume imprimé...

Le préambule de la note d'orientation doit être bref, un feuillet maximum. En phrases simples et courtes, il expose le projet éditorial, son intérêt, sa capacité d'écho médiatique et l'horizon de remise du manuscrit.

Xavier RAUFER

L'ébauche du plan importe plus encore car elle est à la fois un *menu* : comme au restaurant, on y découvre le contenu du futur essai ; et aussi une *liste de commissions*, car ce plan initial guidera et orientera ensuite vos recherches, de documents, de références et de sources.

Deux orientations temporelles sont possibles pour ce plan. N'oubliez pas qu'en phénoménologie, la *temporalité* est un facteur majeur. Vous devrez donc d'emblée choisir le sens dans lequel s'orientera votre texte :

*L'orientation historique* : prendre le problème à son origine et remonter jusqu'à aujourd'hui,

*L'orientation généalogique* : exposer la situation présente et l'explicitier en remontant vers le passé.

Exemple (criminologique) : vous voulez écrire un livre sur la *maffya* turque :

- Soit vous partez des soubresauts de l'empire ottoman au XIX<sup>e</sup> siècle et remontez jusqu'à nos jours ;
- Soit vous exposez d'emblée l'actualité criminelle turque, puis ajoutez « or l'histoire criminelle turque est fort longue », ou bien « mais pourquoi cette massive présence criminelle dans la Turquie d'aujourd'hui ? » et remontez alors vers le passé.

Pour tout ouvrage non strictement historique, l'orientation généalogique est d'évidence plus vivante et attrayante. Un lecteur d'aujourd'hui achète souvent un essai en fonction d'une actualité. Imaginez sa réaction si, l'ouvrage sur la *maffya* turque en main, il s'enfonçait dans un interminable tunnel historique de cent cinquante pages – avant d'atteindre enfin, à mi-volume, ce pourquoi il a acheté le livre.

Au contraire, l'orientation généalogique capte d'entrée de jeu l'attention du lecteur et la conserve ensuite, en l'amenant à découvrir l'origine du phénomène qui l'a de prime abord intéressé.

#### • *Le style de l'ouvrage*

Un point à discuter tôt avec votre conseiller éditorial, tout au début de vos entretiens – en tout cas largement avant la remise du manuscrit car après, la production du livre est « dans la seringue » et tout changement y devient coûteux :

- Voulez-vous un sommaire (en début de volume) ou une table des matières (à la fin) ? Voyez quel est le style général de la collection dans laquelle paraîtra votre ouvrage, et demandez à votre conseiller.
- Souhaitez-vous voir vos notes au bas de chaque page (préférable) ? À la fin de chaque chapitre (confus) ? En fin de volume (pis-aller) ? Il faut le dire tout de suite.

- Faudra-t-il un index (des noms, organisations, etc., cités) en fin d'ouvrage ? Vous devrez vous battre pour cela, ou le faire vous-même, car cela prend du temps – donc coûte cher.
- *Idem* pour un glossaire, une ou des annexe (s). Tout cela dépendant bien sûr du niveau scientifique auquel prétend votre essai.

Cela réglé, revenons-en au processus à enclencher avant la rédaction du texte.

- *Le plan comme « liste de commissions »*

Écrivant cette ébauche de plan, vous n'avez d'évidence pas en stock tout le matériel exigé pour rédiger le livre. Voilà pourquoi, sous forme papier ou sous forme électronique, vous créerez d'abord un dossier général portant le titre du futur essai.

Partant de ce qu'énumère votre plan, vous y ouvrirez une chemise par chapitre, ou partie, et y rangerez toutes vos notes [notes : nous y revenons plus bas en détail] et références ; tout ce qui donnera à l'essai sa substance. Cet ensemble d'éléments par vous saisis, cette matière brute ensuite raffinée serviront à documenter et argumenter votre livre.

Ce premier classement effectué, consternation ! Car, comme c'est toujours le cas, vous constaterez un fâcheux déséquilibre :

certaines chemises débordent, tandis que d'autres restent quasi vides. Or, la différence de taille de ces « briques conceptuelles » dans vos dossiers, vous conduirait à rédiger des chapitres de trois pages – et d'autres de plus de cent !

Adieu l'harmonie : imagine-t-on un Parthénon aux colonnes dépareillées ?

Vous résoudrez facilement ce problème en reprenant et retouchant le plan initial, en reclassant chapitres et parties, réduisant les uns, nourrissant les autres, pour retrouver une architecture équilibrée, ou s'en rapprocher au mieux.

- *Préalable : un travail sérieux*

D'abord, un essai n'est ni un pamphlet, ni un roman. Son auteur s'interdit d'inventer, de broder, de vitupérer ou d'asséner. Froid, détaché, faits à l'appui, l'auteur expose, analyse, prouve ou tente de prouver.

Il peut certes extrapoler ou prévoir, mais selon les canons en usage dans les sciences humaines. Il peut bien sûr aussi réfuter, mais sans disqualifier, en avançant des contre-exemples.

N'oubliez pas ceci : la « société de l'information » abonde en bouffons médiatiques dissertant sur tout et rien, affirmant n'importe quoi, inventant ou plagiant sans scrupules et camouflant d'usage leur tar-tufferie sous le moralisme.

Xavier RAUFER

Ce marigot frelaté, l'auteur sérieux s'en distinguera par la rigueur de son travail, c'est-à-dire d'abord par la scrupuleuse conduite de ses recherches.

- *L'étape essentielle : la prise de notes*

Tout ce qui précède importait, mais ce qu'on aborde est crucial pour la qualité même de votre ouvrage.

Les ouvrages publiés par les maisons d'édition académiques sont généralement achetés dans un but éducatif, ce qui demande un appareil scientifique : notes de bas de page, bibliographie et références, index si besoin est. Tableaux, graphiques ou annexes sont les bienvenus. Tous ces éléments proviennent de la prise de notes, puis sont agencés par ordre logique (« raisonné ») ; ils sont enfin intégrés au livre.

Or tout cet appareil suppose du carburant, des munitions.

Dans l'idée d'écrire son essai, l'auteur a collecté, lu et annoté nombre d'ouvrages, d'articles, d'études ; compilé de multiples références sur Internet. Il a pu aussi travailler en bibliothèque, s'entretenir avec des experts du monde officiel ou privé, des professionnels ou des journalistes.

Ici le mot « collecte » importe. Depuis l'aube grecque de la pensée, on sait que ces processus de récolte, de sélection, sont absolument essentiels. Collecter, recueillir, signifie ici sélectionner, à l'avance et en

toute intelligence, ce qui doit être rassemblé et mis à l'abri. Au début de l'aventure humaine, la maîtrise de ce processus de collecte est sans doute ce qui a permis à notre espèce de survivre.

Toute cette matière brute, tous ces « phénomènes », comme le dit la philosophie, ainsi collectés, doivent maintenant être raffinés. Cette pâte doit être pétrie. Il faut *impérativement* tout relire, stylo ou clavier à portée de main, reprendre ses notes, ses entretiens, etc. Extraire de ce magma tout ce qui enrichira le livre : les faits et statistiques (avec leurs sources), les phrases frappantes des entretiens, etc. Chacune des notes désormais prises comportera aussi le nom du chapitre où elle s'intégrera.

Ce raffinage doit être *méticuleux*, accompli au calme, du premier élément brut jusqu'au dernier car la *révision* systématique de toute votre récolte initiale, sa méditation ; l'entrechoc de données jusqu'alors dispersées ; la *rumination cérébrale* du tout en éléments exploitables et *assignés*, constituent la tâche intellectuelle par excellence ; d'elle résultent la substance et la richesse de votre livre.

C'est cette collecte raisonnée qui vous vaudra le respect de vos pairs et collègues ; c'est cela qui confèrera à vos travaux leur solidité, leur capacité à résister aux critiques.

Vous avez donc soigneusement effectué votre raffinage : votre récolte est ventilée

dans les chemises ad hoc, dans votre bibliographie, dans la liste raisonnée de vos références (médiat, Internet, etc.).

Mais avant de rédiger, reste encore une tâche à accomplir.

Il vous faut finalement bâtir l'architecture interne de chaque chapitre ou partie ; *hiérarchiser* : je dirai d'abord ceci, ensuite cela, j'avancerai d'abord tel argument puis tel autre. C'est le scénario de votre chapitre ou, comme en publicité, son *storyboard*.

Scénarios de chaque chapitre ; vos notes toutes apprêtées « par ordre d'entrée en scène », passons à la rédaction.

- *Rédiger un essai*

D'abord : des essais comme ceux que nous publions n'ont pas de vocation historique, géographique ou touristique : limitez au maximum vos digressions dans ces domaines : lieux, dates, rappels brefs et précis puis renvois aux ouvrages spécialisés.

N'oubliez surtout pas ceci : un essai doit être clair et fluide. Son écriture doit être modeste, s'y effacer derrière le fond qui, à vrai dire, seul compte. Dans l'essai, nulle fioriture stylistique, pas d'effets de manches. Cela, non par purisme, mais du fait qu'une phrase boursouflée (cinq lignes, dix virgules), provoque une sorte de mal de mer mental. Elle fatigue le lecteur qui doit sans cesse, « en tâche de

fond », reconstituer un puzzle et finit par perdre de vue l'essentiel : le sens du texte – de votre texte.

Ce n'est pas le lieu où faire du Robbe-Grillet ou du Le Clézio. Des phrases courtes, limpides et surtout ! pas de ces enfilades de virgules qui rendent tout paragraphe incompréhensible. Et n'oubliez pas sur votre palette les autres ponctuations : point-virgule (;), deux points (:), parenthèses (), tirets (-).

*Exemple concret* : soit une phrase typique trouvée dans un manuscrit « C'est en fait le FBI qui est à l'origine de cette initiative, la police fédérale ayant été amenée à traiter, dans les années 70, en peu de temps, plusieurs affaires importantes. » 4 virgules en trois lignes. Or cette phrase s'écrit bien mieux ainsi « C'est en fait le FBI qui est à l'origine de cette initiative, la police fédérale ayant été amenée à traiter plusieurs affaires importantes en peu de temps dans les années 70. ». Une virgule et une phrase légère et lisible.

Faites des paragraphes – deux à trois par feuillet, pas plus.

Écrivez le plus souvent au présent. Passé et futur : rarement. Fuyez le lourdingue futur antérieur.

Les formules imprécises, comme « d'énormes sommes d'argent » ou « des

Xavier RAUFER

contrées immenses » sont prohibées. Ainsi que « tout récemment », « voici peu », etc., dans un ouvrage destiné à « vivre » plusieurs années.

- *Maîtrise de l'écriture*

Exercice de maîtrise, l'écriture d'un essai exige *en même temps* d'exposer des idées, des concepts, des analyses et de rédiger simplement et efficacement le fond et la forme à la fois : tâche inévitable, mais complexe.

Vous devez faire migrer de votre cerveau sur le papier tout un enchaînement de descriptions, propositions et réflexions. Une minute auparavant, toutes ces ruminations vous concernaient seul – et vous les conceviez d'autant mieux qu'elles avaient germé en vous – mais, *scripta manent*, voilà que vous les couchez sur le papier : désormais, cet écrit doit être ordonné, explicite, compréhensible sans excessif effort du public que vous souhaitez intéresser et convaincre.

- *L'écriture « académique » : les impératifs*

Vous devrez y dater tout événement évoqué (mois, année) et préciser toute allusion à un épisode pas forcément connu du lecteur, sous forme d'une note de bas de page, avec date et contexte.

Pour les personnages : donner leurs noms et prénoms, éventuellement leurs

surnoms ou « noms de guerre » et (hormis les plus illustres), une brève présentation en note de bas de page, à leur première mention dans le texte.

Souvenez-vous que le manuscrit d'un livre n'est pas un rapport administratif : les patronymes s'écrivent Jean Dupont et non Jean DUPONT ; les villes Lille et non pas LILLE.

Initiales et acronymes : en donner le sens complet à la première mention : ONUDC = Organisme des Nations-Unies pour la Drogue et le Crime. Les acronymes étrangers sont interdits. On dit États-Unis et non « USA ». Donner aussi, entre (), le sens français des mots étrangers – sauf ceux passés dans le langage courant.

Les sommes d'argent sont de préférence toujours en euros, au cours du moment. À la première mention, préciser (euro, 2012).

Lorsque vous avez fini d'écrire un chapitre, relisez-le, vérifiez-y soigneusement l'orthographe, la syntaxe, la concordance des temps ; rectifiez-y aussi les fautes de frappe.

## Rédaction du texte : les étapes

Ainsi, jongler tout ensemble avec la réflexion et la rédaction est ardu : voilà pourquoi, pour (au minimum) votre premier livre, vous serez bien avisé d'en rédiger un chapitre (de 15 à 30 feuillets), ensuite soumis à votre conseiller éditorial.

Celui-ci y repèrera les tics d'écriture (nous en avons tous), les redites, lourdeurs, fautes et maladroites répétitives. Il massacrera cent intempestives virgules. D'une phrase labyrinthique, il en fera deux, courtes et percutantes. Il redressera et aèrera votre prose.

Vous tenez votre modèle : comparer l'avant et l'après « redressement » vous permettra d'écrire plus aisément et adroitement le reste de votre texte.

Ici encore, un conseil d'ordre temporel : autant les précédents épisodes de votre projet éditorial souffraient le morcellement, autant pouvait-on rechercher, noter, ordonner en séquences de deux heures par-ci, deux heures par là ; autant la phase d'écriture doit-elle être le plus possible concentrée et ininterrompue.

Surtout au début d'une carrière d'essayiste, écrire un chapitre d'un trait est plus aisé que d'en pondre une page par ci, une page par là. La concentration s'y opère plus vite ; prises dans votre *storyboard*, vos notes s'y ordonnent et s'y agencent – s'y écrivent – plus aisément.

De préférence, faire tout cela en continu, car, pour le dire autrement, en littérature, comme pour fabriquer de l'huile d'olive, la « première pression », d'une seule traite, donne le meilleur jus.

Prévoyez donc quelques jours d'isolement, loin de l'affairement, et écrivez.

Viendra un moment où vous aurez le sentiment d'être passé de l'autre côté de la montagne, d'avoir franchi la ligne de crête et de descendre l'autre versant.

Même après avoir écrit dix livres, cette sensation est forte – car, lorsque vous étiez en train de rédiger la première page de votre essai, une question vous rongait bien sûr : irai-je jusqu'au bout ?

Mais avoir franchi le sommet du col délivre : voici écrit plus de la moitié du texte. Certes encore éloigné, le point final s'imagine ; la dernière ligne droite approche. Vous savez dès lors que l'essai sera achevé et le manuscrit rendu à l'éditeur (plus ou moins) à temps.

À la fin de cette phase de rédaction, vous tenez votre premier jet, le plus souvent aujourd'hui sous forme électronique, un texte lisible à l'écran.

Or d'expérience, l'auteur voit mal ses propres fautes, les imperfections du texte, sur écran. Mieux vaudra donc tirer le texte sur papier et le relire ainsi, crayon en main.

Cette première relecture faite, voici votre texte corrigé à chaud. Reste à ce point une dernière étape : ranger (disons une semaine) votre manuscrit dans un tiroir et durant ce temps, s'occuper de tout sauf de lui – se vider la tête, se changer les idées.

Le délai écoulé, reprenez le texte, d'un œil neuf. Là, cent fautes, manques, lour-

Xavier RAUFER

deurs vous apparaîtront et vous les corrigerez. Revoyez aussi votre plan une ultime fois : assurez-vous du lien logique entre parties ; relisez-les en regard les unes des autres, comparez-les pour éviter les contradictions et redites d'un chapitre à l'autre entre analyses ou entre faits.

Cette seconde relecture « à froid » effectuée, les dés sont jetés : vous avez écrit ce que vous vouliez écrire ; vous vous êtes relu ; vous avez modifié ou rajouté ce que vous souhaitiez : votre manuscrit peut être transmis au conseiller éditorial.

138

Ne craignez rien ! Ce conseiller redresse constamment de futurs livres. Il est par essence le *tiers de confiance*. Il vous connaît désormais un peu mais il sait aussi comment réagit le lecteur-type des livres qu'il édite. Et puis, son seul intérêt est que votre livre « marche » le mieux possible.

Cela dit, votre conseiller n'est pas forcément un expert dans votre domaine de compétence. Donc, reprenez une par une ses corrections : parfois, un légitime souci de clarification ou de fluidification peut avoir provoqué un contresens : demandez-lui d'y substituer une formule correcte.

Le manuscrit est achevé. Prochaine étape : la relecture des épreuves et la validation de la couverture.

## À cette étape, quelques points techniques importants

### Présentation du « manuscrit » lors de la remise

Ce que vous remettrez à l'éditeur (au conseiller éditorial) aura une double forme :

- a) Une clé USB, ou un CDROM gravé, contenant le fichier informatique de votre texte, sous Word ; ou bien encore, transmission de ce fichier par courriel.
- b) Un texte papier : papier blanc, recto simple, paginé et relié – boudin. Le texte s'y inscrit en feuillets classiques (*rappel : 25 lignes de 60 signes & espaces = 1 500 signes & espaces par feuillet*). Sur ce volume, les rajouts manuscrits de texte sont interdits.

Évitez aussi les mots ou paragraphes en gras ou italique, qui peuvent perturber la conversion traitement de texte – typo. À la main, en rouge, soulignez bien visible-ment ces mots ou passages sur le tirage-papier et indiquez en marge « gras » ou « italique ».

### Épreuves et couverture

Un peu plus tard, vous recevrez un jeu d'épreuves. Dans l'intervalle, votre texte aura muté. Etant « composé », il aura

migré du monde du « traitement de texte » (quand vous l'écriviez) à celui – définitif – de la typographie.

D'ordinaire, vous, auteur-correcteur, aurez ainsi sous les yeux une pile de feuilles (*recto* simple), au format A4, portant chacune, en largeur, deux pages composées, paire et impaire – celle de droite, impaire, étant dite « bonne page ». Une préfiguration du livre ouvert, tel que le lecteur l'a devant lui.

Que découvre l'auteur-correcteur en parcourant la page de haut en bas ?

*[Ouvrez un livre et suivez du regard]*

- D'abord, le *titre courant* (celui du chapitre en cours) ou le *titre de l'ouvrage*, selon une logique pages paires/im-paires.
- Ensuite le déroulé du texte.
- Et enfin, tout en bas, la pagination.

Ces épreuves sont assurément relues par votre éditeur mais la responsabilité du fond vous incombe. Si vous pouvez consacrer quelques moyens à la révision de votre futur essai, sollicitez un correcteur professionnel, car il est très difficile pour un auteur – invinciblement attiré par le *contenu* du texte – de s'attacher à sa forme et d'y détecter des fautes (d'étourderie, de frappe, de syntaxe ou d'orthographe).

Au pire, s'il vous faut agir seul, vous lirez vos épreuves deux fois :

- La première, au fond : voir si les phrases composées ont bien leur sens précis, si les paragraphes et chapitres se suivent bien.
- La seconde, pour repérer et corriger les fautes formelles (ci-dessus évoquées).

Vous inscrirez vos corrections en rouge, bien visibles dans la marge droite (extérieure).

Vous faut-il compléter ou corriger votre texte sur le fond ? Sauf événement énorme et soudain (reprenons l'exemple de la *maffya* turque : mort ou capture d'un parrain majeur), ces « corrections d'auteur » devront être rares. En outre, elles seront de préférence « à longueur » : supprimer un paragraphe de 4 lignes, et le remplacer par un autre, à peu près égal.

Reste à scruter la couverture de votre livre.

Votre conseiller éditorial vous aura précédemment demandé d'écrire un texte bref et percutant, destiné à la 4<sup>e</sup> de couverture. La fonction d'attrait de ce texte est déterminante. En général, le lecteur d'essais parcourt la couverture, puis se jette sur la dernière page du volume et la dévore : ainsi, le texte de 4<sup>e</sup> de couverture déclenche, ou pas, l'acte d'achat du livre.

Xavier RAUFER

Là encore, résumer en 15 lignes séduisantes ce qu'on a peu auparavant développé sur 300 pages n'est pas évident. Vous pourrez solliciter votre conseiller éditorial – ou même lui faire confiance pour l'exercice, si vous vous en sentez incapable.

Revoyons donc soigneusement le texte de la couverture – elle aussi présentée à plat :

– D'abord sa première page – parfois d'énormes fautes peuvent venir défigurer un titre ou un sous-titre.

– *Idem* bien sûr pour la 4<sup>e</sup> de couverture.

– Portez enfin votre attention sur la tranche du livre, qui porte le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage et le nom de l'éditeur – tranche seule visible quand le livre est rangé en rayons.

Comme évidemment les textes de la 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> de couverture sont horizontaux et immédiatement lisibles, l'auteur correcteur tend à négliger la ligne, elle verticale, de la tranche intercalée. Or d'expérience, c'est là que viennent se nicher les pires erreurs – noms d'auteurs massacrés, titres erronés, oublis divers.

• *Une issue un peu mélancolique*

Tout est donc corrigé, texte et couverture ; un peu de patience : vous aurez

bientôt votre livre en mains. Dès lors, vous pouvez le soupeser, l'admirer – un livre est aussi un objet de consommation courante : son esthétique, sa prise en main sont importantes.

Trop souvent, alors que vous feuillèterez votre essai, une faute (typographie... étourderie) vous fera sursauter. Or vous l'avez relue dix fois, cette page, et n'avez rien vu ! L'irréparable survenu – le livre est imprimé et diffusé en librairie – la fameuse faute vous saute aux yeux ! Telles sont les malices de l'édition et de la difficulté humaine à être attentif.

Vous réaliserez enfin que ce livre qui porte votre nom, vous ne le *possédez* plus. C'est un processus un peu semblable à l'accouchement et à ce qui, ensuite, s'institue entre la mère et son enfant. Cet objet-livre est désormais séparé de vous et mène sa vie propre. Il est maintenant acheté, vendu et revendu, annoté et critiqué, mis en bibliothèque ou à la poubelle ; on le juge brillant ou stupide, il prospère ou coule à pic – et vous n'y pouvez plus grand chose.

Cet épisode mélancolique surmonté – on le surmonte toujours grâce à la passion d'écrire – il vous suffira alors d'attendre qu'un jour, l'inspiration vous revienne... //